

NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'OBLIGATIONS

NOMBRE DE TITRES A EMETTRE : 12 000

VALEUR NOMINALE : 100 000 DH

MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : 1 200 000 000 DH

TRANCHE A : COTEE A LA BOURSE DE CASABLANCA

MONTANT DE L'EMISSION : 600 000 000 DH

NOMBRE : 6 000 OBLIGATIONS COTEES

MATURITE DE L'EMPRUNT : 10 ANS

Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence :

- soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ;
- soit à la valeur de marché des BDT 10 ans lors de la séance d'adjudication du 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007.

Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.

TRANCHE B : NON COTEE

MONTANT DE L'EMISSION : 600 000 000 DH

NOMBRE : 6 000 OBLIGATIONS NON COTEES

MATURITE DE L'EMPRUNT : 10 ANS

Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence :

- soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ;
- soit à la valeur de marché des BDT 10 ans lors de la séance d'adjudication du 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007.

Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.

PERIODE DE SOUSCRIPTION : 16 AU 17 JUILLET 2007

Emission réservée aux OPCVM et aux Investisseurs Institutionnels de droit marocain

Organisme Conseil



**Organisme Centralisateur et
Chef de File du syndicat de
placement**



**Co-Chef de File du syndicat de
placement**



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

« Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 10 juillet 2007, sous la référence n° VI/EM/022/2007 »

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

ABREVIATIONS

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
Bd	Boulevard
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BPE	Béton Prêt à l'Emploi
C/c	Comptes Courants
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGI	Code Général des Impôts
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CIN	Carte d'Identité Nationale
CMG	Compagnie Minière de Guemassa
CPC	Comptes de Produits et Charges
DAS	Domaine d'Activité Stratégique
DCF	Discounted Cash-Flows
Dhs	Dirham/Dirhams
E	Estimé
EBIT	Earnings Before Interests and Taxes
EBITDA	Earnings Before Interests, Taxes, Depreciations and Amortisation
ESG	Etat des Soldes de Gestion
FDE	Financière d'Emballage
FIII	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers
HT	Hors Taxes
IDA	Impôt Différé Actif
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Milliers de dirhams
Mdh	Millions de dirhams
MLT	Moyen et Long Terme
Mrds Dh	Milliards de dirhams
N°	Numéro
Nd	Non disponible
Ns	Non significatif
P/B	Price to Book (capitalisation boursière / fonds propres)
PDG	Président Directeur Général
PER ou P/E	Price Earning Ratio (capitalisation boursière / résultat net)
PLF	Produits Laitiers Frais
R&D	Recherche & Développement
RDC	République Démocratique du Congo
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return on Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SFGP	Société Financière de Gestion et de Placements
SNI	Société Nationale d'Investissement
T	Tonne(s)
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var.	Variation
Vs	Versus
>	Supérieur
<	Inférieur
+	Plus
-	Moins

SOMMAIRE

Abréviations et définitions	2
Avertissement	5
Préambule.....	6
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	8
I. Le président du Conseil d'Administration de SNI S.A.	9
II. Les commissaires aux comptes de SNI S.A.	9
III. Le Conseiller Juridique	11
IV. Le Conseiller Financier.....	11
V. Le responsable de l'information et de la communication financière SNI S.A.....	12
Partie II : PRESENTATION DE L'OPERATION	13
I. Cadre de l'Opération	14
II. Objectifs de l'opération	14
III. Renseignements relatifs aux obligations SNI à émettre	14
IV. Cotation en Bourse.....	18
V. Syndicat de placement et intermediaires financiers.....	19
VI. Modalités de souscription	19
VII. Modalités de centralisation des ordres	20
VIII. Modalités d'allocation.....	21
IX. Résultat de l'opération.....	21
X. Paiement des interets	21
XI. Modalités de règlement livraison	21
XII. Fiscalité	21
XIII. Charges relatives à l'opération	23
PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE SNI S.A.	24
I. Présentation générale de SNI S.A.	25
II. Organes d'administration et de direction	28
PARTIE IV : ACTIVITE DE SNI S.A.	33
I. Historique de SNI S.A.....	34
II. Appartenance de SNI S.A. a un groupe.....	35
III. Portefeuille de SNI S.A.	35
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DE SNI S.A.....	62
IV. Analyse du compte de produits et charges.....	65
V. Analyse bilantielle	72
VI. Analyse du Tableau de Financement.....	77
PARTIE VI : PERSPECTIVES	81
I. Orientations à moyen terme	82
II. Etats prévisionnels	84
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUES	86
I. Le risque de marché.....	87
II. Le risque de concurrence.....	87
III. Le risque organisationnel.....	87

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	88
PARTIE IX : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....	90
I. Comptes consolidés	91
II. Comptes sociaux	110

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni SNI S.A., ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente Note d'Information porte, notamment, sur l'organisation de SNI S.A., sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite Note d'Information a été préparée par Attijari Finances Corp. en sa qualité d'organisme conseil conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette Note d'Information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de SNI S.A. notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- les liasses fiscales de SNI S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006,
- les procès verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales et rapports de gestion relatifs aux exercices 2004, 2005 et 2006 de SNI S.A. ;
- les rapports des commissaires aux comptes de SNI S.A. relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2003, 2004 et 2005 ;
- les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de SNI S.A.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée dans le cadre de la présente opération ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de SNI S.A. et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
- elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :

SNI S.A.

60, rue d'Alger
Casablanca
Tél. : +212 (0) 22 43 21 00
Fax : +212 (0) 22 26 10 64

ATTIJARI FINANCES CORP.

163, boulevard Hassan II
Casablanca
Tél. : +212 (0) 22 47 64 35/36
Fax : +212 (0) 22 47 64 32

ATTIJARIWafa BANK

Site I :
2, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca
Tél. : +212 (0) 22 29 88 88

Site II :
163, boulevard Hassan II
Casablanca
Tél. : +212 (0) 22 54 54 54

CDG Capital

Place Moulay El Hassan
BP 408, Rabat
Tél. : +212 (0) 37 66 52 54

- elle est disponible sur demande dans un délai de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- elle est disponible sur le site du CDVM (<http://www.cdvm.gov.ma/>);
- elle est tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SNI S.A.

Identité

Dénomination ou raison sociale	SNI S.A.
Représentant légal	M. Hassan BOUHEMOU
Fonction	Président Directeur Général / Président du Conseil d'Administration
Adresse	60, rue d'Alger, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 43 21 00
Numéro de fax	(212) 22 26 10 64

Attestation

Objet : Emission obligataire SNI S.A. 2007

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SNI S.A. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du conseil d'administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SNI S.A.

Identité des commissaires aux comptes

Prénoms et noms	M. Abdelmajid FAIZ	M. Aziz BIDAHA
Dénomination ou raison sociale	Ernst & Young	Price Waterhouse Coopers
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 4 ^{ème} et 5 ^{ème} étage Casablanca	101, Bd Massira Al Khadra Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 95 79 00	(212) 22 98 40 40
Numéro de fax	(212) 22 39 02 26	(212) 22 99 11 96
Adresse électronique	Abdelmajid.faiz@ma.ey.com	Aziz.bidah@ma.pwc.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	1999	1999
Date d'expiration du mandat actuel	2008	2008

Attestation du commissaire aux comptes relatives aux comptes sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Les états de synthèse sociaux de SNI S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèses ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de SNI S.A. ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

Attestation du commissaire aux comptes relatives aux comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Les états de synthèse consolidés du groupe SNI pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèses consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenues dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés arrêtés aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du groupe SNI ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés tels que audités par nos soins.

III. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité des conseillers juridiques

Dénomination ou raison sociale	Société Fiduciaire du Maroc
Représentant légal	M. Jacques HUMBLE
Fonction	Administrateur
Adresse	71, rue Allal Ben Abdellah 20000 - Casablanca
Adresse électronique	jh@sfm.co.ma
Numéro de téléphone	(212) 22 31 29 41
Numéro de fax	(212) 22 31 22 75

Attestation

Objet : émissions d'obligations SNI S.A. 2007

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la société SNI S.A. et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Jacques HUMBLE
Administrateur

IV. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité de l'organisme conseil

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Anas BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Boulevard Hassan II - Casablanca
Adresse électronique	a.berrada@attijari.ma
Numéro de téléphone	(212) 22 47 64 35/36
Numéro de fax	(212) 22 47 64 32

Attestation

Objet : émissions d'obligations SNI S.A. 2007

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de SNI S.A. à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de SNI S.A. ;

- l'analyse des comptes sociaux et consolidés, des rapports d'activité des exercices 2004, 2005 et 2006 ainsi que la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de SNI S.A.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% de Attijariwafa bank filiale du groupe ONA. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Anas BERRADA
Directeur Général

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE SNI S.A.

Responsable	M. Hassan OURIAGLI
Fonction	Directeur de la Stratégie Financière ONA S.A.
Adresse	60, Rue d'Alger, Casablanca
Téléphone	(212) 22 43 21 50
Numéro de fax	(212) 22 22 39 55
Adresse électronique	h.ouriagli@ona.co.ma
Responsable	Mme. Fakhita DRISSI
Fonction	Chargée de la Communication Financière
Adresse	60, Rue d'Alger, Casablanca
Téléphone	(212) 22 43 21 07
Numéro de fax	(212) 22 20 31 34
Adresse électronique	f.idrissi@ona.co.ma

Partie II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration réuni en date du 27 mars 2007 a autorisé, dans un délai de 3 années, une ou plusieurs émissions d'obligations cotées ou non cotées au moment qui lui paraîtra opportun. Le Conseil a décidé donc de soumettre au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée à l'effet de statuer sur cette autorisation, une proposition visant à déléguer au Conseil d'Administration, les pouvoirs nécessaires pour procéder dans un délai de 3 ans, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires portant sur un montant maximum 2 600 000 000 (deux milliards six cent millions) dirhams et en arrêter les modalités.

Sous réserve d'obtention de l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire convoquée à cette effet, le Conseil d'administration après en avoir délibéré, a donné d'ores et déjà son accord au Président Directeur Général pour procéder à l'émission d'obligations pour un montant maximum de 2 600 Mdh aux conditions ci-avant exposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé, lors de sa tenue le 24 mai 2007, des émissions d'obligations cotées et non cotées pour un montant global de 2 600 000 000 (deux milliards six cent millions) de dirhams, avec le cas échéant, la constitution de sûretés en vue de garantir le remboursement du ou des emprunts obligataires.

A cet effet, cette même Assemblée Générale Ordinaire a délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder dans un délai de 3 ans à des émissions d'emprunts obligataires en une ou plusieurs tranches et pour en arrêter les modalités au mieux des intérêts de la société.

Ainsi, le Président Directeur Général de SNI S.A. par les pouvoirs qui ont été conférés par l'Assemblée Générale ordinaire au Conseil d'Administration et par les pouvoirs conférés par ce dernier au Président Directeur Général de SNI S.A. approuve l'émission en 2007 d'un emprunt obligataire pour un montant de 1 200 000 000 (un milliard deux cent million) de dirham et dont les caractéristiques sont détaillées ci-après.

II. OBJECTIFS DE L'OPPERATION

L'émission d'obligations pour un montant de 1 200 000 000 (un milliard deux cent millions) dirhams permettra à SNI.S.A. d'assurer le financement des investissements du groupe dans le secteur des télécommunications entre autres à travers sa participation dans Wana.

III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SNI A EMETTRE

SNI S.A. envisage l'émission de 6 000 titres obligataires cotés (Tranche A) et 6 000 titres obligataires non cotés (Tranche B) d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 200 000 000 (un milliard deux cent millions) dirhams.

Caractéristiques de la tranche A (coté à la Bourse de Casablanca)

Nature	Obligations négociables cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Nombre de titres à émettre	6 000
Valeur nominale	100 000 dirhams
Montant global de l'opération	600 000 000 dirhams
Maturité	10 ans
Date de jouissance	20 juillet 2007
Date d'échéance	20 juillet 2017

Période de souscription	Du 16 au 17 juillet 2007
Taux d'intérêt nominal (facial)	Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence : - soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ; - soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugé en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007. Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.
Prime à l'émission	Entre 80 et 90 points de base.
Prix de souscription	Exprimé en pourcentage de la valeur nominale, avec deux décimales. Les bornes inférieures et supérieures de prix sont calculées sur la base du taux facial et de la fourchette des primes d'émissions citées plus haut.
Taux de rendement actuariel brut	Le taux de rendement actuariel est le taux annuel qui, a une date donnée, égalise ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Ce taux n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses obligations jusqu'à leur remboursement final. Dans le cas de la présente opération et compte tenu de la méthode d'allocation retenue, à savoir « l'adjudication à la Française », ce taux sera déterminé en fonction du prix d'achat proposé par chaque souscripteur. Ce taux est également compris à l'intérieur d'une fourchette dont les bornes inférieures et supérieures sont déterminées par référence : - soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ; - soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugé en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007. Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 20 juillet de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 20 juillet si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par SNI S.A.. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Remboursement du principal	Le principal sera remboursé in fine, soit à l'échéance de l'emprunt.

Négociabilité des titres	Les obligations de la tranche A objet de la présente note sont librement négociables à la bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations A.
Remboursement anticipé	SNI S.A. s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Toutefois, la société se réserve le droit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations par des rachats dans le contexte qui sera prévu par la loi en vigueur, ces opérations étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normal et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal des titres restant en circulation. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Clauses d'assimilation	Les obligations émises ne font l'objet d'aucune assimilation aux titres d'une émission antérieure. Ces titres feront l'objet d'une nouvelle ligne. Dans le cas où SNI S.A. émettrait ultérieurement de nouvelles obligations jouissant à tous égards de droits identiques à ceux des obligations objet de la présente note d'information, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs des obligations anciennes, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi les opérations relatives à leur service financier et à leur négociation.
Rang de créance	Il n'existe aucune subordination de cet emprunt obligataire par rapport aux autres dettes de la société.
Garantie	L'emprunt obligataire, objet de la présente opération, ne fait l'objet d'aucune garantie.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de SNI S.A. procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilités à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 20 juillet 2007.

Caractéristiques de la tranche B (non coté)

Nature	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Nombre de titres à émettre	6 000
Valeur nominale	100 000 dirhams
Montant global de l'opération	600 000 000 dirhams
Maturité	10 ans
Date de jouissance	20 juillet 2007
Date d'échéance	20 juillet 2017
Période de souscription	Du 16 au 17 juillet 2007

Taux d'intérêt nominal (facial)	Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence : - soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ; - soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007. Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.
Prime à l'émission	Entre 80 et 90 points de base.
Prix de souscription	Exprimé en pourcentage de la valeur nominale, avec deux décimales. Les bornes inférieures et supérieures de prix sont calculées sur la base du taux facial et de la fourchette des primes d'émissions citées plus haut.
Taux de rendement actuariel brut	Le taux de rendement actuariel est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Ce taux n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses obligations jusqu'à leur remboursement final. Dans le cas de la présente opération et compte tenu de la méthode d'allocation retenue, à savoir « l'adjudication à la Française », ce taux sera déterminé en fonction du prix d'achat proposé par chaque souscripteur. Ce taux est également compris à l'intérieur d'une fourchette dont les bornes inférieures et supérieures sont déterminées par référence : - soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ; - soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007. Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 20 juillet de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 20 juillet si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par SNI S.A.. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Remboursement du principal	Le principal sera remboursé in fine, soit à l'échéance de l'emprunt.
Remboursement anticipé	SNI S.A. s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Toutefois, la société se réserve le droit de

	procéder à l'amortissement anticipé des obligations par des rachats dans le contexte qui sera prévu par la loi en vigueur, ces opérations étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normal et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal des titres restant en circulation. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Clauses d'assimilation	Les obligations émises ne font l'objet d'aucune assimilation aux titres d'une émission antérieure. Ces titres feront l'objet d'une nouvelle ligne. Dans le cas où SNI S.A. émettrait ultérieurement de nouvelles obligations jouissant à tous égards de droits identiques à ceux des obligations objet de la présente note d'information, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs des obligations anciennes, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi les opérations relatives à leur service financier et à leur négociation.
Rang de créance	Il n'existe aucune subordination de cet emprunt obligataire par rapport aux autres dettes de la société.
Garantie	L'emprunt obligataire, objet de la présente opération, ne fait l'objet d'aucune garantie.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration de SNI S.A. procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilités à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 20 juillet 2007

IV. COTATION EN BOURSE

Date d'introduction et de cotation prévue	20 juillet 2007
Code	990 115
Ticker	OB 115
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Calendrier de l'opération

Ordres	ETAPES	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	06/07/2007
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	09/07/2007
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM/	10/06/2007 avant 10h
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre de l'emprunt au bulletin de la cote	10/07/2007
5	Publication de l'extrait de la note d'information	11/07/2007
6	Ouverture de la période de souscription	16/07/2007

7	Clôture de la période de souscription	17/07/2007
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	18/07/2007
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse Règlement Livraison	20/07/2007
10	Publication des résultats de l'opération et du tableau d'amortissement	20/07/2007

V. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Conseiller et coordinateur global	Attijari Finances Corp. 163, boulevard Hassan II - Casablanca
Organisme centralisateur et Chef de File du syndicat de placement	Attijariwafa bank 163, boulevard Hassan II - Casablanca
Co-Chef de File du syndicat de placement	CDG Capital Immeuble CDG Capital Place Moulay El Hassan - BP 408 - Rabat
Etablissement dépositaire	Attijariwafa bank 2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

V.1. Garantie de bonne fin

ATTIJARIWAFABA BANK et CDG CAPITAL s'engagent solidairement, fermement et irrévocablement, à une garantie de bonne fin pour l'émission, objet de la présente convention, à hauteur de 600 000 000 dh (six cent millions de dirhams) chacun.

Cette garantie devra s'opérer au prix de souscription correspondant au taux souverain 10 ans (**valeur de marché¹ des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes**), augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.

VI. MODALITES DE SOUSCRIPTION

VI.1. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et le prix de souscription (inclus dans la fourchette des prix de souscription) souhaités. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement, par prix de souscription, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté.

Attijariwafa bank et CDG Capital seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe 1.

Par ailleurs, Attijariwafa bank et CDG Capital s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement ;

VI.2. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 16 juillet 2007 et sera clôturée le 17 juillet 2007 inclus. La date de jouissance est prévue pour le 20 juillet 2007.

¹ Au 3 juillet 2007, les deux courbes des taux publiées par Bank Al Maghrib (primaires et secondaires) sont très décalées par rapport aux transactions sur le marché secondaire.

VI.3. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs institutionnels nationaux tels que définis ci-après :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraires, quelque soit la catégorie des souscripteurs.

VI.4. Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A ce titre, les membres du syndicat de placement devront obtenir une copie du document qui l'atteste et la joindre au bulletin de souscription.

OPCVM	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le numéro du Registre du Commerce.
Investisseurs institutionnels de droit marocain	Modèle des inscriptions au Registre du Commerce comportant l'objet social qui fait apparaître leur appartenance à la catégorie.

VI.5. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte les conditions contenues dans la note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

VII. MODALITES DE CENTRALISATION DES ORDRES

Pendant la période de souscription, CDG Capital s'engage à communiquer quotidiennement à Attijariwafa Bank avant 15 heures l'état des souscriptions enregistrées dans la journée. Cet état sera adressé par la CDG Capital à Attijariwafa Bank au numéro de fax suivant : **022 29 76 56** . En cas de non souscription pendant une journée, l'état des souscriptions devra être transmis avec la mention « Néant ».

VIII. MODALITES D'ALLOCATION

L'allocation des obligations SNI S.A. sera réalisée à la fin de la période de souscription, en fin de journée, sur la base des souscriptions présentées par Attijariwafa bank et CDG Capital, selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit : le chef de file du syndicat de placement retient les soumissions aux prix les plus élevés, correspondant aux taux actuariels les moins élevés, jusqu'à ce que le montant de l'émission, soit atteint. Le chef de file fixera le prix limite de l'adjudication, correspondant au prix le moins élevé des demandes retenues et dans la limite des titres disponibles. Les soumissions retenues seront entièrement servies au prix limite soit au prix le moins élevé.

Dans le cas d'une sursouscription des titres offerts, les demandes exprimées au prix les plus élevés seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues au prix le moins élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit : (quantité offerte au prix le moins élevé) / (quantité demandée au prix le moins élevé).

Si le nombre d'obligations calculées selon cette méthode n'est pas un nombre entier, l'allocation des obligations restantes sera effectuée par tirage au sort.

Après le visa de la note d'information par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), aucune modification ne peut être effectuée au niveau des caractéristiques de l'opération ainsi qu'au niveau des modalités de souscription et d'allocation.

IX. RESULTAT DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 20 juillet 2007 pour la tranche A cotée et par Attijari Finances Corp. pour les deux tranches A et B dans le quotidien l'Economiste le 20 juillet 2007.

X. PAIEMENT DES INTERETS

L'Emetteur s'engage à rembourser les intérêts afférents aux obligations à chaque date anniversaire, et rembourser à leur échéance les obligations émises par SNI S.A. et domiciliées auprès de Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank, en tant que responsable du service financier de SNI S.A., réglera à chacun des détenteurs d'obligations SNI S.A. le montant dû qui lui revient.

XI. MODALITES DE REGLEMENT LIVRAISON

XI.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission d'ordres de livraison contre paiement (LCP) par le dépositaire des souscripteurs (Attijariwafa bank) auprès de Maroclear, à la date de jouissance prévue le 20 juillet 2007. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 20 juillet 2007.

XI.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désigné en tant que domiciliaire de l'opération, chargé de représenter SNI S.A. auprès du dépositaire central d'exécuter toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre l'émission objet de la présente note d'information.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XII.1.1. Personnes résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
 - leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XII.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

XII.2. Plus values

XII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts (CGI), les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 dh ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XII.2.2. Personnes Non Résidentes

Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE SNI S.A.

I. PRESENTATION GENERALE DE SNI S.A.

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Société Nationale d'Investissement (SNI)
Siège social	60, rue d'Alger – Casablanca
Téléphone / télécopie	(212) 22 43 21 00 / (212) 22 23 10 76
Adresse électronique	www.ona.ma
Forme juridique	Société Anonyme régie par les dispositions de la loi 17/95 relatives aux sociétés anonymes.
Date de constitution	31/12/1966
Durée de vie de la société	99 ans
Registre du commerce	88 583 - Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	La société a pour objet : - la création, l'exploitation, le contrôle, la gestion, la direction et la coordination de toutes entreprises industrielles, commerciales et financières, dans tous les secteurs d'activité, y compris l'ingénierie financière et le conseil ; - la gestion des valeurs mobilières et la prise de participations dans lesdites entreprises ou sociétés ; - l'étude et la réalisation de tous placements ou investissements ; - toutes études et recherches intéressant toutes techniques ou industries ; - l'acquisition, la cession et l'exploitation de tous brevets, licences, procédés et exclusivités ; - plus généralement, toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social au 30/06/2007	1 090 000 000 Dh.
Liste des textes législatifs applicables à ONA S.A.	- la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes. - les dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne. - les dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01) ; - les dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02). - Règlement général du dépositaire central du 16-04-1998

- Règlement général de la Bourse de Casablanca du 22-11-2004

Documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés à : SNI S.A. - Division des Actes Sociaux - 60, rue d'Alger, Casablanca.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

I.2. Renseignements sur le capital de SNI S.A.

I.2.1. Situation actuelle au 30.06.2007

Le capital social de SNI S.A. s'élève à 1 090 000 000 dirhams et est intégralement libéré. Il se compose de 10 900 000 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

I.2.2. Évolution du capital social

Aucune opération portant sur le capital de SNI n'a été enregistrée au cours des 5 dernières années.

I.2.3. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de SNI S.A., aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires de celle-ci.

I.2.4. Répartition et évolution du capital social et des droits de vote

	31/12/2004		31/12/2005		31/12/2006	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
<u>Actionnaires nationaux</u>	10 654 698	97,7%	10 654 699	97,7%	10 654 699	97,7%
COPROPAR	6 528 640	59,9%	6 528 640	59,9%	6 468 640	59,3%
RMA / WATANIYA	1 461 841	13,4%	1 461 841	13,4%	1 461 841	13,4%
MCMA - MAMDA	634 890	5,8%	634 890	5,8%	634 890	5,8%
C.I.M.R	354 052	3,2%	354 052	3,2%	354 052	3,2%
R.C.A.R	417 011	3,8%	405 846	3,7%	405 846	3,7%
Axa Assurance Maroc	84 674	0,8%	84 674	0,8%	84 674	0,8%
Caisse de retraite Bank al Maghrib	15 253	0,1%	15 253	0,1%	15 253	0,1%
Fond Marocain de Placement	15 312	0,1%	12 818	0,1%	12 812	0,1%
SOFIPAR	10 893	0,1%	10 893	0,10%	10 893	0,1%
Autres actionnaires nationaux ⁽¹⁾	1 132 132	10,4%	1 145 792	10,5%	1 205 798	11,1%
<u>Actionnaires internationaux</u>						
Lafarge Coppee	245 302	2,2%	245 301	2,2%	245 301	2,2%
Total	10 900 000	100,0%	10 900 000	100,0%	10 900 000	100,0%

Source : SNI

(1) La part des autres actionnaires nationaux correspond au flottant en Bourse étant donné que la part détenue par le personnel de SNI est non significative.

NB : Une action SNI donne droit à un vote.

I.2.5. Renseignements relatifs aux actionnaires significatifs de SNI S.A.

COPROPAR	Holding de Participation
Chiffre d'affaires en 2006 – MDh	0
Résultat net en 2006 – MDh	179
Capitaux propres en 2006 – MDh	2 073
Actionnariat au 30 juin 2007 :	
ERGIS	100%

RMA-WATANYA	Assurance
Chiffre d'affaires en 2006 – MDh	3 055
Résultat net en 2006 – MDh	574
Capitaux propres en 2006 – MDh	4 785
Actionnariat au 30 juin 2007 :	
Finance.com	47%
Bmce Bank	10%
Autres	43%

MAMDA	Assurance
Chiffre d'affaires en 2006 – MDh	305
Résultat net en 2006 – MDh	280
Capitaux propres en 2006 – MDh	1 941
Actionnariat au 30 juin 2007 :	
Sociétaires	-

MCMA	Assurance
Chiffre d'affaires en 2006 – MDh	431
Résultat net en 2006 – MDh	413
Capitaux propres en 2006 – MDh	2 356
Actionnariat au 30 juin 2007 :	
Sociétaires	-

I.3. Marché des titres de SNI S.A.

I.3.1. Caractéristiques des titres SNI S.A.

SNI S.A. est cotée au marché secondaire de la Bourse de Casablanca sous le « ticker » SNI et le code technique 2400.

I.3.2. Émissions obligataires

L'état des titres de créances cotées du groupe SNI se présente comme suit :

Montant de l'émission en Kdh	Date de l'émission	Nominal en Dh	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
1 200 000	2004	100 000	4,65%	5 ans	In fine	10/12/2009

I.3.3. Programme de billets de trésorerie

SNI S.A. a lancé un programme de billets de trésorerie pour un plafond de Dh 1 000 000 000 (un milliard de dirhams) en août 2006, permettant à la société de financer son besoin en trésorerie à court terme.

Au 30 juin 2007, l'encours du programme de billets de trésorerie SNI S.A. s'établit à Dh 400 000 000 (quatre cent millions de dirhams).

I.3.4. Notation

La société SNI S.A. n'a pas fait l'objet d'une notation.

II. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

II.1. Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, SNI S.A est administrée par un conseil d'administration composé de 5 membres au moins et 15 au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire.

La composition du Conseil d'Administration au 31 mai 2006 se présente comme suit :

Administrateurs	Fonction	Date de cooptation*	Expiration du mandat actuel
M. Hassan BOUHEMOU Président Directeur Général de SNI S.A.	Président	26.03.2003	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011
M. Saâd BENDIDI Administrateur Directeur Général	Administrateur	14.01.2005	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011
M. Abdellaziz ABARRO Représentant ONA S.A.	Administrateur	27.03.2002	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2012
M. Bassim JAÏ HOKIMI	Administrateur Indépendant	08.04.2002	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2012
M. Jacques LEFEVRE	Administrateur Indépendant	26.09.2000	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2012
ATTIJARIWafa BANK	Administrateur	23.12.1994	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011
SIGER Représentée par M. Mounir MAJIDI	Administrateur	21.05.2002	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2007
MCMA Représentée par M. Abed Yacoubi SOUSSANE	Administrateur	23.12.1994	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011
RMA WATANYA Représentée par M. Azzedine GUESSOUS	Administrateur	23.12.1994	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011
SGMB Représentée par M. Abdelaziz TAZI	Administrateur	23.12.1994	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011

*ou renouvellement de mandat

L'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2007 a renouvelé pour une durée statutaire de 6 années les mandats d'administrateurs qui expiraient au 31/12/2006.

II.2. Les organes de direction

II.2.1. Principaux dirigeants

Le management de SNI S.A. était assuré par les équipes de ONA S.A. jusqu'en novembre 2006. A partir de cette date SNI S.A. a entrepris la constitution d'équipes propres pour les fonctions principales que sont le Développement et le Suivi des Participations.

Ces équipes sont sous la direction des MM. Ayman TAUD et Mohammed LAMRANI, eux-mêmes supervisés directement par le président directeur général.

Il n'existe pas d'organigramme fonctionnel de SNI S.A.

La liste des principaux dirigeants de SNI S.A. se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI S.A	2003
M. Aymane TAUD	Directeur SNI S.A. en charge du Développement et du Suivi des Participations	2006
M. Mohammed LAMRANI	Directeur SNI S.A. en charge du Développement et du Suivi des Participations	2007

Source SNI S.A.

Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Hassan BOUHEMOU

41 ans

M. BOUHEMOU est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole des Mines de Paris. Il débute sa carrière en 1992 à BMCI en tant que Chargé des Grandes Entreprises. En 1994, il rejoint le Groupe BMCE où il occupe les postes d'Administrateur Directeur Général de la société de gestion d'actifs du Groupe, et de Membre du Comité de Direction de BMCE Capital.

A partir de novembre 2001, il est nommé Administrateur Directeur Général de SIGER. M. BOUHEMOU est à ce titre administrateur de plusieurs participations de SIGER.

Depuis janvier 2005 jusqu'à ce jour, M. BOUHEMOU assume les fonctions de Président Directeur Général de la SNI et de ONA International.

M. BOUHEMOU est par ailleurs Président Fondateur de l'association des sociétés et fonds d'investissement marocains.

Aymane TAUD

36 ans

Diplômé est de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD démarre sa carrière dans l'audit au sein du cabinet parisien de BDO.

Il intègre l'équipe Corporate Finance de la banque d'affaires CFG en 1997 et participe à de nombreuses opérations de fusions-acquisitions et d'émissions sur les marchés de capitaux.

En mars 2001, il est nommé Directeur du Département Fusions-Acquisitions de CFG. En septembre 2001, il participe à la création de Financia, société de conseil en Fusions-Acquisitions.

Le rachat de Financia par la banque d'affaires BMCE Capital en 2005 le conduit à occuper le poste de Directeur Général de BMCE Capital Conseil, entité du groupe BMCE en charge des activités de conseil en fusions-acquisitions et en émissions sur les marchés de capitaux.

En novembre 2006, il rejoint SNI S.A. en tant que Directeur.

Mohamed Lamrani

38 ans

Est diplômé d'HEC Paris. Il a débuté sa carrière au sein du cabinet de conseil en stratégie Corporate Value Associates à Paris en tant que consultant auprès de grandes sociétés du CAC 40.

Il rejoint en 1998 le cabinet international A.T. Kearney, un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en amélioration de la performance.

En Juin 2005, il est promu vice-président et associé au sein d'A.T. Kearney et en Janvier 2006, il prend la charge de l'activité Private Equity du bureau de Paris.

Il rejoint SNI S.A. depuis mai 2007 où il est nommé au poste de Directeur.

Par ailleurs, les fonctions support demeurent assurées par ONA S.A.. Seules les fonctions liées au Développement et Suivi des Participations de SNI S.A. ne sont plus assurées au niveau de ONA S.A.

Les fonctions financières (comptabilité, trésorerie, fiscalité...) sont sous la responsabilité de M. Hassan OURIAGLI, Directeur en charge de la stratégie financière d'ONA S.A..

Les fonctions non financières (ressources humaines, juridique, communication...) sont supervisées par M. Chahid SLAOUI, Directeur en charge des Affaires Générales et Relations Institutionnelles et du Contrôle Général de ONA S.A..

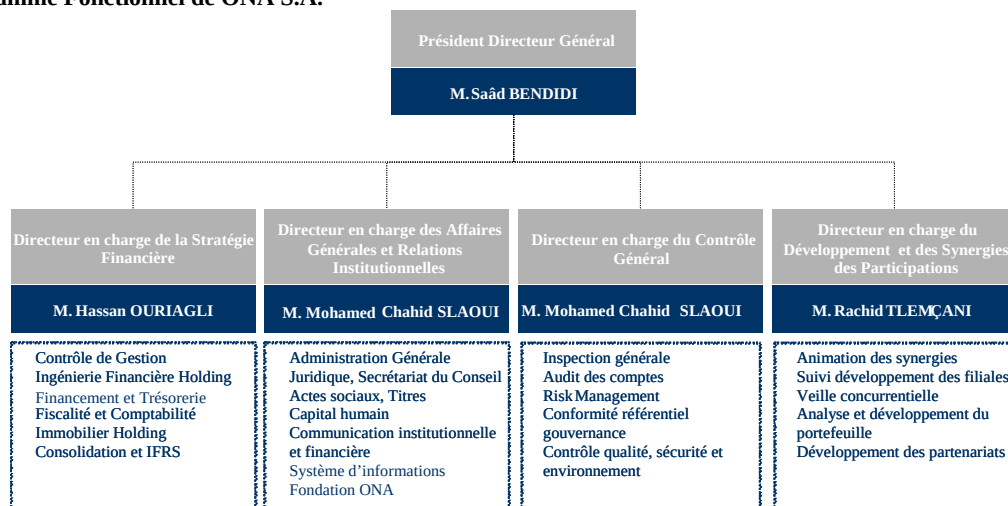
La liste des principaux dirigeants d'ONA S.A. se présente de la manière suivante :

Dirigeants	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Saâd BENDIDI	Président Directeur Général ONA – Administrateur Directeur Général SNI – Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	2005
M. Hassan OURIAGLI	Directeur en charge de la Stratégie Financière ONA S.A.	2003
M. Mohamed Chahid SLAOUI	Directeur en charge des Affaires Générales et Relations Institutionnelles ONA S.A.	2004
M. Mohamed Chahid SLAOUI	Directeur en charge du Contrôle Général ONA S.A.	2004
M. Rachid TLEMÇANI	Directeur en charge du Développement et des Synergies des Participations ONA S.A.	2004

Source : ONA S.A.

L'organigramme fonctionnel d'ONA S.A. se présente de la manière suivante :

Organigramme Fonctionnel de ONA S.A.



Source : ONA S.A.

Les différentes directions d'ONA S.A. (à l'exception de la direction Développement et Synergies des Participations ONA S.A.) assurent la gestion des holdings ONA S.A. et SNI S.A. et jouent un rôle d'appui, de contrôle et d'animation des processus de synergies et de diffusion des règles de bonne gouvernance entre les différentes entreprises du Groupe.

Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Saâd BENDIDI

47 ans

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1983, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) en 1985 ainsi que de l'Institut des Etudes Politiques de Paris (IEP) en 1985.

Après un début de carrière à Wafabank, en qualité de Directeur du Département Stratégie et Planification, il rejoint le cabinet Booz Allen & Hamilton à Paris, en tant que consultant. Il intègre par la suite un groupe familial marocain pour le compte duquel il occupe la direction générale de deux sociétés.

Il rejoint ensuite le Groupe Bmce où il est nommé Directeur Délégué auprès du Président en charge des Participations et des Investissements.

En 1999, M. BENDIDI est nommé Président de Medi Telecom et, en 2001, il occupe le poste de Vice Président de Finance.com où il fut appelé à siéger au sein de plusieurs Conseils d'Administration (dont Bmce, Maghrebail, Sofac Credit, Risma, ...).

Parallèlement à ces fonctions, M. BENDIDI conduit la fusion des compagnies d'assurances Rma et Al Wataniya avant d'occuper le poste de Président Directeur Général de l'entité fusionnée, Rma Watanya.

En janvier 2005, il est nommé Président Directeur Général du groupe ONA.

Hassan OURIAGLI

44 ans

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées.

Après un début de carrière dans une société de bourse où il est en charge de la recherche et de l'actuariat, M. OURIAGLI rejoint en 1989 la banque d'investissement du groupe Crédit Lyonnais dans laquelle il occupera successivement plusieurs postes de responsabilités.

Il rejoint en 1992 le groupe Reuters où il met en place l'activité Risk Management en France puis à l'international.

En 1996, il rejoint le groupe Ernst & Young Consulting France en tant que responsable des activités conseil dans le domaine des marchés de capitaux. En 2000, il est promu directeur associé.

Il rejoint le groupe ONA en mai 2003 où il est nommé au poste de directeur attaché à la présidence, en charge des participations financières. M. OURIAGLI sera chargé également de l'animation du plan stratégique.

En novembre 2004, il est nommé directeur de la stratégie financière en charge du plan stratégique, du contrôle de gestion, de la trésorerie et de l'ingénierie financière holding.

M. OURIAGLI est également président de Mercure.com, qui est le holding gérant les participations d'ONA S.A dans les nouvelles technologies de l'information.

Mohammed Chahid SLAOUI

46 ans

Titulaire d'un Bachelor of Sciences en Relations Industrielles à l'Ecole des Relations Industrielles (Université de Montréal-Canada) et d'un diplôme d'Etudes Collégiales en Sciences de l'Administration (Collège Français de Montréal-Canada), M. SLAOUI a exercé pendant plusieurs années en tant que

Directeur des Ressources Humaines dans différentes entreprises au Canada puis au Maroc, notamment à BATA et Air Liquide. Il rejoint en 1999 le groupe ONA pour occuper le poste de Directeur des Ressources Humaines du Groupe puis de Président du Directoire de Cofarma.

A compter de novembre 2004, M. SLAOUI revient à ONA S.A. en tant que Directeur du Contrôle Général en charge de l'Inspection générale, de l'audit des comptes, du Risk Management de la conformité au référentiel de gouvernance et contrôle qualité, sécurité, environnement. A compter de septembre 2006, M. SLAOUI est également Directeur des Affaires Générales et Relations Institutionnelles.

Rachid TLEMÇANI

43 ans

M. Rachid TLEMÇANI est diplômé de l'Université Paris dauphine (MSG 1989) et de l'ENSAE (DEA Econométrie 1989).

Après une expérience au niveau de la Banque d'Affaires en tant que fondateur d'Attijari Finances Corp., M. TLEMÇANI rejoint ONA S.A. en novembre 2004 pour prendre en charge la Direction Développement et Synergies des Participations.

Cette Direction a notamment comme prérogatives le développement du périmètre et le niveau des synergies entre les filiales d'ONA S.A.. Son fonctionnement s'inscrit dans la droite ligne des nouvelles règles de gouvernance instituées par le Groupe.

II.3. Gouvernement d'Entreprise

II.3.1. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

Il est attribué annuellement aux administrateurs des jetons de présence à hauteur de 1,2 millions de dirhams soit 200 000 dirhams par administrateur.

II.3.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants du groupe SNI S.A. au 31/12/2006 s'élève à 16,6 Mdh (périmètre incluant SNI S.A., Leader Food, Longométal et 50% de Lafarge Maroc).

II.3.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres des divers organes de SNI S.A..

II.3.4. Intéressement et participation du personnel

Il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au sein de SNI S.A..

II.3.5. Comités de contrôle

Il n'existe pas de comités techniques au sein de SNI S.A. Cependant, il existe chez ONA S.A. des comités de contrôle :

- **le comité stratégique ONA S.A.**, composé de M. Saâd BENDIDI, Président Directeur Général de ONA S.A. et de M. Hassan BOUHEMOU, Président Directeur Général de SNI S.A.
- **le comité des risques et des comptes ONA S.A.**, qui se compose de M. Bassim JAÏ HOKIMI Administrateur Indépendant SNI S.A. et ONA S.A. et de M. José Andres REIG Administrateur ONA S.A.
- **le comité des nominations et des rémunérations ONA S.A.** composé de M. Saâd BENDIDI, et de M. Hassan BOUHEMOU.

PARTIE IV : ACTIVITE DE SNI S.A.

I. HISTORIQUE DE SNI S.A.

1966	Création de la Société Nationale d'Investissement.
1967	Introduction en bourse de la société.
Années 70	La société devient un acteur majeur du programme de « marocanisation » en investissant régulièrement dans les secteurs clés du pays.
1994	Privatisation de SNI S.A. marquant une nouvelle étape de son développement avec notamment la mise en place de partenariats à long terme avec des opérateurs internationaux tels que le Groupe Lafarge.
1996	SNI S.A. entame une politique de recentrage avec la cession de certaines participations minoritaires non-stratégiques telles que la Samir et le CIH et procède à une importante augmentation de capital pour faire face à des besoins de financement.
1999	Groupe ONA devient le premier actionnaire de SNI S.A. Ce rapprochement permet aux deux structures de créer des synergies entre les sociétés des deux groupes opérant dans les mêmes métiers.
2000	SNI S.A. se retrouve au cœur du groupe ONA avec quatre métiers stratégiques : Matériaux de Construction, Agroalimentaire, Distribution et Activités Financières.
2003	Dans le cadre d'une refonte de la structure de l'actionnariat, SNI S.A. devient le premier actionnaire de ONA S.A. avec une part de capital de 29,84% à l'issue de cette opération.
2004	SNI S.A. renforce sa participation dans le capital de ONA S.A. avec une part de capital de 32,4%. De plus, SNI S.A. procède à la cession de près de 20% des titres Berliet à Renault Trucks, ainsi qu'à la cession de quelques 90 030 titres TFZ à travers sa filiale OHIO.
2005	SNI S.A. poursuit sa politique de recentrage à travers une restructuration de ses participations dans Longométal Afrique et Leader Food à travers des augmentations de capital, ayant pour objectif d'assainir la situation financière de ces deux entités. Par ailleurs, SNI S.A. renforce également sa participation dans ONA S.A. avec une part de capital de 33,3% à fin décembre 2005.
2006	SNI S.A renforce son partenariat stratégique avec Arcelor pour le développement de Sonasid. Ce partenariat a pour objectif de consolider et de développer la position de Sonasid sur le marché marocain et de le faire bénéficier des transferts de technologies et de compétences d'Arcelor. Ainsi, SNI S.A. crée le nouvel holding « Nouvelles Sidérurgies Industrielles » (NSI), dans lequel elle transfère sa participation dans Sonasid. NSI détient actuellement 64,86% du capital de Sonasid et est elle-même détenue à 25,00% par SNI S.A.; 50,00% par Arcelor et 25% par des investisseurs qualifiés. Par ailleurs, SNI : ✓ augmente sa participation dans le capital de ONA S.A., celle-ci évolue de 33,3 % à 33,5% ; ✓ détient en co-investissement avec ONA S.A. (qui en est l'opérateur) 49% du capital de Wana ; ✓ cède la totalité de sa participation (10,04%) dans Berliet Maroc. Le premier semestre 2007 est marqué par : ✓ l'aboutissement de la procédure d'arbitrage entre ONA S.A. et Auchan (portant sur la nomination du troisième membre du Directoire de Acima et Marjane) en janvier 2007 ; ✓ le désengagement le 19 mars 2007 de ONA S.A. de sa participation de 49% dans le capital de Axa-ONA, holding de contrôle de Axa Assurance Maroc ; ✓ l'ouverture d'un hypermarché Marjane Hay Hassani à Casablanca et d'un parc d'activité commerciale Marjane Square à Marrakech en janvier 2007 ; ✓ le lancement par Wana de l'offre Entreprises en janvier 2007, de l'offre Particuliers et ouverture des premières agences en février 2007 ; ✓ le démarrage des travaux de modernisation et d'augmentation de capacité de l'usine de Tanger de Lafarge Maroc ; ✓ le démarrage des travaux de doublement de la capacité cuisson de l'usine de Tétouan II et la construction d'une station de broyage à proximité du port de Tanger Méditerranée.
2007	

II. APPARTENANCE DE SNI S.A. A UN GROUPE

SNI S.A. dispose d'un actionnariat institutionnel stable composé de Copropar et d'investisseurs institutionnels marocains et étrangers de référence.

SNI S.A. bénéficie d'un processus de gestion intégré dans le cadre du groupe ONA/SNI.

Au terme de la rotation des participations effectuées en 2003 par ONA/SNI, SNI S.A. est désormais un holding financier constituant un levier d'investissement pour le groupe.

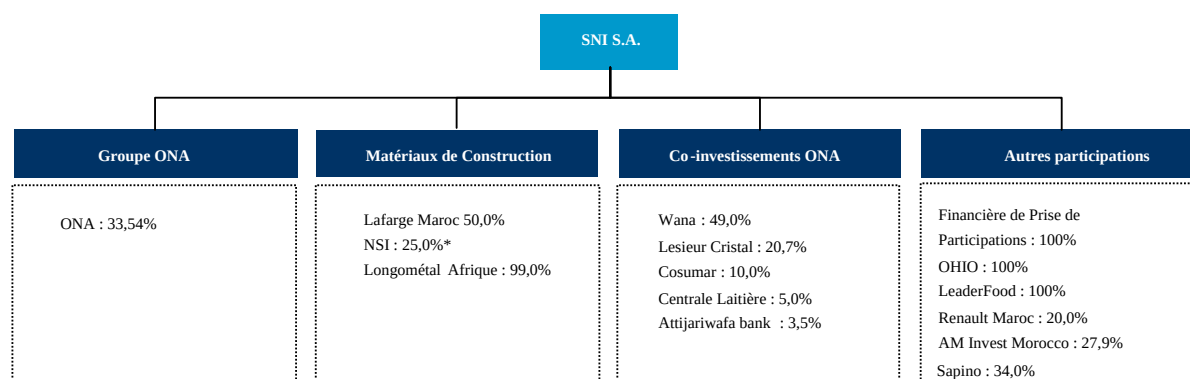
Le groupe ONA/SNI comprend 8 sociétés cotées en bourse dont : ONA S.A., SNI S.A., Lesieur Cristal, Centrale Laitière, Managem, Cosumar, Attijariwafa bank (ex BCM et Wafabank) et Lafarge Ciments.

III. PORTEFEUILLE DE SNI S.A.

III.1. Structure du portefeuille de SNI S.A. au 30.06..2007

Les principales participations SNI S.A. au 30.06.2007 se présentent de la manière suivante :

Principales participations de SNI S.A. au 30.06.2007



Source : SNI S.A.

*SNI détenait 20,6% du capital de la Sonasid avant la transaction de référence SNI/NSI

III.2. Inventaire des principales participations de SNI S.A

ONA S.A.

Activité	Holding
Dénomination	ONA S.A.
Siège	60, rue d'Alger, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	205,5 Mdh
Résultat net 2006	706 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	585 749 600 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	5 857 496
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	5 857 496
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	33,5%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	146 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Rma Watanya	6,8%
Axa Assurance Maroc	6,1%
Lafico	5,9%
Mcma/Mamda	5,1%
Siger	5,0%

Lafarge Maroc

Activité	Cimenterie
Dénomination	Lafarge Maroc
Siège	6, Route de Mekka, Quartier Les Crêtes BP 7234, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	69 Mdh
Résultat net 2006	362 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	768 863 100 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	7 688 631
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	7 688 631
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	50,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	144,6 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Lafarge France	50,0%

Leader Food

Activité	Agroalimentaire
Dénomination	Leader Food
Siège	Rue SB7, Bd Chefchaoui, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	57 Mdh
Résultat 2006	5 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	37 300 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	373 000
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	373 000
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	100,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	-
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	Néant

Longométal Afrique

Activité	Commerce
Dénomination	Longométal Afrique
Siège	Boulevard Oukat Badis, Aïn Sebaa Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	395 Mdh
Résultat net 2006	26 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	13 464 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	134 640
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	134 640
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	99,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	-
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	Néant

Lesieur Cristal

Activité	Agroalimentaire
Dénomination	Lesieur Cristal
Siège	1, Rue Caporal Corbi BP 3095, Roches Noires, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	3 598 Mdh
Résultat net 2006	70 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	57 127 900 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	571 279
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	571 279
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	20,7%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	17,1 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Axa Assurances Maroc	7,9%
ONA	56,1%

Renault Maroc

Activité	Import véhicules
Dénomination	Renault Maroc
Siège	Place Bandoeng, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	3 044
Résultat net 2006	16 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	62 500 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	62 500
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	62 500
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	20,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	2,0 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	80,0%
Groupe Renault	

Cosumar

Activité	Agroalimentaire
Dénomination	Cosumar
Siège	8, Rue El Mouayamid Ibnou Abbad, BP 3098, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	3 619 Mdh
Résultat net 2006	239 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	41 906 800 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	419 068
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	419 068
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	10,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	16,8 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
CIMR	12,9%
ONA	55,5%

Centrale Laitière

Activité	Agroalimentaire
Dénomination	Centrale Laitière
Siège	Twin Center tour A, 6 ^{ème} étage, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	3 856 Mdh
Résultat net 2006	350 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	4 676 700 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	46 767
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	46 767
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	5,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	17,8 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Gervais Danone	30,0%
ONA	55,1%

Ohio

Activité	Société de portefeuille
Dénomination	Ohio
Siège	60, Rue d'Alger, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	-
Résultat net 2006	2 Mdh
Montant du capital détenu au 30.05.2007	8 999 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	17 998
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	17 998
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	100,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	4,0 Mdh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	Néant

Financière de Prise de Participation (ex Financière d'emballages)

Activité	Holding
Dénomination	Financière de Prise de Participation
Siège	60, Rue d'Alger, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	-
Résultat net 2006	-
Montant du capital détenu au 30.05.2007	297 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30.05.2007	297
Nombre de droits de vote détenus au 30.05.2007	297
Fraction du capital détenu au 30.05.2007	99,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	-
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	Néant

Nouvelles Sidérurgies Industrielles

Activité	Holding détenant les participations de SNI S.A dans le secteur de l'acier (Sonasid)
Dénomination	Nouvelles Sidérurgies Industrielles (NSI)
Siège	60, Rue d'Alger, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	-
Résultat net 2006	222 Mdh
Montant du capital détenu au 30/05/2007	903 972 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 30/05/2007	9 039 720
Nombre de droits de vote détenus au 30/05/2007	9 039 720
Fraction du capital détenu au 30/05/2007	25,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	52,4 MDh
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Arcelor	50,0%
Axa Assurance Maroc	6,0%
Mcma/Mamda	7,6%
Rma Watanya	5,1%

AM Invest Morocco

Activité	Fonds d'investissement
Dénomination	AM Invest Morocco
Siège	37, Rue Jalal Eddin Al Assioti, Casablanca
Chiffre d'affaire 2006	2 Mdh
Résultat net 2006	-2 Mdh
Montant du capital détenu au 31/05/2006	60 000 000 Dh
Nombre d'actions détenues au 31/05/2006	600 000
Nombre de droits de vote détenus au 31/05/2006	600 000
Fraction du capital détenu au 31/05/2006	24,5%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	-
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
Wafa Assurance	9,3%
Axa Assurance Maroc	13,9%
Mcma/Mamda	27,9%
CIMR	13,9%

WANA

Activité	Télécommunication
Dénomination	Wana (ex Maroc Connect)
Siège	4, Rue Molière, Casablanca (Sidi Maarouf)
Chiffre d'affaire 2006	112 Mdh
Résultat net 2006	-176 Mdh
Montant du capital détenu au 31/05/2006	216 354 100 Dh
Nombre d'actions détenues au 31/05/2006	2 163 541
Nombre de droits de vote détenus au 31/05/2006	2 163 541
Fraction du capital détenu au 31/05/2006	49,0%
Dividendes perçus en 2006 au titre de 2005 par SNI S.A.	-
Autres actionnaires significatifs au 30.05.2007	
ONA S.A.	51,0%

III.2.1. Relations entre SNI, les entités du Groupe et ses filiales

ONA S.A. entretient des relations avec le groupe SNI à travers la société holding SNI S.A. (rémunérations de gestion et avance en comptes courants à vue au taux de 3,6% au 4^{ème} trimestre 2006).

Les flux financiers pour la période 2004-2006 entre ONA et SNI se présentent de la manière suivante :

En millions de dirhams	2004	2005	2006
Flux comptabilisés au niveau de SNI S.A.	-64,1	-16,3	-30,1
Flux comptabilisés au niveau de ONA S.A.	+64,1	+16,3	+30,1

Source : SNIA S.A.

■ Conventions conclues au cours de l'exercice 2006

Convention de gestion de trésorerie entre SNI S.A. et NSI

La société Nouvelle Sidérurgie Industrielle (NSI) a conclu, en 2006, une convention de gestion de trésorerie avec SNI en vue de bénéficier d'une juste rémunération de ses disponibilités et d'une optimisation de sa gestion de trésorerie.

La société NSI a accordé des avances à SNI S.A. dont le solde au 31 décembre 2006 s'élève à 514 millions de dirhams. Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 2,89% au titre du premier semestre 2006, 2,93% au titre du 3^{ème} trimestre 2006 et 3,14% au titre du 4^{ème} trimestre 2006. La charge nette comptabilisée par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 2,2 millions de dirhams.

Convention de gestion de trésorerie entre SNI et NSI

Cette convention, conclue le 31 mai 2006, prévoit le versement par Sonasid à SNI S.A. d'une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, au titre des prestations d'assistance en matière de stratégie générale, financière, administrative, comptable, juridique et fiscale, ainsi qu'en matière de communication et de ressources humaines.

Le montant du produit comptabilisé au titre de l'exercice 2006 s'élève à 35 millions de dirhams.

■ Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Convention de gestion de trésorerie entre SNI S.A. et Financière de Prises de Participation

Les avances en comptes courant versées par Financières de Prises de Participation s'élèvent au 31 décembre 2006 à DH 1,9 millions.

Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 3,9% de janvier à août 2006 et à 4,44% de septembre à décembre 2006. Le produit comptabilisé » par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 0,1 million de dirhams.

Convention de gestion de trésorerie entre SNI S.A. et COPROPAR

Les avances accordées par SNI S.A. à COPROPAR s'élèvent au 31 décembre 2006 à 474,8 millions de dirhams. Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 2,5% au titre du 1^{er} semestre 2006, 3,36% au titre du 3^{ème} trimestre 2006, et 3,6% au titre du 4^{ème} trimestre 2006.

Le produit comptabilisé par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 19,4 millions de dirhams.

Convention de gestion de trésorerie entre SNI S et Leader Food

Les avances en comptes courant versées par Leader Food à SNI S.A. s'élèvent au 31 décembre 2006 à 13,7 millions de dirhams. Le taux de rémunération de ces avances est de 3,6% au titre des 3 premiers trimestres 2006 et 2,5% au titre du 4^{ème} trimestre 2006.

La charge comptabilisée par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 0,6 millions de dirhams.

Convention de gestion de trésorerie entre SNI S.A. et Sonasid

Cette convention, conclue le 16 mai 2000, prévoit une centralisation des opérations de trésorerie du Groupe, ainsi que la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes filiales, en favorisant une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie. Le taux de rémunération des avances de trésorerie est de 3,6%.

Le solde du compte courant créditeur Sonasid de 447,3 millions de dirhams au 31 décembre 2005 a été totalement remboursé en 2006. la charge comptabilisée par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 4,9 millions de dirhams.

Convention d'avances en compte courant entre ONA S.A. et SNI S.A.

Cette convention, conclue en août 1999, prévoit la mise à disposition d'avances en compte courant entre les deux sociétés. Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 2,5% au titre du 1^{er} semestre 2006, 3,36%, au titre du 3^{ème} trimestre 2006 et 3,6% au titre du 4^{ème} trimestre 2006.

Le solde au 31 décembre 2006 du compte courant est créditeur de 126,5 millions de dirhams. La charge nette comptabilisée par Sni au titre de l'exercice 2006 s'élève à 30,1 millions de dirhams.

Convention d'avances en compte courant entre SNI S.A. et Longométal Afrique

Les avances accordées par SNI S.A. à la société Longométal Afrique s'élèvent au 31 décembre 2006 à 25 millions de dirhams.

Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 3,9% de janvier à août 2006, et à 4,44% de septembre à décembre 2006.

Le produit comptabilisé par SNI au titre de l'exercice 2006 s'élève à 1,0 millions de dirhams.

Convention d'avances en compte courant entre SNI S.A. et OHIO

En vertu de cette convention conclue le 2 janvier 1997 et mise en application à partir du 1^{er} janvier 1997, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, SNI S.A met à la disposition de la société OHIO des avances en comptes courant. Ces avances servent exclusivement à l'acquisition de valeurs mobilières. Le taux de rémunération de ces avances s'élève à 3,9% de janvier à août 2006, et à 4,44% de septembre à décembre 2006.

Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2006 à 2,3 millions de dirhams. Le produit comptabilisé par SNI S.A au titre de l'exercice 2006 s'élève à 0,1 million de dirhams.

Convention d'assistance générale et de gestion entre SNI S.A. et Lafarge Maroc

Cette convention est conclue pour une durée de trois années à compter du 1^{er} janvier 1996. elle est renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles durées de trois ans. Elle concerne les prestations d'assistance générale et de gestion fournies par SNI S.A à Lafarge Maroc.

En 2006, la rémunération est de 1% du chiffre d'affaires cumulé de Lafarge Maroc. Le produit comptabilisé par SNI S.A. au titre de l'exercice 2006 s'élève à 33,4 millions de dirhams.

Convention d'assistance générale et de gestion entre SNI S.A. et Sonasid

Cette convention conclue le 16 mai 2000 prévoit une rémunération annuelle égale à 0,4% du chiffre d'affaires cumulé des ventes de Sonasid et de ses filiales. Le montant global de la rémunération à percevoir par SNI S.A. a été plafonné à 8 millions de dirhams par an.

Cette convention a été remplacée depuis le 31 mai 2006 par la convention d'assistance permanente entre SNI S.A. et NSI.

Le montant de la rémunération comptabilisée en produits, au titre de l'exercice 2006, s'élève à 3,0 millions de dirhams.

III.3. Revue du portefeuille

SNI S.A. est un holding regroupant plusieurs activités au sein de trois grandes branches : Holdings essentiellement constituée du groupe ONA, Matériaux de Construction et Portefeuille et autres métiers.

■ **Groupe ONA :**

Groupe ONA est un groupe industriel privé marocain. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 28,9 Mrds de dirhams au titre de l'exercice 2006. Le groupe ONA opère dans les 5 métiers stratégiques suivants : mines, agroalimentaire, distribution, activités financières, portefeuille et métiers en développement.

■ **Matériaux de Construction² :**

- SNI S.A, à travers sa filiale Lafarge Maroc, est partenaire du groupe Lafarge, multinationale présente dans le secteur des matériaux de construction. Lafarge Maroc produit du ciment, du béton, du granulat, du plâtre et de la chaux industrielle.
Les sites de productions (capacités 4,5 millions de tonnes) comprennent 4 usines pour le ciment, 17 centrales à béton, 1 usine pour le plâtre, 1 usine pour le granulat et 1 unité pour la chaux.
- Par ailleurs, SNI S.A. par le biais du holding de participation NSI est partenaire du groupe sidérurgique multinational Arcelor dans la société Sonasid. Sonasid est spécialisé dans la production d'acier sous forme de rond à béton, de fil machine et de laminés marchands. La société dispose de deux laminoirs à Jorf Lasfar et Nador et d'une aciérie à Jorf Lasfar. La capacité de production des deux laminoirs s'élèvent à plus de 950 000 tonnes d'acier, celle de l'aciérie s'élèvent à fin 2006 à près de 700 000 tonnes de billettes.
- Longométal Afrique compte parmi les leaders au Maroc dans la distribution et le négoce des produits métallurgiques. Elle est spécialisée dans la distribution de produits professionnels destinés aux secteurs du bâtiment et de l'industrie. L'activité de la société s'articule essentiellement autour de 3 familles de produits : distribution de ronds à béton, importation et distribution d'aciers : poutrelle, produits plats, laminés, distribution de tôles Nervesco.

■ **Co-investissements ONA :**

Ce portefeuille est constitué des participations suivantes :

- Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire maghrébin en termes d'emplois et de ressources, il est actif au Maroc, en Tunisie et au Sénégal.
- Cosumar intervient dans le traitement de la betterave pour en extraire du sucre blanc, dans le raffinage du sucre brut et procède à la commercialisation de sucre raffiné.
- Lesieur la société intervient dans la trituration des graines oléagineuses, le raffinage et le conditionnement des huiles alimentaires et la fabrication et le conditionnement de savon et de détergeant.
- Wana est le troisième opérateur de télécommunication au Maroc. La société a démarré la commercialisation de ses produits de télécommunications mobile au cours du premier trimestre 2007.
- Centrale Laitière est le premier producteur de lait et de produits laitiers frais au Maroc avec plus de 55% de parts de marché en 2006.

■ **Autres participations :**

- **Agroalimentaire :** La société Leader Food est spécialisée dans les snacks, chips et graines. Enfin, Centrale Laitière opère dans le secteur des produits frais essentiellement le lait et ses dérivés.
- **Holdings et autres métiers :** comprend Renault Maroc, AM Invest Morocco, Sapino, Ohio et Financière de Prise de Participation.

² Longométal Afrique et NSI est reclassée à partir de 2006 dans les métiers matériaux de construction

Principaux événements ayant affecté le périmètre de consolidation du groupe SNI au cours de l'exercice 2006 :

Société acquise/cédée	Acquisition en % du capital	Cession/Réduction de la participation en % du capital	Commentaires
ONA	0,2%	-	Renforcement de SNI S.A. dans le capital d'ONA
Nouvelles Sidérurgie Industrielle	25,0%		Partenariat stratégique avec Arcelor pour le développement de Sonasid
Sonasid		4,4 %	Restructuration du capital de Sonasid
Wana	49,0%	-	Participation dans le tour de table de Wana

Source : SNI S.A.

III.3.1. Groupe ONA

Groupe SNI est le premier actionnaire de ONA S.A., avec une participation dans le capital à hauteur de 33,5% au 31 décembre 2006. ONA S.A., groupe industriel privé marocain, opère dans 5 métiers stratégiques détaillés ci-dessous :

Principales participations de ONA S.A. au 31.12.2006

Mines		Distribution		Agroalimentaire		Activités Financières		Portefeuille et métiers en développement	
Managem	75,0%	Marjane	51,0%	Cosumar	55,5%	Attijariwafa bank	29,7%	Dan Maroc	99,7%
AGM	52,5%	Acima	51,0%	Bimo	50,0%	AXA ONA	49,0%	FIII	100,0%
CMG	57,7%	Optorg	100,0%	Centrale Laitière	55,1%	ONA Courtage	75,0%	ONA International	100,0%
CTT	74,8%	Sopriam	91,0%	Sothema	30,0%	Agma Lahlou Tazi	37,5%	SFGP	100,0%
Imiter	55,6%	SGA	91,0%	Lesieur Cristal	55,1%			RMI	25,5%
Samine	74,8%			CMB Plastique	55,1%			HCO	85,0%
Somifer	74,8%			Marona	98,7%			Mandarona	50,0%
				Pêche & Froid	99,1%			Onapar	100,0%
				La Monégasque	100,0%			Mercure.com	100,0%
				Marost	99,7%			ALD Automotive	22,7%
								Wana	51,0%
								Nareva Holding	100,0%

Source : ONA S.A.

Faits marquants 2006

En 2006, les principaux faits marquants relatifs à ONA S.A. sont :

- l'émission de deux emprunts obligataires³ : un premier sur une durée de 10 ans pour 1,5 milliards de dirhams au taux facial de 5,45% et un sur 5 ans au taux facial de 4,27% pour un montant de 1 milliard de dirhams ;
- l'implémentation du système unifié de reporting financier (consolidation statutaire, reporting financier de gestion et consolidation de gestion) ;
- le démarrage de la phase de mise en œuvre du projet IFRS qui débouchera sur la production du bilan d'ouverture IFRS prévue pour mars 2007 ;
- la restructuration financière des holdings périphériques (SFGP et FIII) ;
- la poursuite du programme Risk Management et l'établissement des cartographies des risques ;
- la concrétisation de la première vague des synergies (impact 2006 de 60 millions de dirhams et impact de 220 millions de dirhams en année pleine) ;

³ L'émission de 1,5 milliards de dirhams était destinée à rembourser un encours de billets de trésorerie de 1 milliard de dirhams, à répondre au besoin de financement de Wana pour 282 millions de dirhams, au remboursement partiel du compte courant d'associés à hauteur de 168 millions de dirhams de la souscription à l'augmentation de capital de Acima pour 51 millions de dirhams. L'émission de 1 milliard de dirhams a permis de rembourser la dette obligataire échue en juillet 2006.

- les inaugurations officielles de l'Université ONA en juin 2006 et de la Villa des Arts à Rabat en décembre 2006.

ACTIVITE MINES

Présentation de l'activité

L'activité Mines représente le métier historique du groupe ONA. Elle est structurée autour du groupe Managem qui détient aussi bien des sociétés d'exploitation que de valorisation et de services.

Le groupe Managem est un holding minier qui possède différentes participations dans plusieurs compagnies minières dont les activités consistent à extraire, concentrer et commercialiser différents minerais : métaux de base, comme le cuivre, le zinc, le plomb, les métaux précieux, à savoir l'or et l'argent, et les métaux stratégiques tels le cobalt et, enfin, la fluorine.

En aval de l'extraction, le groupe Managem procède à la valorisation des minerais par voie hydro-métallurgique, aboutissant à des produits à forte valeur ajoutée tels que les cathodes de cobalt. En amont, l'exploration, la recherche et développement contribuent à l'élargissement du champ d'intervention du Groupe.

Managem opère au niveau de trois pôles :

- l'exploitation à travers 5 sociétés filiales ;
- la valorisation de certains minerais à travers 5 unités hydro-métallurgiques ;
- le service aux activités minières à travers deux sociétés filiales.

Au 31 décembre 2006, le Domaine d'Activité Stratégique « Mines » est composé des entités suivantes :

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% contrôle		% d'intérêt	% contrôle		% d'intérêt	% contrôle	
Groupe Managem									
AGM	52,5	83,9	Globale	52,5	83,9	Globale	52,5	83,9	Globale
CMG	57,7	76,9	Globale	57,7	76,9	Globale	57,7	76,9	Globale
CTT	74,8	99,8	Globale	74,8	99,8	Globale	74,8	99,8	Globale
SMI	55,6	74,2	Globale	55,6	74,2	Globale	55,6	74,2	Globale
Managem	75,0	75,0	Globale	75,0	75,0	Globale	75,0	75,0	Globale
Reminex	75,0	100,0	Déconsolidation	75,0	100,0	Déconsolidation	75,0	100,0	Déconsolidation
Samine	74,8	100,0	Globale	74,8	100,0	Globale	74,8	100,0	Globale
Techsub	74,9	99,9	Déconsolidation	74,9	99,9	Déconsolidation	74,9	99,9	Déconsolidation
Somifer	74,8	100,0	Globale	74,8	100,0	Globale	74,8	100,0	Globale
Manatrade							75,0	100,0	Globale

Source : SNI S.A.

Faits marquants 2006

En 2006, le groupe Managem a évolué dans un contexte marqué par les éléments suivants :

- la hausse des cours des métaux sur les marchés internationaux ;
- la restructuration des portefeuilles de couverture sur les métaux de base (zinc, plomb et cuivre) et sur les métaux précieux (or, argent). Ceci se matérialise par la revue à la hausse des cours d'engagement ;
- le démarrage des travaux de construction du projet Aval Drâa Sfar en mars 2006 et du projet oxyde de cobalt en juin 2006 ;
- la découverte de nouvelles réserves et ressources à SMI (+492 T d'argent métal), AGM (+949 Kgs d'or métal), Drâa Sfar (+6MT), Bouazzer (+2,3 MT Métal) et mise en évidence d'un nouveau gisement de fluorine à Samine, sur le site de Achemmach ;
- la création d'une société de droit congolais Lamikal, avec une participation à hauteur de 75% pour Managem ;
- la poursuite du partenariat avec la société canadienne SearchGold pour le développement du projet aurifère Bakaoudou au Gabon ;

- le lancement d'une filiale Suisse « Manatrade » pour la commercialisation des produits des filiales de Managem.

ACTIVITE AGROALIMENTAIRE

Présentation de l'activité

Le Domaine d'Activité Stratégique agroalimentaire est principalement constitué des groupes Cosumar, Marona, La Monégasque, Lesieur Cristal et Centrale Laitière, ainsi que des sociétés Marost, Conserverie des Cinq Océans, Bimo et Sotherma.

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Groupe Cosumar									
Cosumar	54,6	54,6	Globale	55,5	55,5	Globale	55,5	55,5	Globale
Sucrafor	-	-	-	48,5	87,5	Globale	48,5	87,5	Globale
Sunabel	-	-	-	52,5	94,5	Globale	52,5	94,5	Globale
Surac	-	-	-	52,7	95,0	Globale	52,7	95,0	Globale
Suta	-	-	-	52,1	93,9	Globale	52,1	94,9	Globale
Snacks									
Bimo	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Groupe La Monégasque									
Almar	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Framosa	99,9	99,9	Déconsolidation	99,9	99,9	Déconsolidation	99,9	99,9	Déconsolidation
Cresca	99,9	99,9	Déconsolidation	99,9	99,9	Déconsolidation	99,9	99,9	Déconsolidation
Madina	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation
Monégasque France	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Monégasque Maroc	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Groupe Lesieur Cristal									
Cmh	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation
Hgmo	71,1	100,0	Déconsolidation	71,1	100,0	Déconsolidation	71,1	100,0	Déconsolidation
Lesieur	56,4	56,4	Globale	56,1	56,1	Globale	55,1	55,1	Globale
Fereal	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale
Oleor	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale
Sicaf	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale	71,1	100,0	Globale
CMB Plastic	56,4	100,0	Globale	56,1	56,1	Globale	55,0	100,0	Globale
Groupe Centrale Laitière									
Centrale Laitière	58,6	58,6	Globale	55,1	55,1	Globale	55,1	55,1	Globale
Fromagerie Doukkala	42,2	80,0	Déconsolidation	44,1	80,0	Globale	44,1	80,0	Globale
Garage Rey	57,0	100,0	Déconsolidation	57,0	100,0				sortie liquidée
Pingouin	52,6	99,8	Déconsolidation	-	-	Sortie	-	-	
Sotherma	30,0	30,0	Equivalence	30,0	30,0	Equivalence	30,0	30,0	Equivalence
Groupe Marost									
Marost	99,7	100,0	Globale	99,7	100,0	Globale	99,7	100,0	Globale
Conserverie des cinq océans ⁴	99,1	99,1	Globale	99,1	99,1	Globale	99,1	99,1	Globale
Albero	98,4	100,0	Déconsolidation	98,4	100,0	Déconsolidation	98,4	100,0	Déconsolidation
Arpem	98,6	100,0	Déconsolidation	98,6	100,0	Déconsolidation	98,6	100,0	Déconsolidation
IFM	98,1	99,3	Déconsolidation	98,1	99,3	Déconsolidation	98,1	99,3	Déconsolidation
Marona	98,7	98,7	Globale	98,7	98,7	Globale	98,7	98,7	Globale

Source : ONA S.A.

⁴ Ex Pêche & Froid.

Groupe Marona

Le Groupe Marona opère dans le marché de la pêche hauturière et principalement dans le secteur de la commercialisation de céphalopodes. Les principaux débouchés commerciaux du groupe sont le Japon et le marché européen.

Groupe La Monégasque

La Monégasque opère dans la semi-conserve d'anchois et dispose de filiales commerciales basées en France, à Monaco, en Grande Bretagne et aux Etats Unis. Le groupe réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires à l'export.

Groupe Centrale Laitière

Le Groupe Centrale Laitière, fort d'un partenariat avec le groupe Danone, est leader sur le marché marocain des produits laitiers.

Par ailleurs, le groupe Centrale Laitière était également présent sur le marché des desserts glacés via sa filiale Pingouin, cédée au cours de l'exercice 2005.

Marost

La société Marost, Société Marocaine d'Ostréiculture et de Pisciculture, exploite les espaces de la lagune de Nador. Marost exporte la quasi-totalité de ses produits vers l'Europe.

Conserverie des Cinq Océans

La société Conserverie des Cinq Océans (CCO) intervient au niveau du secteur de la conserve de thon et occupe un rôle de premier plan sur le marché marocain.

Bimo

La société Bimo est spécialisée dans la production et la commercialisation de biscuits sucrés et de pâtisseries industrielles.

Sotherma

Le Groupe ONA occupe une position de premier ordre sur le marché des eaux minérales à travers sa filiale Sotherma. La Société du Thermalisme Marocain est la première société à avoir commercialisé l'Eau Minérale Naturelle au Maroc en 1968 et commercialise les eaux minérales « Aïn Saïss » et « Sidi Harazem ».

Faits marquants 2006

Groupe Marona

Au Maroc, les captures ont progressé en raison de l'augmentation des jours de pêche (4 mois de repos en 2006 contre 5 mois en 2005) et d'un ciblage des autres espèces notamment les poissons à écaille, la sèche et la sole.

Groupe La Monégasque

La rareté de l'anchois a conforté La Monégasque dans son choix de poursuivre sa politique de sélection des clients pour favoriser ceux avec qui elle réalise les volumes de ventes les plus élevés.

Groupe Centrale Laitière

En 2006, les secteurs des produits laitiers frais (PLF) et du lait au Maroc ont connu une croissance en volume respectivement de +12% et +8% contre +5,2% et +6,7% en 2005. En dépit d'une concurrence plus vive sur le secteur, marquée par une offensive sur les régions à fort potentiel, Centrale Laitière a pu atténuer la baisse de sa part de marché sur le segment lait qui s'est située à fin décembre 2006 à 58,4% contre 59,1% à fin 2005 et stabiliser sa part de marché sur le segment des PLF à 57,7% contre 57,5% en 2005.

Pour le secteur des fromages, l'année 2006 est placée sous le signe de la concurrence, de l'innovation et de l'entrée de nouveaux acteurs principalement sur le segment de la pâte fraîche et du soft. Dans ce contexte, le marché a réalisé une croissance de +14,8% sur le segment du fromage fondu et +2,7% pour

le segment de la pâte fraîche et du pressé contre une croissance en 2005 respectivement de +13,7% et +2,4%.

Conserverie des Cinq Océans

Le chiffre d'affaires consolidé de CCO connaît une baisse de -50,9% par rapport à 2005, le chiffre d'affaires de 2005 intégrant l'activité GMS cédée fin 2005.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé baisse de 10% par rapport à décembre 2005 et ce, malgré les bonnes performances de la Restauration Hors Domicile (+13% par rapport à 2005). L'activité export marque volontairement un retrait de 27% dû à l'interruption momentanée d'un important contrat allemand⁵ et à la sélection des clients les plus rentables sur la base de critères liés à la compétitivité des prix offerts qui doivent assurer des taux de marge d'environ 7%.

Bimo

Le marché marocain de la biscuiterie a enregistré au cours de l'année 2006, une progression de +6% en volume et de +5% en valeur, soutenue essentiellement par le segment de la pâtisserie (+15% en volume et +12% en valeur), celui des biscuits (+8% en volume et +6% en valeur) atténuant ainsi le recul du segment des gaufrettes (-6% en volume et -5% en valeur).

Sotherma

Le secteur des eaux au Maroc a connu une faible croissance au cours de l'année 2006 liée à l'augmentation des prix par les eaux d'Oulmès à partir du mois d'avril. Cette augmentation a profité à Sotherma qui a pu gagner des parts de marché et ce, en dépit des actions promotionnelles effectuées par les eaux d'Oulmès.

ACTIVITE DISTRIBUTION

■ Présentation de l'activité

L'activité Distribution réunit les métiers de la Grande Distribution, avec les groupes Marjane et Acima, de la Distribution Automobile, avec le groupe Sopriam, et du négoce, l'exploitation des produits de la mer et la distribution de biens d'équipements en Afrique à travers le Groupe Optorg.

Le Domaine d'Activité Stratégique Distribution est constitué des sociétés suivantes :

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
Groupe Marjane									
Marjane Holding	51,0	51,0	Globale	51,0	51,0	Globale	51,0	51,0	Globale
Sodigec 1 (Marjane Rabat)	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Sodigec 2 (Marjane Casa)	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Marrakech	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Bouregreg (WADIS 1)	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Californie (WADIS 2)	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Agadir	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Aïn Sebaa	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Hay Riad	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Marjane Madina	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale
Groupe OPTORG consolidé	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Automobile									
SGA	91,0	100,0	Globale	91,0	100,0	Globale	91,0	100,0	Globale
Sopriam	91,0	91,0	Globale	91,0	91,0	Globale	91,0	91,0	Globale
Groupe ACIMA									
Acima S.A.	51,0	51,0	Globale	51,0	51,0	Globale	51,0	51,0	Globale
Marjane Twin Center	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale	51,0	100,0	Globale

Source : SNI S.A.

⁵ Cette rupture s'explique par l'existence d'un contrat à prix ferme qui aurait dû être revu suite à l'augmentation du prix de la ressource (i.e poisson). Le client pour respecter ses coûts a préféré opter pour le report des livraisons à une période ultérieure ou le prix du poisson va baisser et va cadrer avec le marché négocié avec CCO.

Groupe Optorg

Groupe Optorg regroupe les activités africaines de négoce et d'exploitation des produits de la mer. Optorg assure également la distribution de biens d'équipement en Afrique de l'Ouest avec notamment les représentations de Caterpillar, Mercedes-Benz, Manitou et Mazda.

Groupe Marjane

Groupe Marjane regroupe l'ensemble des enseignes d'hypermarchés Marjane, géré en partenariat avec le groupe français Auchan. Les magasins Marjane se situent principalement dans la proche périphérie des grandes villes du Royaume.

Groupe Sopriam

Sopriam est l'importateur exclusif des marques Peugeot et Citroën au Maroc. La distribution s'effectue au travers d'un large réseau de distribution national.

Groupe Acima

Le Groupe Acima gère des supermarchés de proximité, situés aux centres-villes des agglomérations.

▪ Faits marquants 2006

Groupe Optorg

En 2006, la Groupe Optorg a bénéficié d'une reprise générale de l'économie en Afrique Centrale :

- le Gabon enregistre une hausse de +40% bénéficiant de la reprise de la situation économique du pays, notamment grâce à la hausse du cours du pétrole et au dynamisme de l'activité forestière. Ceci a bénéficié particulièrement à l'activité « Equipment » ;
- en RDC, l'activité a connu une progression de +42% grâce à la croissance des ventes de matériels lourds Caterpillar et de pièces de rechange de la section « Equipment » et ce, en dépit de la situation politique tendue liée aux élections présidentielles, mais qui s'est stabilisée après l'investiture du nouveau président en fin d'année ;
- au Maroc, le chiffre d'affaires augmente de +28%, bénéficiant de l'important développement des investissements (création de la division Oil & Gas destinée à accroître les ventes auprès des opérateurs pétroliers et parapétroliers) ;
- au Cameroun, le chiffre d'affaires est en évolution de +58% grâce aux bonnes performances de l'activité « Motors » (+103%), démarrée en fin 2005 et de l'activité « Equipment » de +27% (section « Matériel » Caterpillar).
- Peyrissac Côte d'Ivoire affiche une hausse de +38% (+75% sur l'automobile, +22% sur Intelec Protection) et ce, malgré un climat politique difficile et une baisse du pouvoir d'achat dans le pays.

Groupe Marjane

Le chiffre d'affaires consolidé de Marjane progresse de +20,2% par rapport à fin 2005. Cette évolution s'explique par l'effet année pleine de l'ouverture du magasin de Meknès (ouvert en mai 2005) et du magasin Derb-Sultan (ouvert en novembre 2005).

Cette progression résulte aussi de la performance des magasins Agadir (+15,2%) et Mohammedia (+10,1%) qui ont été agrandis au cours de l'année, et Hay Riad (+10,7%), agrandi fin 2005. Le magasin Tétouan a enregistré une hausse de +16,3% grâce à la forte affluence des mois d'été.

Le chiffre d'affaire du magasin Californie a atteint 635,7 Mdh à fin 2006. Malgré sa faible progression (+1,6%), il reste le premier générateur de chiffre d'affaires de la chaîne Marjane.

Groupe Sopriam

Le marché automobile au Maroc a connu une forte progression en 2006 (+31,8%), en grande partie en raison de la commercialisation de la Dacia Logan. Il faut signaler la forte concurrence des marques asiatiques, coréennes en particulier, dont les petits modèles à faible motorisation connaissent un franc succès. Dans ce contexte, les marques Peugeot et Citroën se classent respectivement en troisième et cinquième position du marché en terme de volumes écoulés en 2006.

Groupe Acima

Acima a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 579 Mdh à fin décembre 2006 contre 1 319 Mdh à fin 2005, soit une progression de +19,7%, qui s'explique par l'ouverture de trois nouveaux magasins, deux à Casablanca (Emile Zola et Ibn Tachafine) et un à Fès (Route de Séfrou), et par la progression de l'activité des magasins existants (+3,3%). On note par ailleurs la fermeture de Casa El Fida, en raison d'une baisse continue de son activité depuis 2004.

En outre, la fréquentation clientèle est en augmentation de +8,8% sur l'ensemble du périmètre mais recule de -3% à périmètre comparable (effet fermeture de Casa El Fida). Les plus fortes progressions sont enregistrées sur les magasins de Casa Sidi Othmane (+8,4%), Safi (+7,2%) et Rabat Océan (+5%).

ACTIVITES FINANCIERES

■ Présentation de l'activité

Le Domaine d'Activité Stratégique Activités financières est constitué des sociétés suivantes :

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
Groupe AXA ONA									
AXA Assurance Maroc	49,0	49,0	Equivalence	49,0	49,0	Equivalence	49,0	49,0	Equivalence
AXA ONA	49,0	49,0	Equivalence	49,0	49,0	Equivalence	49,0	49,0	Equivalence
Groupe ONA Courtage									
Agma Lahlou Tazi	25,5	50,0	Equivalence	37,5	50,0	Globale	37,5	50,0	Globale
Vidal	51,0	100,0	Déconsolidation	51,0	100,0	Déconsolidation	51,0	100,0	Déconsolidation
ONA Courtage	51,0	51,0	Globale	75,0	51,0	Globale	75,0	51,0	Globale
Attijariwafa bank	29,6	29,6	Équivalence	29,6	29,6	Équivalence	29,7	29,7	Équivalence
ALD									
Automotive Maroc	22,8	25,0	Déconsolidation	22,7	25,0	Équivalence	22,7	25,0	Équivalence

Source : SNI S.A.

Les activités financières de ONA S.A. regroupent les métiers de l'assurance avec notamment le Groupe AXA ONA et sa filiale AXA Assurance Maroc, du courtage avec le Groupe ONA Courtage et sa filiale Agma Lahlou Tazi et de la banque avec Attijariwafa bank.

Groupe AXA ONA

Le groupe AXA ONA comprend essentiellement la société AXA Assurance Maroc qui fut créée en mai 2000 par la fusion des compagnies Axa Al Amane et Compagnie Africaine d'Assurance, filiales des groupes AXA et ONA, avec pour objectif de constituer le leader du marché marocain de l'assurance.

La société est actuellement le second opérateur sur le marché marocain de l'assurance.

Groupe ONA Courtage

Principale société du groupe ONA Courtage, Agma Lahlou Tazi est la fusion en 1999 de deux leaders du courtage, à savoir, Agma et Lahlou-Tazi.

La société opère en partenariat avec Marsh⁶ et occupe actuellement la position de leader du conseil et du courtage en Assurance et Réassurance au Maroc.

Attijariwafa bank

Attijariwafa bank est issue de la fusion des banques Banque Commerciale du Maroc et Wafabank. La fusion juridique des deux entités a été réalisée en date du 31 décembre 2004 avec un effet rétroactif au 1er septembre 2004.

Actuellement, Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb et le huitième en Afrique. Attijariwafa bank dispose du premier réseau bancaire avec plus de 550 agences au Maroc et près de 35 points de vente à l'étranger. Avec plus de 1,5 millions de clients, la banque détient une part de marché de 27,5% dans les dépôts et 24,8% dans les crédits par décaissement.

A l'international, Attijariwafa bank est présente en Tunisie avec l'acquisition de 53,54% de la Banque du Sud en consortium avec Grupo Santander et s'est aussi implantée au Sénégal.

▪ Faits marquants 2006

Groupe AXA ONA

Les principaux éléments ayant marqué l'exercice 2006 de Axa Assurances Maroc se présentent comme suit :

- La conclusion d'un accord fin 2006 prévoyant le désengagement d'ONA S.A. au cours du premier trimestre 2007 de sa participation de 49% dans le capital d'AXA-ONA pour un montant de 2,9 milliards de dirhams ;
- La cession par AXA Assurance Maroc de sa participation dans Sonasid dans le cadre du partenariat avec Arcelor ;
- Le maintien, des relations commerciales entre ONA S.A. et AXA ainsi que le maintien de leur partenariat dans le courtage via Agma Lahlou Tazi.

Groupe ONA Courtage

L'exercice est marqué par la perte des contrats BMCE, REDAL et ONHYM, Responsabilité Civile en raison de la forte baisse des taux de commissions des contrats RC en réassurance (7% du total des primes émises) et Incendie, cette dernière due à la perte du contrat du groupe Finance.com.

Par ailleurs, le renforcement des procédures de recouvrement des primes impayées initiées par les compagnies d'assurance en 2005 a permis de baisser considérablement les impayés clients.

Attijariwafa Bank

Les principaux faits marquants relatifs à Attijariwafa bank sont les suivants :

- L'ouverture de 64 nouvelles agences sur le territoire national ;

⁶ Numéro un mondial du conseil en gestion des risques (prévention des risques et gestion des sinistres) et du courtage en assurance avec près de 30 000 collaborateurs et 5 milliards de dollars de chiffres d'affaires en 2006.

- L'acquisition de 66,7% de la Banque Sénégalaise Tunisienne ;
- Le lancement du plan de redressement de la Banque du Sud (Tunisie) ;
- Le classement d'Attijariwafa bank en première position en terme de ressources et emplois ;
- L'inauguration du siège d'Attijariwafa bank au Sénégal et l'ouverture de 3 agences à Dakar (avec pour objectif d'atteindre 10 agences à horizon 2008) ;
- La dynamisation de Wafa Assurances (Plan Stratégique Elan) et renforcement des synergies avec la banque sur le segment Vie ;
- La conclusion d'un partenariat stratégique entre Attijariwafa bank et l'US Exim Bank en vue de développer une approche commune ciblée en Afrique du Nord et de l'Ouest pour le financement de projets d'infrastructures, la mise en place de mécanismes financiers d'appui aux PME et le renforcement des échanges économiques entre les Etats-Unis et les pays de cette région.

ACTIVITE RELAIS DE CROISSANCE

■ Présentation de l'activité

ONA S.A. détient par ailleurs diverses autres participations dans divers métiers des nouvelles technologies à l'immobilier en passant par les services aux collectivités.

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
Nouvelles Technologie & Médias									
Régie 3	12,8	25,5	Déconsolidation	12,8	25,5	Déconsolidation	12,8	25,5	Déconsolidation
Globale.com	99,7	100,0	Déconsolidation	99,7	100,0	Déconsolidation	99,7	100,0	Déconsolidation
Soread	17,4	19,5	Déconsolidation	17,4	17,4	Déconsolidation	17,4	17,4	Déconsolidation
RMI	25,5	25,5	Équivalence	25,5	25,5	Équivalence	25,5	25,5	Déconsolidation
Groupe Mercure.com									
Mercure.com	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation
Etucum	-	-	Sortie	-	-	Sortie	-	-	Sortie
Involys	35,8	100,0	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation
Archos	100,0	100,0	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation
GFI	-	-	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation
Net.com	80,0	100,0	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation	-	-	Déconsolidation
Participations industrielles									
Noratra	40,0	40,0	Déconsolidation	40,0	40,0	Déconsolidation	40,0	40,0	Déconsolidation
H.Expansion	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation
Holding et divers									
ONA	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère
DAN Maroc	99,7	99,7	Globale	99,7	99,7	Globale	99,7	99,7	Globale
SFGP	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
FIII	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
ONA International	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Groupe ONAPAR									
Agena	51,1	51,1	Déconsolidation	51,1	51,1	Déconsolidation	51,1	51,1	Déconsolidation
Cabo Beach	100,0	100,0	Déconsolidation	-	-	Sortie	-	-	Sortie
CDI	27,5	50,0	Déconsolidation	27,5	50,0	Déconsolidation			Sortie
Centuris	30,0	60,0	Déconsolidation	30,0	60,0	globale	30,0	60,0	Globale
Darwa	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation
El Imtiaz	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation
HCO	85,0	85,0	Equivalence	85,0	85,0	Globale	85,0	85,0	Globale
Mandarona	50,0	50,0	Globale	50,0	50,0	Globale	50,0	50,0	Globale
Marodec	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation
Mestona	35,0	35,0	Déconsolidation	35,0	35,0	Déconsolidation			Sortie liquidée
OB / Tensift	40,0	60,0	Déconsolidation	40,0	60,0	Déconsolidation	40,0	60,0	Déconsolidation
Oulad Taleb	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation
SAT	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation	100,0	100,0	Déconsolidation
Onapar	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
SCII	40,0	40,0	Déconsolidation	40,0	40,0	Déconsolidation	40,0	40,0	Déconsolidation
Villeneuve	38,0	38,0	Déconsolidation	38,0	38,0	Déconsolidation	38,0	38,0	Déconsolidation
Banam	50,4	50,4	Déconsolidation	50,4	50,4				Sortie (liquidée)
Gracieuse	50,4	50,4	Déconsolidation	50,4	50,4				Sortie (liquidée)
Amelkis Resorts	-	-	-	25,0	50,0	Proportionnelle	25,0	50,0	Proportionnelle
Orientis Resorts	-	-	-	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Prestige Resorts	-	-	-	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Relais de Croissance									
Wana	-	-	-	100,0	100,0	Globale	51,0	51,0	Globale
Nareva Holding	-	-	-	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale

Source : ONA S.A.

■ Faits marquants 2006

Wana

L'année 2006 a été caractérisé par les éléments suivants :

- Le changement de la raison sociale de Maroc Connect qui devient Wana en décembre 2006 ;
- Le chiffre d'affaires consolidé de Wana marque une hausse de +23% par rapport à fin 2005, soutenue principalement par le segment ADSL (baisse des tarifs et augmentation des débits).
- La cession de la société ONA SA de 2 163 541 titres Wana à SNI (hors groupe) pour un montant de 220,5 millions de dirhams. La participation de l'ONA passe ainsi de 100% à 51%.
- La mise en place de l'infrastructure réseau et SI en vue d'un lancement opérationnel de Wana début 2007 ;
- L'obtention d'une licence 3G en juillet 2006 ;
- La négociation avec les banques pour la mise en place d'un crédit syndiqué de 3 milliards de dirhams. Obtention d'un crédit syndiqué de 3 milliards de dirhams ;

Nareva Holding

Le chiffre d'affaires consolidé de Nareva s'élève à 1,2 Mdh et comprend principalement les rémunérations de gestion de Amensouss et Amendis.

Par ailleurs les capital d'Amensouss est porté à 100 Mdh et celui de Amitech Maroc à 72 Mdh.

Groupe ONAPAR

Au cours de l'exercice 2006, ONAPAR a poursuivi la commercialisation des projets immobiliers à Cabo Negro (Collone Skiredj, Montagne,...), et a procédé à l'achèvement des études avant-projet du projet Bahia Bouznika et avancement des travaux de viabilisation pour le projet Amelkis II.

III.3.2. Co-investissements ONA

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Attijariwafa bank	3,5	3,5	-	3,5	3,5	-	3,5	3,5	-
Lesieur Cristal	20,7	20,7	Équivalence	20,7	20,7	Équivalence	20,7	20,7	Équivalence
Centrale Laitière	-	-	-	5,0%	5,0%	-	5,0%	5,0%	-
Cosumar	-	-	-	10,0	10,0	Equivalence	10,0	10,0	Equivalence
Wana				100,0	100,0	Globale	49,0	49,0	Equivalence

Attijariwafa bank

Attijariwafa bank est issue de la fusion des banques Banque Commerciale du Maroc et Wafabank. La fusion juridique des deux entités a été réalisée en date du 31 décembre 2004 avec un effet rétroactif au 1er septembre 2004.

Actuellement, Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb et le huitième en Afrique en terme de ressources et d'emplois.

Groupe Lesieur Cristal

Partenaire de Lesieur France, Lesieur Cristal fut créée en 1941 et opère principalement sur le marché de la production et la commercialisation d'huiles brutes destinées à la consommation et aux industries de la conserve.

Parallèlement à cette activité, Lesieur conditionne et commercialise une large gamme de produits d'entretien ménager⁷ et de tourteaux destinés à l'alimentation animale.

Groupe Lesieur Cristal possède une filiale, CMB Plastique, leader sur le marché marocain des emballages plastiques.

² Savons et détergents liquides.

Groupe Cosumar

Suite à l'acquisition des participations détenues par l'Etat dans les sucreries publiques, Cosumar est le seul opérateur sucrier au Maroc. Son activité repose sur le traitement de la betterave et de la canne à sucre et le raffinage du sucre brut. Cosumar intervient à tous les niveaux de la chaîne de valeur :

- cultures sucrières (betterave et canne à sucre) ;
- production de sucre brut et blanc ;
- raffinage ;
- conditionnement.

Wana

En 2006 SNI S.A. acquiert 49% du capital de Wana auprès de ONA S.A.. En 2005, Wana (ex-Maroc Connect) a pénétré le marché des télécoms en s'adjugeant la 3ème licence de téléphonie fixe à mobilité restreinte.

- **Faits marquants 2006**

Attijariwafa bank

Les ressources clientèle de la banque s'établissent à fin décembre 2006 à 117,1 milliards de dirhams enregistrant une progression de +0,4% par rapport à 2005 contre une évolution du système bancaire de +17,9%. Néanmoins, la banque maintient sa position de leader sur le marché des ressources avec des parts de marché de 27,51%, en avance de +0,91 point par rapport à 2005.

Les principaux faits marquants sont :

- L'inauguration du siège d'Attijariwafa bank au Sénégal et ouvert trois agences à Dakar avec l'objectif d'atteindre dix agences à horizon 2008.
- La conclusion d'un partenariat stratégique entre Attijariwafa bank et l'US Exim Bank.

Groupe Lesieur Cristal

Le marché national de l'huile de table reste marqué par une guerre des prix qui se traduit essentiellement par la contraction des marges des opérateurs.

Le marché de l'huile d'olive a connu une faible campagne oléicole caractérisée par une indisponibilité et une montée des prix de l'huile en début d'année, atteignant des niveaux historiquement élevés.

Le marché national des tourteaux a été marqué essentiellement courant 2006 par la signature de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis qui a fait passer les droits de douane de 25% à 12,5%.

Cet accord est de nature à favoriser une offre importante des tourteaux importés tirant les prix de vente de la production locale vers le bas.

Le marché du savon corporel a connu une grande animation sous l'effet de l'intervention des multinationales, très actives sur ce segment à travers des actions de lancement de nouvelles variantes de produits et des promotions agressives sur les GMS. Le marché du savon de ménage a enregistré pour sa part une reprise grâce aux efforts soutenus de Lesieur Cristal en matière de promotions et d'animations.

Cosumar

Le marché international du sucre a connu une envolée des cours du sucre tout au long du premier semestre de l'année 2006 s'expliquant en partie par la flambée du cours du pétrole avec ses répercussions sur la production d'éthanol au Brésil.

Au niveau national, la demande du marché s'est accrue particulièrement dans les zones frontalières en raison d'un prix du sucre plus élevé dans les pays limitrophes, induisant un déficit de couverture du marché par la production nationale (raffinage et sucreries), comblé par l'importation de sucre blanc à partir du marché international.

Ainsi, le marché national du sucre a atteint 1 096 Mt en 2006, correspondant à une croissance de +2,6% par rapport à 2005. La croissance du marché est soutenue essentiellement par le segment des granulés qui croît de +3,5% par rapport à 2005.

Groupe Centrale Laitière

En 2006, les secteurs des produits laitiers frais (PLF) et du lait au Maroc ont connu une croissance en volume respectivement de +12% et +8% contre +5,2% et +6,7% en 2005. En dépit d'une concurrence plus vive sur le secteur, marquée par une offensive sur les régions à fort potentiel, Centrale Laitière a pu atténuer la baisse de sa part de marché sur le segment lait qui s'est située à fin décembre 2006 à 58,4% contre 59,1% à fin 2005 et stabiliser sa part de marché sur le segment des PLF à 57,7% contre 57,5% en 2005.

Pour le secteur des fromages, l'année 2006 est placée sous le signe de la concurrence, de l'innovation et de l'entrée de nouveaux acteurs principalement sur le segment de la pâte fraîche et du soft.

Wana

Cf page 58, Domaine d'Activité Stratégique Relais de Croissance du Groupe ONA.

III.3.3. Matériaux de construction

Le pôle matériaux de construction du groupe SNI S.A. regroupe les sociétés du Groupe Lafarge et la société Nouvelles Sidérurgies Industrielles (holding portant les participations dans Sonasid).

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Groupe Lafarge									
Lafarge Maroc	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Lafarge Ciments	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
Lafarge Cementos	34,1	50,0	Proportionnelle	34,1	50,0	Proportionnelle	34,1	50,0	Proportionnelle
Lafarge Béton	34,4	50,0	Proportionnelle	34,4	50,0	Proportionnelle	34,4	50,0	Proportionnelle
Lafarge Plâtre	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Gravel Maroc				34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
NSI							25,01%	25,01%	Mise en équivalence
Sonasid	20,6	20,6	Équivalence	20,6	20,6	Équivalence	16,2%	16,2%	Mise en équivalence

Source : SNI S.A.

Groupe Lafarge

La SNI est actionnaire à hauteur de 50% dans le Groupe Lafarge Maroc au côté du Groupe Lafarge, leader mondial du Ciment. Présent au Maroc depuis 1913, Lafarge Maroc a bâti son leadership au fil des années pour devenir le leader national des matériaux de construction à travers ses 4 activités : le ciment, le béton et granulat, le plâtre et la chaux.

Ciment

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciment, filiale à 69,4% de Lafarge Maroc, détient environ 40% de part de marché. Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production de l'ordre de 6.000.000 de tonnes par an, répartie à travers quatre sites de production :

- L'usine de Bouskoura est la plus importante unité de production de ciment au Maroc. C'est aussi la seule usine disposant d'un atelier de broyage et d'ensachage de ciment blanc. La capacité de l'usine a été portée à 3.000.000 de tonnes par an en 2006 grâce à l'extension de la seconde ligne de production ;
- L'usine de Meknès dispose d'une capacité de 1.300.000 tonnes par an en 2006, ce qui en fait la 2ème cimenterie du groupe Lafarge Maroc ;
- L'usine de Tétouan, d'une capacité de production de 1.000.000 de tonnes par an, inaugurée en 2004, est le nouveau fleuron technologique du groupe. Dotée d'équipements techniques exceptionnels, cette unité est aux meilleurs standards internationaux, en particulier en termes de consommation énergétique et de qualité des produits ;
- L'usine de Tanger, dont la capacité de broyage s'élève à 500.000 tonnes par an, complétant ainsi la capacité de broyage de l'usine de Tétouan (également 500.000 tonnes).

Plâtre

Lafarge Plâtres Maroc, filiale à 100% de Lafarge Maroc, est le deuxième producteur marocain de plâtre. Elle produit et commercialise une large gamme de produits à base de plâtre, allant du plâtre en poudre aux produits préfabriqués pour cloisons et plafonds. Le site de production, basé à Safi proche des réserves de gypse, dispose d'une capacité de 200.000 tonnes par an.

Béton et granulats

Dans le cadre de la diversification de ses activités et pour accompagner le développement du BTP au Maroc, Lafarge Maroc dispose de deux filiales :

- Lafarge Bétons : qui a pour activité la fabrication et la vente du BPE «Béton Prêt à l'Emploi». Elle dispose de 17 centrales à béton ;
- Gravel Maroc : dont la carrière de granulats ainsi que l'usine de Berrechid, d'une capacité de production de 360.000 m³, viennent en appui du dispositif bétonnier de Lafarge Maroc.

Chaux industrielle

Lafarge Chaux Maroc, filiale à 100% de Lafarge Maroc produit et commercialise, depuis 2004, différents types de chaux à savoir la chaux vive en roche, la chaux vive moulue et la chaux hydratée. L'usine de Lafarge Chaux Maroc se situe à Tétouan, proche des gisements de calcaire de bonne qualité. Cette usine, dispose d'une capacité de production de 80.000 tonnes/an qui en fait la première unité de production de chaux du Maroc.

NSI-Sonasid

Sonasid est l'acteur de référence de la sidérurgie au Maroc. Maillon essentiel dans le développement du secteur du BTP, Sonasid produit et distribue trois types d'aciers longs :

- Le rond à béton, utilisé généralement pour les armatures des constructions en béton armé. Il représente environ 80% de l'activité de la Société ;
- Le fil machine, utilisé pour fabriquer, les ressorts, les câbles, les barbelés, les vis, les clous, etc... Il représente environ 10% des ventes de Sonasid ;
- Les laminés marchands, utilisés notamment pour les constructions mécaniques et les structures en charpente métalliques. Ils représentent près de 10% des ventes de la société.

L'outil de production est constitué de deux laminoirs et, depuis 2005, d'une aciérie électrique:

- Le laminoir de Nador mis en service en 1984, dispose aujourd'hui d'une capacité de 600 000 T/an.
- Le laminoir de Jorf Lasfar, mis en service en 2002 dispose d'une capacité de 300 000 T/an.

- L'aciérie électrique, mise en service en 2005, ayant nécessité un investissement de 1 million de dirhams. Elle vise l'intégration en amont de l'activité laminage en assurant la production de billettes à partir de ferraille de substitution. Le démarrage de l'aciérie permettra d'assurer une production de billette de l'ordre de 625 000T/an à 1 000 000 T/an.

Longometal Afrique

Longometal Afrique compte parmi les leaders au Maroc dans la distribution et le négoce des produits métallurgiques. Elle est spécialisée dans la distribution de produits professionnels destinés aux secteurs du bâtiment et de l'industrie. L'activité de la société s'articule essentiellement autour de 3 familles de produits :

- distribution de ronds à béton,
- importation et distribution d'aciers : poutrelle, produits plats, laminés...
- distribution de tôles Nervesco.

▪ Faits marquants 2006

Groupe Lafarge

L'exercice 2006 est marqué par :

- la croissance du marché du ciment de +12,3% portée par les grands programmes de logement sociaux et d'infrastructures routières et touristiques ;
- l'évolution très favorable des ventes sur les marchés naturels de Lafarge Maroc (Tanger, Tétouan, Casablanca) et poursuite du déploiement sur la région de Marrakech ;
- la croissance significative des ventes de ciment gris (+12,3%) et de BPE (+37%) ;
- l'excellent démarrage de la ligne 2 de Bouskoura (capacité de production de clinker équivalent ciment accrue d'environ 900KT) ;
- démarrage des travaux de modernisation de l'usine de Tanger (capacité de broyage portée à 1 million de tonnes d'ici avril 2008).

NSI-Sonasid

L'année 2006 est marquée par :

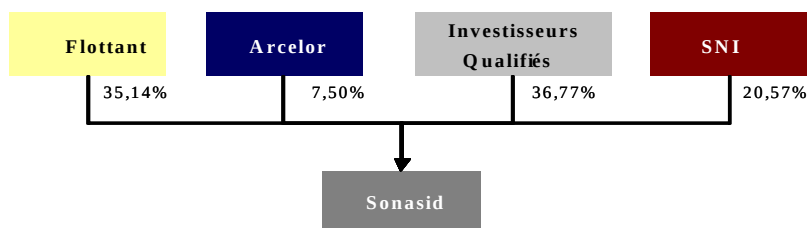
- la croissance de +17% du marché du rond à béton par rapport à 2005 ;
- la très forte demande du marché marocain et une pression permanente sur les stocks ;
- la baisse des parts de marché de Sonasid qui s'élèvent à 74% contre 80% en 2005 sur le marché du rond à béton ;
- entrée d'un nouveau concurrent sur le marché du rond à béton (Univers Acier) ;
- l'augmentation des prix de la billette et de la ferraille sur le marché international ;
- raffermissement du marché international de l'acier, demande soutenue en Europe, dans le Golfe Persique et en Russie, et baisse des offres traditionnelles Turquie et d'Ukraine qui soutiennent leur marché national en fort développement.
- la restructuration du capital de Sonasid :

En date du 25 février 2006, SNI S.A. et Arcelor, ont conclu un accord de partenariat stratégique pour le développement de Sonasid. Cet accord prévoyait notamment, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives :

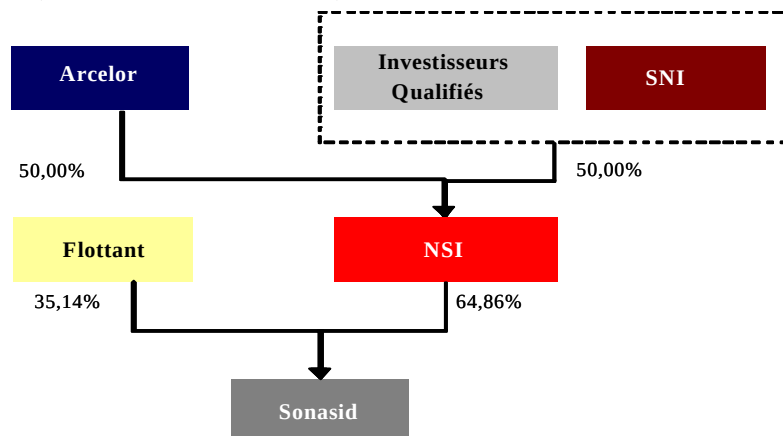
- (i) qu'Arcelor, SNI S.A. et les Investisseurs Qualifiés procèdent au regroupement de leurs participations respectives dans le capital de Sonasid par cession de leurs titres Sonasid à NSI sur la base d'un prix de 1 350 dirhams par action ;
- (ii) que, concomitamment à l'opération décrite au (i), Arcelor souscrive à une augmentation de capital en numéraire réservée, à l'issue de laquelle le capital de NSI est réparti de manière égale entre Arcelor, d'une part, et SNI S.A. et les Investisseurs Qualifiés, d'autre part.

Au terme de la Transaction, qui est devenue effective le 31 mai 2006, NSI détient 64,86% du capital de Sonasid.

Situation initiale



Situation post-Transaction (avant le lancement de l'OPA)



Source : Attijari Finances Corp.

En date du 18 mai 2006, le Ministère des Affaires Économiques Générales représentant l'autorité de la concurrence a autorisé le projet de concentration économique entre les sociétés Sonasid et Arcelor à travers la société « Nouvelles Sidérurgies Industrielles » qui est appelée à contrôler le capital de la Sonasid.

En conséquence du franchissement à la hausse du seuil de 40% des droits de vote de Sonasid par NSI, celle-ci a l'obligation de déposer une Offre Publique d'Achat (OPA).

L'OPA retient les mêmes conditions de valorisation des titres Sonasid que celles convenues pour les cessions à NSI des titres Sonasid détenus par SNI S.A., Arcelor et les autres actionnaires de référence, soit 1 350 dirhams par action.

Au 31 mai 2006, la société NSI détient directement 64,86% du capital et des droits de vote de la société Sonasid, société par actions de droit marocain au capital de 390 000 000 dirhams. A l'issue de l'OPA, la société NSI pourrait détenir jusqu'à 100% du capital et des droits de vote de la société Sonasid.

Longometal Afrique

L'année 2006 est marquée par :

- la flambée des prix des aciers à l'international ;
- la relance des activités commerciales à Tanger et Agadir ;
- l'augmentation des prix d'achat du Nervesco.

III.3.4. Autres participations

Au 31 décembre 2006, cette activité concerne principalement Longométal Afrique, la participation du Groupe dans Lesieur Cristal, Leader Food et SNI S.A. et portefeuille.

	2004			2005			2006		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Agroalimentaire & Boissons									
Leader Food	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Aménagements									
Sapino	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Equivalence
Tanger Free Zone	17,1	17,1	Déconsolidation	-	-	Sortie	-	-	Sortie
Automobile									
Renault Maroc	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Équivalence	20,0	20,0	Équivalence
Berliet Maroc	10,8	10,8	Déconsolidation	10,0	10,0	Déconsolidation	-	-	Sortie
Participations Industrielles									
Longométal Afrique	97,8	97,8	Globale	99,0	99,0	Globale	99,0	99,0	Globale
Holdings									
SNI S.A.	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère
Ohio	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Financière d'emballage	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale

Source : SNI S.A.

Longométal Afrique

L'année 2006 a été marquée par :

- la flambée des prix des aciers et l'augmentation des prix d'achat du Nervesco ;
- le développement des activités commerciales à Agadir et Tanger et le développement d'une stratégie d'opportunité pour les aciers.

Leader Food

L'année 2006 est marquée par :

- la poursuite de la politique d'optimisation des prix d'achat des matières premières ;
- la mise en place de nouveaux packaging pour les principaux produits de la société ;
- lancement en novembre 2006 d'une nouvelle ligne de production

Evolution du portefeuille de participations de SNI S.A.

Les principales évolutions en 2006 du portefeuille titres de SNI S.A. sont les suivantes :

- cession des participations de SNI S.A. dans le capital de Sonasid à NSI qui détient désormais Sonasid à hauteur de 64,86%. L'opération s'est déroulée comme suit :
 - ✓ apport des titres Sonasid par SNI S.A., les Institutionnels Marocains (IM) et Arcelor au holding NSI ;
 - ✓ augmentation de capital de NSI réservée à Arcelor pour atteindre une détention de 50% du capital de ce holding ;
 - ✓ rémunération de SNI S.A. et des (IM) en deux parties (en numéraire et en titres NSI) pour détenir chacun 25% du capital de NSI ;
 - ✓ pour SNI S.A., l'apport des titres Sonasid à NSI est rémunérée par du cash et des titres NSI (25%) ;
 - ✓ les transferts de titres Sonasid sont réalisés à une valeur de 1 350 dh/action.
- acquisition complémentaire de titres ONA S.A. : le pourcentage de détention de ONA S.A. par SNI S.A. passe de 33,30% en 2005 à 33,54% en 2006 ;

- SNI S.A., détient en co-investissement avec ONA S.A. (qui en est l'opérateur) 49% de Wana ;
- cession des titres Managem (0,67%) ;
- sortie totale de Berliet (10,04%).

III.4. Organisation

La gestion de SNI S.A. est assurée par les différentes directions de ONA S.A.. Une équipe de support restreinte est dédiée à SNI S.A. et est chargée de diverses tâches administratives. Il convient toutefois de noter qu'à partir de 2007 le suivi des opérations d'investissements/désinvestissements et le suivi des participations est effectué par les propres équipes de SNI S.A..

III.4.1. Moyens humains

L'évolution de l'effectif de SNI S.A. au cours des trois derniers exercices se présente de la manière suivante :

Effectifs de SNI S.A.	2004	2005	2006
Total	8	9	8

Source : SNI S.A.

▪ Fonctions de développement et suivi des participations

SNI S.A. est encours de constitution d'une équipe propre pour assumer les fonctions de développement et de suivi des participations. Cette équipe comprend trois personnes et est appelée à s'élargir. Elle couvre les fonctions qui constituent le cœur de métier de SNI S.A. : à savoir : le sourcing d'opportunités d'investissement fortement créatrices de valeurs ; la structuration de projets d'investissement autour de ces opportunités ; la mise en place de partenariats ; la définition et le suivi de stratégies de développement ambitieuses ; la gestion dynamique des participations.

Une direction en charge de la stratégie et du développement propre à SNI S.A. est en place depuis 2007. M. Aymane TAUD et M. Mohammed LAMRANI sont en charge de cette direction.

▪ Fonctions de support

Fonctions financières

Les fonctions comptables et financières sont regroupées au niveau de SNI S.A. qui dispose d'une direction financière propre. Cette dernière est responsable de l'établissement des comptes de SNI S.A. et de leur consolidation au sein d'une cellule dédiée. Un directeur supervise le travail de l'équipe comptable chargée de la tenue des comptes SNI S.A..

La direction financière est aussi chargée du suivi budgétaire. Ceci permet de suivre les réalisations des filiales, d'expliquer les écarts entre les prévisions et les réalisations et de réagir en cas d'écart significatifs.

La gestion de trésorerie est quant à elle effectuée par les équipes de ONA S.A. qui s'occupent du financement, du cash pooling et de la couverture des engagements de change.

L'ensemble des fonctions financières est placé sous la supervision de la Direction en charge de la Stratégie Financière d'ONA S.A. dirigé par M. Hassan OURIAGLI.

Fonctions non-financières

Ces fonctions comprennent essentiellement la Communication, la Gestion des Ressources Humaines, le Juridique et les Systèmes d'Informations. L'ensemble de ces fonctions de supports non-financières est pris en charge par les équipes de ONA S.A. sous la supervision de M. Mohammed Chahid Slaoui Directeur en charge des Affaires Générales et Relations Institutionnelles ONA S.A..

III.4.2. Moyens techniques

Néant.

III.5. Stratégie de développement

III.5.1. Grandes lignes de la stratégie de développement

« La SNI est un holding d'investissement gérant de manière dynamique des participations significatives dans des industries et des projets de grande taille, à fort potentiel de valorisation ou à fort rendement ». SNI S.A. a vocation à opérer comme un véritable fonds d'investissement :

- identifiant les opportunités d'investissement fortement créatrices de valeur pour ses actionnaires ;
- structurant des projets d'investissements autour de ces opportunités ;
- attirant des partenaires de qualité pour accompagner le développement de ces projets ;
- participant à la création de valeur à travers la mise en place de stratégies de développement ambitieuses ;
- gérant de façon dynamique ses participations.

Par ailleurs le principe d'intervention est basé sur le partage des rôles avec un partenaire industriel qui assure la gestion opérationnelle de la filiale. SNI S.A. assume une fonction de contrôle et d'incitation. Cette interaction crée une dynamique propice au développement des participations et à la création de valeur.

III.5.2. Politique d'investissement

SNI S.A. cible en priorité les industries et les projets de grande taille, à fort potentiel de création de valeur ou à fort rendement. Le premier critère d'investissement est ainsi un critère de taille. SNI a choisi de se concentrer sur des opportunités d'investissement de taille significative. Le second critère est lié au potentiel de création de valeur. SNI cible des investissements dans des industries ou projets qui recèlent d'importants gisements de croissance et/ou qui se caractérisent par l'importance et la pérennité de leurs cash-flows.

Investissements réalisés	2004	2005	2006
Incorporelles	-	-	-
Corporelles	-	25,0	25,9
Financières	864,9	1 646,3	1 173,1
Total	864,9	1 671,3	1 671,3

Mdh – Source : SNI S.A.

En 2006, l'investissement réalisé s'explique principalement par :

- la participation à l'augmentation de capital par voie d'apport en nature de la société Nouvelles Sidérurgie Industrielles pour un montant de 903,6 millions de dirhams ;
- l'acquisition de 49% de l'opérateur de télécommunication WANA pour un montant de 220,5 millions de dirhams ;
- l'acquisition de titre ONA S.A. pour un montant de 48,9 millions de dirhams.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DE SNI S.A.

IMPORTANT :

Tel que prévu par la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le groupe SNI a opté pour le passage progressif de ses comptes consolidés aux normes IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La consolidation des comptes est effectuée actuellement selon les normes françaises CRC 99 022.

Les comptes sociaux 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'une certification par les Commissaires aux Comptes.

La production des comptes consolidés proforma est effectuée par SNI S.A..

Les comptes consolidés 2004, 2004 proforma, 2005, 2005 proforma et 2006 (bilan et CPC) ont fait l'objet d'un audit par les auditeurs indépendants.

Afin de rendre comparables les agrégats consolidés du groupe SNI, il a été indispensable d'établir des comptes proforma à fin décembre 2004 et 2005 pour tenir compte des variations de périmètre intervenues entre 2004 et 2006. L'objectif des comptes proforma étant de présenter les comptes consolidés à périmètres constants.

De ce fait, toutes les opérations sur le portefeuille du groupe SNI de l'exercice 2005 ont été reproduites dans les comptes consolidés à fin décembre 2004, comme si ces opérations avaient eu lieu au cours de l'exercice 2004 et les opérations sur le portefeuille du groupe SNI de l'exercice 2006 ont été reproduites dans les comptes consolidés à fin décembre 2005, comme si ces opérations avaient eu lieu au cours de l'exercice 2005.

Par ailleurs, les augmentations/réductions de capital effectuées au pair (sans aucun impact sur les capitaux propres Groupe) n'ont pas été retranscrites en raison de leur impact neutre sur les comptes consolidés du Groupe.

A titre d'information, les opérations sur le périmètre groupe SNI ayant été retraitées au niveau du proforma décembre 2004 sont les suivantes :

▪ **Matériaux de construction :**

- Reconsolidation de la société Lafarge Plâtres ;
- Entrée dans le périmètre de consolidation du groupe SNI de la société Gravel Maroc.
- Acquisition de 165 titres Longométal Afrique au cours du premier semestre 2005 ;
- Augmentation de capital de la société Longométal Afrique réservée à SNI S.A. au cours du premier semestre 2005 ;

▪ **Groupe ONA :**

- Revue de l'écart de réévaluation de la société H.Co suite au provisionnement des titres REVLYS et son affectation au terrain Bahia ;
- Prise en compte du palier Attijariwafa bank dans les comptes consolidés au 31 décembre 2004 Pro forma ;
- Prise en compte de la participation de Axa Assurance Maroc dans ONA Courtage (49%) et revue des pourcentages d'intégration de ONA Courtage et d'Agma ainsi que de la méthode de consolidation d'Agma qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale ;
- Augmentation de capital de la société Semafo Inc. au cours du premier semestre 2005 et cession par Managem de 40 000 000 titres Semafo Inc au cours du second semestre de la même année ;
- Cession des titres Pingouin par Centrale Laitière au cours du premier semestre 2005 ;
- Acquisition par Cosumar de 4 sucreries publiques : Suta, Surac, Sunabel et Sucrafor ;
- Entrée dans le périmètre du groupe ONA des sociétés suivantes : Nareva, Amelkis Resorts, Prestige Resorts et Orientis Invest ;
- Acquisition par ONA S.A. de Maroc Connect ;
- Reconsolidation des sociétés Centuris et Fromagerie des Doukkala ;

- Acquisition par ONA S.A. de 35 370 titres Cosumar à Celaco (hors périmètre) ;
- Cession par FIII de 11 304 titres Centrale Laitière à SNI S.A. ;
- Cession par ONA S.A. de 21 315 titres Centrale Laitière à SNI S.A. ;
- Cession par ONA S.A. de 8 975 titres Lesieur en bourse.
- **Co-investissement ONA :**
 - Acquisition de 21 315 titres Centrale Laitière auprès de ONA et 11 304 titres Centrale Laitière auprès de FIII ;
 - Consolidation du palier Cosumar.
- **SNI S.A., Portefeuille et autres métiers :**
 - Réduction de capital de la société Financière d'Emballages (FDE) et correction de la valeur des titres de la Financière d'Emballages détenus par SNI S.A. au cours du premier semestre 2005 ;
 - Augmentation de capital de la société Leader Food au cours du premier semestre 2005 ;
 - Acquisition de 58 517 titres ONA auprès de Dan Maroc et 106 629 titres ONA auprès de SFGP : ces acquisitions donnent lieu à un écart d'acquisition de MDH 63,1 et portent le pourcentage de participation de SNI S.A. dans ONA S.A à 33,3% contre 32,4% en 2004 ;
 - Cession de 8 980 titres Berliet au hors groupe par SNI S.A qui dégage une moins value consolidée de cession de 0,3 Mdh. Le pourcentage de détention de Berliet passe alors de 10,7% à 10,0% ;
 - Cession par OHIO de la totalité des titres TFZ à TMSA : cette opération a donné lieu à la constatation d'une moins value consolidée de cession de 0,1 Mdh ;

A titre d'information, les opérations sur le périmètre groupe SNI ayant été retraitées au niveau du proforma décembre 2005 sont les suivantes :

- **Matériaux de construction :**
 - Entrée dans le périmètre de consolidation de NSI (Nouvelles Sidérurgies Industrielles) et augmentation de son capital ;
 - Echange de titres Sonasid contre des titres NSI et du cash (apporté par Arcelor) : Dilution du Groupe SNI dans Sonasid, dont la participation passe de 20,57% au 31 décembre 2005 à 16,21% au 31 décembre 2006.
- **Groupe ONA :**
 - Entrée dans le périmètre du Groupe ONA de la société Manatrade détenue à 100% par Managem ;
 - Cession de 30 000 titres Lesieur par FIII ;
 - Liquidation des sociétés suivantes : Garage Louis Rey, Banam, CDI, La Gracieuse et Mestona ;
 - Acquisition par ONA S.A. de 15 000 titres Attijariwafa bank ;
 - Cession par ONA de 49% des titres Wana à SNI S.A.
 - Cession de 16 976 titres AWB par Dan Maroc à FIII ;
 - Entrée de périmètre de la société Amenssous détenue à 84,0 % par Nareva ;
 - Acquisition de Sumoca par Optorg, détenue à 100 % par le Groupe ;
 - Changement de méthode de consolidation de Sotherma qui passe de la mise en équivalence à l'intégration proportionnelle.
 - Déconsolidation de RMI.
- **Co-investissement ONA :**
 - Acquisition de 49% de Wana auprès de ONA S.A. ;
- **SNI S.A, Portefeuille et autres métiers :**

- Acquisition par SNI de 42 500 titres ONA au hors groupe.
- Cession par SNI de 125 524 titres Berliet entraînant sa sortie du périmètre du Groupe SNI ;

IV. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

IV.1. Groupe SNI (comptes consolidés)

En millions de dirhams	2004	2004	2005	2005	2006	Var	Var
		proforma		proforma		04P-05	05P-06
Chiffre d'affaires	1 737	1 776	1 924	1 924	2 420	8,3%	25,8%
<i>Dont Matériaux de construction</i>	1674	1714	1855	1855	2298	8,2%	23,9%
<i>Dont Groupe ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Co-Investissement ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Autres participations</i>	63	63	68	68	122	7,9%	79,4%
<i>Autres produits d'exploitation</i>	34	34	35	35	24	2,9%	-31,4%
Produits d'exploitation	1 771	1 810	1 959	1 959	2 444	8,2%	24,8%
<i>Achats et autres charges externes</i>	821	847	994	995	1 310	17,4%	31,7%
<i>Impôts et taxes</i>	21	22	26	26	27	18,2%	3,8%
<i>Charges de personnel</i>	169	174	167	167	171	-4,0%	2,4%
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	196	199	197	196	204	-1,0%	4,1%
Charges d'exploitation	1 207	1 242	1 384	1 384	1 712	11,4%	23,7%
Résultat d'exploitation	564	568	575	575	732	1,2%	27,3%
<i>Dont Matériaux de construction</i>	575	579	594	594	708	2,6%	19,2%
<i>Dont Groupe ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Co-Investissement ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Autres participations</i>	-11	-11	-19	-19	24	-72,7%	NS
Résultat financier	-30	-30	3	3	-9	NA	NA
<i>Dont Matériaux de construction</i>	23	39	41	41	25	5,1%	-39,0%
<i>Dont Groupe ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Co-Investissement ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Autres participations</i>	-54	-68	-38	-38	-33	44,1%	13,2%
Résultat courant	534	538	578	578	724	7,4%	25,3%
Résultat non courant	-40	-34	14	139	19	NA	-86,3%
<i>Dont Matériaux de construction</i>	-29	-23	-26	-26	-42	-13,0%	-61,5%
<i>Dont Groupe ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Co-Investissement ONA</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont Autres participations</i>	-11	-12	41	165	61	NA	-63,0%
Résultat avant impôts	494	504	592	717	743	17,5%	3,6%
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	-169	-170	-168	-169	-306	1,2%	-81,1%
<i>Quote-part dans le résultat des sociétés</i>	215	379	377	329	406	-0,5%	23,4%
<i>Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition</i>	-73	-122	-119	-121	-76	-2,5%	-37,2%
Résultat net consolidé	467	591	682	756	767	15,4%	1,5%
Résultat net Part du Groupe	345	464	552	627	619	13,9%	-1,3%
<i>Dont Matériaux de construction</i>	391	408	423	399	471	3,7%	18,0%
<i>Dont Groupe ONA</i>	-13	111	128	119	270	15,6%	NA
<i>Dont Co-Investissement ONA</i>	44	79	58	42	-64	-26,9%	NA
<i>Dont Autres participations</i>	-77	-134	-58	67	-58	-56,7%	NA

Source : SNI S.A

Revue analytique 2004-2005

- Le **chiffre d'affaires consolidé du Groupe à périmètre comparable** augmente en 2005 de 8,3% par rapport à l'exercice 2004 pro forma, cette croissance se répartissant comme suit entre les différents métiers du Groupe :
 - **Matériaux de construction** : la hausse du chiffre d'affaires du pôle de +8,2% s'explique (i) par la croissance des ventes du Groupe Lafarge (1 607,9 Mdh en 2005 vs 1 515,7 Mdh en 2004 proforma) et du prix de vente moyen (659 Dh/tonne en 2005 vs 646 Dh/tonne en 2004), (ii) la

- croissance du chiffre d'affaires de Longométal Afrique (247 Mdh en 2005 vs 198 Mdh en 2004 pro forma) en raison d'un effort commercial important ;
- **Autres participations** : la hausse de 7,9% du chiffre d'affaires consolidé 2005 par rapport à l'exercice 2004 pro forma, s'explique par la croissance de 11 % du chiffre d'affaires de Leader Food en raison de la progression des segments chips et extrudés.
 - La croissance du **résultat d'exploitation consolidé à périmètre comparable** en 2005 de 1,2 % résulte de :
 - **Matériaux de construction** : l'augmentation du résultat d'exploitation de Lafarge de +3,4% par rapport à 2004, due à la croissance du chiffre d'affaires consolidé (+6,1%) et à la baisse des charges de personnel, contenue toutefois par la hausse du prix du coke⁸ (57 USD/tonne en 2005 vs 43 USD/tonne en 2004) et l'augmentation des coûts de maintenance (+3,9 Mdh) et de logistique (+32,5 Mdh) dus au développement des ventes sur la région de Marrakech et le développement des ventes « en rendu » entre 2004 et 2005. On note toutefois la baisse du taux de marge de Longométal Afrique qui est passé de 4,5% en 2004 à 1,8% en 2005.
 - **Autres participations** : la dégradation du résultat d'exploitation consolidé 2005 de 8 Mdh par rapport à l'exercice 2004, s'explique par la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires pour SNI S.A., qui passent de 1,1 Mdh en 2004 à 15,5 Mdh en 2005, (achat d'une mission de conseil en stratégie clarifiant les rôles respectifs de ONA S.A. et SNI S.A.).
 - Les éléments ayant joué un rôle moteur dans l'évolution positive du Rnpg SNI (+19%), sont les suivants :
 - l'amélioration de la contribution de l'activité **Matériaux de construction** au Rnpg SNI (+ 16 Mdh) est due à :
 - ✓ l'amélioration du Rnpg de Groupe Lafarge Maroc en hausse de 3,3% ;
 - ✓ l'amélioration de la contribution de Sonasid au Rnpg de 2,2% ;
 - ✓ La reprise de provision sur Longométal Afrique de 40,0 Mdh.
 - l'amélioration substantielle de la contribution du **groupe ONA** au Rnpg SNI (+17,3 Mdh) qui se détaille comme suit :
 - ✓ La hausse du Rnpg 2005 du **DAS Mines** de 63,1 Mdh par rapport à l'exercice 2004 est notamment due à la comptabilisation de provisions importantes en 2004 liées aux engagements de couverture, pour un montant de 155 Mdh et à la cession de Semafo avec une plus value consolidée de 214 Mdh.
 - ✓ La baisse de 53,0% du Rnpg du **DAS Agroalimentaire** entre 2004 et 2005, est due aux contre-performances commerciales du groupe Lesieur Cristal entraînant une baisse de son résultat net (114 Mdh en 2005 vs 185 Mdh en 2004) en raison du durcissement de la concurrence et aux contre performances de Cosumar, en raison des mauvaises campagnes sucrières et de la restructuration dans les sucreries acquises entraînant une baisse de 73,4% de son Rnpg.
 - ✓ La hausse de 30,8% du Rnpg, enregistrée en 2005 par le **DAS Distribution** est marquée par les bonnes performances commerciales du groupe Marjane suite à l'ouverture de nouveaux magasins à Meknès et Casablanca Korea, au lancement de produits « premier prix » et à l'augmentation des pas de porte, ainsi qu'aux bonnes performances du groupe Sopriam dues au lancement de nouveaux modèles et à l'optimisation des coûts avec l'externalisation de la logistique ainsi que du groupe Optorg soutenues par le fort développement des ventes en République Démocratique du Congo.
 - ✓ Le **DAS Activités financières** enregistre une hausse significative du résultat en 2005 du fait du fort redressement des résultats d'Attijariwafa bank suite aux efforts d'assainissement sur les comptes des entités rachetées, ainsi que de la hausse des résultats de AXA Assurance Maroc du à l'amélioration de +99,9 Mdh de la marge

⁸ sous-produit solide noir du pétrole, obtenu par craquage et carbonisation.

technique et à la hausse des reprises de provisions sur les titres SAMIR (+63 Mdh) et Managem (+28 Mdh), notamment.

- la baisse de la contribution de l'activité **Co-Investissement ONA** au Rnpg SNI (-21,1 Mdh) s'explique par l'intégration en 2004 d'une plus value consolidée sur cession de titres Lesieur Cristal, Centrale laitière et Cosumar pour 198 Mdh et par l'apurement en 2005 du reliquat d'impôt différé pour un montant de 416 Mdh.
- L'amélioration de la contribution de l'activité **Autres participations** au Rnpg SNI s'explique par la hausse de la contribution de SNI S.A. de près de 60 Mdh suite à la baisse des charges d'intérêts. Celle-ci résulte de l'effet combiné de la réduction de l'encours moyen et de la hausse du coût de financement moyen.

Revue analytique 2005-2006

- Le **chiffre d'affaires consolidé du Groupe à périmètre comparable** enregistre une hausse de 25,8% entre 2005 et 2006. Cette croissance se répartit comme suit entre les différents métiers du groupe :
 - **Matériaux de construction** : + 23,9% :
 - ✓ Lafarge Maroc a ainsi vu son chiffre d'affaires progresser de 18,4% (1 904 millions de dirhams en 2006 vs 1 608 millions de dirhams en 2005. Les ventes de ciment se sont établies à 4 709 KT en 2006 vs 4 195 KT en 2005, soit une progression de 12,3%. Lafarge Maroc a surperformé la croissance du marché de 1,9 pts en raison de la croissance de la demande du marché du Nord-Ouest et où Lafarge Maroc a pu capter l'essentiel de la croissance de ce marché ;
 - ✓ Longométal Afrique a vu son chiffre d'affaire progresser de 59,3% en 2006, qui traduit la flambée des prix des aciers, le développement des activités commerciales à Agadir et Tanger et la dynamisme du secteur du BTP en général.
 - **Autres participations** : une augmentation du chiffre d'affaires de 79,4% qui s'explique par :
 - ✓ la progression de +24,2% du chiffre d'affaires de Leader Food, suite à la mise en place d'une seconde ligne de production, au re-packaging de ses principaux produits et au lancement d'un nouveau produit « l'épelette ».
 - ✓ l'augmentation de près de 43 millions de dirhams du chiffre d'affaires de SNI S.A. suite à l'augmentation des prestations de service fournis aux filiales.
- La croissance du **résultat d'exploitation consolidé à périmètre comparable en 2006** résulte de l'augmentation du résultat d'exploitation de l'activité « Matériaux de construction » de +19,2% par rapport à 2005, qui s'explique par :
 - l'amélioration de 90,0 millions de dirhams du résultat d'exploitation de Lafarge Maroc en raison de la hausse des ventes de Ciments et de la qualité des performances industrielles de la cimenterie de Tétouan (parc éolien de la cimenterie de Tétouan) ;
 - la hausse de près de 24,0 millions de dirhams du résultat d'exploitation de Longométal Afrique en 2006 ;
- Les éléments ayant joué un rôle moteur dans l'évolution du **Rnpg SNI** (-1,3%), sont les suivants :
 - l'amélioration de la contribution de l'activité **Matériaux de construction** au Rnpg SNI (+72 Mdh) due à :
 - ✓ la progression de la contribution de Lafarge Maroc de 29 millions de dirhams à 337 millions de dirhams en 2006 (croissance des activités ciment et béton, hausse du prix du coke et des frais fixes) ;
 - ✓ la hausse de la contribution de Longométal Afrique de 27 Mdh en raison de la progression de la marge commerciale.
 - la hausse de la contribution de **Groupe ONA** de 151 millions de dirhams à 270 millions de dirhams en 2006 qui s'explique par :

- ✓ la baisse du Rnpg du **DAS Mines** qui s'établit à 32 Mdh en baisse de -110 Mdh par rapport à 2005. En effet en 2005, le résultat non courant consolidé tenait compte d'une plus value avant impôt sur Semafo de 285 Mdh.
- ✓ la baisse du Rnpg du **DAS Agroalimentaire** à 199 millions de dirhams, en baisse de 3,5% par rapport à l'exercice 2005 pro forma suite à la baisse du Rnpg de Lesieur Cristal de 29,2% à 27 Mdh par rapport à 2005, à la baisse du Rnpg de Marona de -31,4% à -92 Mdh par rapport à 2005.
- ✓ la hausse du Rnpg de 2006 du **DAS distribution** qui s'élève à 292 millions de dirhams en hausse de 28,3% par rapport à 2005 pro forma en raison de la hausse du Rnpg de Marjane de +38,8% à 82 Mdh en 2006, de la hausse du Rnpg de Optorg de +43,3% à 143,9 Mdh en 2006, de la hausse du Rnpg de Sopriam de +2,8% à 76,9 Mdh en 2006.
- ✓ la hausse du Rnpg comparable du **DAS Activités Financières** s'élève à 798 millions de dirhams en hausse de 26,0% par rapport à 2005. Cette évolution s'explique notamment par la hausse de la contribution au Rnpg d'Attijariwafa bank qui ressort à 539,7 Mdh à fin décembre 2006, en progression de +37,7% par rapport à fin 2005, par la hausse de la contribution d'AXA-ONA au RNPG qui s'établit en 2006 à 251,3 Mdh contre 233,3 Mdh en 2005.
- ✓ la baisse de la contribution du **DAS Relais de Croissance** au Rnpg de Groupe ONA de -136 Mdh par rapport à 2005 (-128,0 Mdh) en raison notamment des frais de démarrage de Wana.
- ✓ la hausse de la contribution du **DAS Holding et Divers** de +299 Mdh par rapport à 2005 s'explique notamment par la réception de dividendes de sociétés non consolidées en 2006 (+26 Mdh), à la non récurrence de l'apurement des impôts différés en 2005 (+416 Mdh), à la constatation d'un IDA de 96 Mdh sur les déficits fiscaux de ONA S.A.
- la baisse de la contribution de l'activité **Co-Investissement ONA** au Rnpg SNI de 106 Mdh par rapport à 2005 qui s'explique par la baisse de la contribution de Wana de 70 Mdh, de celle de Lesieur Cristal de 10 Mdh et celle de Cosumar de 26 Mdh.
- la baisse de la contribution de l'activité **Autres participations** au Rnpg SNI s'explique par celle de la contribution de SNI S.A. de près de 198 Mdh en raison de
 - ✓ l'effet de l'impôt sur la plus-value de cession des titres Sonasid et Berliet ;
 - ✓ la constatation de provisions supplémentaires sur la garantie de passif de la Société des Brasseries du Maroc et de la Société Métallurgique d'Imiter pour 65,8 Mdh.

IV.2. SNI S.A (comptes sociaux)

En millions de dirhams	2004	2005	2006	Var.05/04	Var.06/05
Vente de biens et services	37	37	81	0,0%	NA
Chiffres d'affaires	37	37	81	0,0%	NA
Autres produits d'exploitation	1	1	1	-	-
Reprises d'exploitation transferts de charges	-	-	-	-	-
Produits d'exploitation	38	38	82	0,0%	115,8%
Achats consommés de matières	0	0	0	-	-
Autres charges externes	20	35	41	75,0%	17,1%
Impôts et taxes	1	2	1	NA	-50,0%
Charges de personnel	4	7	8	75,0%	14,3%
Autres charges d'exploitation	1	1	1	-	-
Dotations d'exploitation	2	2	2	-	-
Charges d'exploitation	28	47	54	67,9%	14,9%
Résultat d'exploitation	10	(10)	29	NA	NA
Produits des titres de participation	425	713	425	67,8%	-40,4%
Gains de change	-	-	-	-	-
Intérêts et autres produits financiers	49	28	24	-42,9%	-14,3%
Reprises financières	46	135	84	NA	-37,8%
Produits financiers	521	875	533	67,9%	-39,1%
Charges d'intérêts	128	103	109	-19,5%	5,8%
Pertes de change	-	-	-	-	-
Dotations financières	109	184	0	68,8%	NA
Charges financières	237	288	109	21,5%	-62,2%
Résultat financier	283	588	424	107,8%	-27,9%
Résultat courant	293	578	453	97,3%	-21,6%
Produits de cession d'immobilisations	158	1 051	1 137	NA	8,2%
Autres produits non courants	0	1	-	-	-
Reprises non courantes	0	40	-	-	-
Produits non courants	158	1 092	1 137	591,1%	4,1%
V.N.A des immobilisations cédées	117,2	132	319	12,8%	141,7%
Autres charges non courantes	0,4	1,3	0	NA	NA
Dotations non courantes	13,0	-	70	NA	NA
Charges non courantes	131	134	76	2,3%	-43,3%
Résultat non courant	27	959	748	NA	-22,0%
Résultat avant impôt	320	1 537	1 201	NA	-21,9%
Impôt sur les sociétés	0	3	128	NA	NA
Résultat net	320	1 534	1 072	NA	-30,1%

Source : SNI S.A.

Revue analytique 2004-2005

- **Le chiffre d'affaires** correspond à la rémunération des prestations fournies par SNI S.A. à ses filiales. Il passe de 37,0 Mdh en 2004 à 36,9 Mdh en 2005.
- **Le résultat d'exploitation** baisse de 19,1 Mdh en 2005 par rapport à l'exercice 2004. Cette évolution s'explique par :
 - la hausse de 17,3 Mdh des **honoraires et prestations** ayant totalisé 23,0 Mdh en 2005 contre 5,7 Mdh en 2004 ;
 - la progression de 3,2 Mdh des **charges de personnel** ayant totalisé 7,3 Mdh en 2005 contre 4,1 Mdh en 2004.

- L'amélioration à hauteur de 304,4 Mdh **du résultat financier** qui passe de 283,2 Mdh en 2004 à 587,6 Mdh en 2005, en raison des facteurs suivants :
 - **Les produits de participation** sont passés de 425,5 Mdh en 2004 à 713,2 Mdh en 2005, soit une augmentation de 287,7 Mdh. Cette évolution résulte notamment de la distribution de dividendes exceptionnels pour 319,0 Mdh versés par Lesieur Cristal, Cosumar, Sonasid, Lafarge Maroc et Centrale laitière ainsi que par l'augmentation du montants des dividendes ordinaires distribués pour 394 Mdh en 2005 contre 369 Mdh en 2004.
 - **Les charges d'intérêt** sont passés de 128,5 Mdh en 2004 à 103,3 Mdh en 2005, soit une baisse 25,2 Mdh. Cette baisse résulte de l'effet combiné de la réduction de l'encours moyen et de la hausse du coût de financement moyen.
- **Le résultat non courant** passe de 27,5 Mdh en 2004 à 958,7 Mdh en 2005. Cette évolution s'explique par la forte hausse des plus values nettes de cessions qui passent de 40,5 Mdh en 2004 à 919,0 Mdh en 2005.
- **Le résultat net** s'établit à 1 534,2 Mdh en 2005 contre 320,1 Mdh en 2004, et est en hausse de 1 214 Mdh en raison essentiellement de la hausse des produits financiers et des produits non courants.

Revue analytique 2005-2006

- **Le chiffre d'affaires** correspond aux rémunérations des prestations fournies par SNI S.A. à ses filiales. Son montant s'établit à 81,4 Mdh au 31 décembre 2006 contre 37,0 Mdh lors de la clôture du précédent exercice, soit une hausse de 44,5 Mdh. Cette hausse est consécutive à l'appréciation de la rémunération des prestations perçues de Sonasid.
- **Le résultat d'exploitation** s'établit à 28,6 Mdh au 31 décembre 2006 contre un solde négatif de 9,3 Mdh au 31 décembre 2005. Cette hausse s'explique la hausse significative des produits d'exploitations consécutive à l'appréciation de la rémunération des prestations perçues de Sonasid. La hausse du poste autres charges externes de 6,9 Mdh est contenue et concerne le poste honoraires (+9,5 Mdh).
- **Le résultat financier** baisse de 27,9% durant l'exercice 2006 pour s'établir à 424 Mdh. Cette évolution s'explique par :
 - la baisse des **produits des titres de participation** ayant totalisé 425,3 Mdh en 2006 contre 713,1 Mdh en 2005. Cette baisse s'explique essentiellement par la non distribution des dividendes exceptionnels servis en 2005 (essentiellement par Lafarge Maroc).
 - la hausse des **charges d'intérêt** ayant totalisé 108,9 Mdh en 2006 contre 103,3 Mdh en 2005. Cette hausse reflète le coût des investissements durant l'exercice 2005 et poursuivis en 2006.
 - la baisse des **dotations financières** ayant totalisé moins de 0,1 Mdh en 2006 contre 184,5 Mdh en 2005. Cette dotation concerne la participation de SNI S.A. dans la Financière de Prises de Participations (nouvelle raison sociale de la Financière d'Emballage). Les dotations de 2005 comprenaient des provisions complémentaires sur titres Longométal Afrique pour 115,4 Mdh, Leader Food pour 40,1 Mdh et La Financière d'Emballage pour 29,0 Mdh.
- **Le résultat non courant** en 2006 s'établit à 747,7 Mdh et se caractérise principalement par des plus values nettes sur cessions des titres Sonasid (798,9 Mdh), Berliet Maroc (24,8 Mdh), et des moins values sur cessions des titres Managem (-6,3 Mdh).
- **Le résultat net** s'établit à 1 072,2 Mdh en 2006 et enregistre une baisse de 462,0 Mdh par rapport à l'exercice 2005.

Tableau de distribution des dividendes

Valeurs	2004		2005		2006	
	Dividendes ordinaires en Kdh	Dividendes extraordinaires en Kdh	Dividendes ordinaires en Kdh	Dividendes extraordinaires en Kdh	Dividendes ordinaires en Kdh	Dividendes extraordinaires en Kdh
Lesieur	38 740,7	55 343,9	34 276,7	57 127,9	17 138,4	-
NSI	-	-	-	-	52 430,4	-
Sonasid	52 144,9	-	52 144,9	12 033,4	-	-
Cosumar	14 793,4	-	16 762,7	25 144,1	16 762,7	-
Longométal Afrique	-	-	-	-	-	-
Berliet Maroc	2 682,1	-	376,6	-	-	-
Centrale Laitière	415,3	1 293,3	2 546,6	6 508,1	17 771,5	-
ONA	138 889,9	-	141 246,2	-	146 437,4	-
Lafarge Maroc	96 107,9	-	333 686,6	-	144 546,3	-
Renault Maroc	-	-	1 600,0	-	2 000,0	-
Financière d'Emballages	-	-	9 504,0	-	-	-
Ohio	12 598,6	-	-	-	4 022,6	-
Leader Food	-	-	-	-	-	-
Attijariwafa bank	-	-	20 196,2	-	24 238,3	-
Total	356 372,8	56 637,2	592 144,3	100 813,5	425 344,5	-

Source : SNI S.A.

V. ANALYSE BILANTIELLE

V.1. Groupe SNI (comptes consolidés)

En millions de dirhams	2004	2004 proforma	2005	2005 proforma	2006	Var.05/04 proforma	Var.06/05 proforma
ACTIF							
Actif immobilisé	7 720	8 024	8 414	8 583	8 818	4,9%	2,7%
Immobilisations incorporelles	31	32	18	18	16	-43,8%	-11,1%
Ecart d'acquisitions	1 286	1 344	1 273	1 304	1 230	-5,3%	-5,7%
Immobilisations corporelles	1 249	1 279	1 556	1 556	1 670	21,7%	7,3%
Immobilisations financières	775	664	927	932	911	39,6%	-2,3%
Titres mis en équivalence	4 379	4 705	4 641	4 773	4 992	-1,4%	4,6%
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Actif circulant	2 467	2 624	2 514	3 158	2 293	-4,2%	-27,4%
Stocks	193	198	191	191	229	-3,5%	19,9%
Créances de l'actif circulant	351	364	440	1 069	610	20,9%	-42,9%
Créances diverses	988	989	1 072	802	536	8,4%	-33,2%
Titres et valeurs de placement	882	882	757	757	862	-14,2%	13,9%
Trésorerie Actif	53	191	54	338	57	-71,7%	-83,1%
Total ACTIF	10 187	10 649	10 927	11 741	11 111	2,6%	-5,4%
Financement permanent	8 241	8 383	8 625	8 541	9 480	2,9%	11,0%
Capitaux propres	6 846	6 988	7 252	7 167	7 672	3,8%	7,0%
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>6 291</i>	<i>6 430</i>	<i>6 632</i>	<i>6 548</i>	<i>6 983</i>	<i>3,1%</i>	<i>6,6%</i>
Capitaux propres assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement	1 264	1 264	1 263	1 263	1 658	-0,1%	31,3%
Provisions durables pour risques et charges	131	131	111	111	151	-15,3%	36,0%
Dettes du passif circulant	1 850	1 869	1 794	2 693	1 513	-4,0%	-43,8%
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie passif	97	396	508	508	118	28,3%	-76,8%
Total PASSIF	10 187	10 649	10 927	11 741	11 111	2,6%	-5,4%

Mdh- Source : SNI S.A.

Revue analytique 2004-2005

Actif immobilisé

En 2005, l'évolution de l'actif immobilisé (+4,9%) est soutenue par :

- la hausse des immobilisations corporelles en raison des investissements⁹ réalisés pour 447,9 Mdh essentiellement au niveau de Lafarge ciment dans le cadre du projet d'extension à 3 MT de la capacité de production à Bouskoura ;
- la hausse des immobilisations financières de SNI S.A. suite :
 - ✓ au renforcement de sa participation au niveau de ONA pour 162 Mdh ;
 - ✓ à l'acquisition complémentaire de titres Centrale Laitière pour 199 Mdh ;
 - ✓ à sa participation dans le tour de table de AM Invest Morocco pour 60 Mdh.

Actif circulant

L'actif circulant a baissé de 4,2% en 2005 et s'élève à 2,5 milliards de dirhams contre 2,6 milliards en 2003 (pro forma), en raison principalement de :

- la baisse des titres et valeurs de placement qui passent de 882 Mdh en 2004 à 757 Mdh en 2005 ;
- la baisse de la trésorerie actif qui passe de 191 Mdh en 2004 à 54 Mdh en 2005.

⁹ Investissement de 935 Mdh, réparti sur 2005 et 2006. L'investissement de 2005 concerne l'acquisition d'un broyeur et d'un concasseur pour doubler la capacité de la ligne 2 de l'usine de Bouskoura.

- Il convient de noter que les créances de l'actif circulant ont enregistré une hausse de 20,9% à 440 Mdh par rapport à 2004 proforma.

Financement permanent

- Les capitaux propres consolidés du groupe SNI s'élèvent à près de 7,3 milliards de dirhams en 2005, soit une augmentation de 3,8% par rapport à l'exercice 2004. Cette hausse est essentiellement due aux performances de ONA.
- L'endettement net consolidé¹⁰ connaît une hausse, cela est la conséquence des investissements du groupe au cours de l'exercice 2005. L'endettement net consolidé passe de 880,7 Mdh en 2004 à 1 094,8 Mdh en 2005.

Revue analytique 2006-2005

Actif immobilisé

- En 2006, l'évolution de l'actif immobilisé consolidé en hausse de 2,7% par rapport à l'exercice 2005 à périmètre comparable, s'explique par l'effet combiné de :
 - la hausse des immobilisations corporelles relative aux investissements physiques pour 308 Mdh, essentiellement due aux investissements opérés par Lafarge Maroc (extension à 3 MT de la capacité de production à Bouskoura et modernisation et extension à 1 MT de la capacité de l'usine de Tanger Ville) ;
 - la hausse des titres mis en équivalence avec l'entrée dans le périmètre du Groupe SNI des sociétés NSI et Wana dont la valeur des titres s'élève respectivement à 53 Mdh et 118 Mdh, et l'appréciation de la valeur des titres ONA de 255 Mdh suite à l'amélioration des performances opérationnelles du groupe.

Actif circulant

- L'actif circulant a baissé de 27,8% en 2006 et s'élève à 2,3 milliards de dirhams contre 3,2 milliards en 2005, en raison principalement de la baisse des créances d'exploitation de près de 460 Mdh entre 2005 et 2006 et des créances diverses qui passent de 802 Mdh en 2005 à 536 Mdh en 2006.

Financement permanent

- Les capitaux propres consolidés du groupe SNI s'élèvent à 7 672 Mdh en 2006 contre 7 167 Mdh en 2005, soit une hausse de 7,0%, consécutive à la hausse des réserves consolidées du groupe de 442 Mdh soit 9,8%.
- L'augmentation des dettes de financement de près de 395 Mdh en 2006, s'explique essentiellement par l'émission de billets de trésorerie pour un montant de 400 Mdh.

¹⁰ Retraité des comptes courants d'associés de l'ensemble des sociétés apparentées.

V.2. SNI S.A (comptes sociaux)

En millions de dirhams	2004	2005	2006	Var.05/04	Var.06/05
ACTIF					
Actif immobilisé	7 186,8	8 112,3	9 048,6	12,9%	11,5%
Immobilisations en non valeurs	3,8	2,9	1,9	-23,7%	-34,5%
Immobilisations incorporelles	0,1	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6,5	30,7	29,9	>100%	-2,3%
Immobilisations financières	7 176,4	8 078,7	9 016,8	12,6%	11,6%
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-
Actif circulant	980,7	1 083,3	548,8	10,5%	-49,3%
Stocks	-	-	-	na	na
Créances de l'actif circulant	979,9	1 082,5	548,0	10,5%	-49,4%
Dont CCA	951,0	630,2	497,8	-33,7%	-21,0%
Titres et valeurs de placement	0,8	0,8	0,8	0,0%	0,0%
Trésorerie Actif	7,8	5,7	0,6	-26,9%	-89,5%
Total ACTIF	8 175,3	9 201,3	9 598,0	12,5%	4,3%
PASSIF					
Financement permanent	6 320,2	7 531,0	8 698,0	19,2%	15,5%
Capitaux propres	5 080,2	6 331,0	7 098,0	24,6%	12,1%
Capitaux propres assimilés	-	-	-	-	-
Dettes de financement	1 200,0	1 200,0	1 600,0	0,0%	33,3%
Provisions durables pour risques et charges	40,0	-	-	-	-
Dettes du passif circulant	1 840,3	1 248,6	813,3	-32,2%	-34,9%
Dont CCA	1 795,7	745,9	656,6	-58,5%	-12,0%
Autres provisions pour risques et charges	13,0	12,9	82,4	-0,8%	538,8%
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-
Trésorerie passif	1,8	408,8	4,3	ns	ns
Total PASSIF	8 175,3	9 201,3	9 598,0	12,5%	4,3%

Mdh- Source : SNI S.A.

Revue analytique 2004-2005

Actif immobilisé

L'augmentation de 903 Mdh des immobilisations financières s'explique principalement par les mouvements de titres suivants au cours de l'exercice 2005 :

Solde au 31 décembre 2004	6 746,1
Réévaluation de titres	+918,1
Renault	+24,8
Lafarge Maroc	+488,8
Cosumar	+257,6
Lesieur Cristal	+146,9
Augmentation de capital	+155,5
Leader Food	+40,1
Longométal Afrique	+115,4
Réduction de capital	-434,7
Financière d'emballages (FDE)	-434,7
Acquisition de titres	+360,8
Centrale Laitière	+199,0
ONA	+161,8
Acquisition de participations	+79,7
AM Invest Morocco	+60,0
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	+0,3
Régularisation des titres FDE	+19,4
Solde au 31 décembre 2005	7 825,5

Mdh- NB : non exhaustivité du détail des mouvements entre le solde d'ouverture et de clôture.

Actif circulant

En millions de dirhams	2004	2005	Var. 05/04
Actif circulant	980,7	1 083,3	10,5%
Stocks	-	-	NA
Créances de l'actif circulant	979,9	1 082,5	10,5%
<i>Fournisseurs débiteurs avances et acomptes</i>	-	-	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	14,7	15,3	4,1%
<i>Personnel</i>	-	-	-
<i>Etat débiteur</i>	12,8	9,5	-25,8%
<i>CCA</i>	951,0	630,2	-33,7%
<i>Autres débiteurs</i>	0,3	427,6	NS
<i>Comptes de régularisation Actif</i>	1,1	-	NS
Titres et valeurs de placement	0,8	0,8	-

- Les créances de l'actif circulant passent de 981 Mdh en 2004 à 1 083 Mdh en 2005. Cette hausse s'explique principalement par :
 - la variation des comptes courants entre 2004 et 2005. En effet, l'endettement net en compte courants SNI S.A. passe de 951 Mdh en 2004 à 630 Mdh en 2005, soit une baisse de 321 Mdh due principalement à la baisse des comptes courants de Copropar ;
 - l'augmentation du poste autres débiteurs qui s'établit à 427,5 Mdh en 2005 contre 0,3 Mdh en 2004.

Financement permanent

- Les fonds propres évoluent de 5 080 Mdh en 2004 à 6 331 Mdh en 2005, sous l'effet du résultat net dégagé de 1 534 Mdh et la distribution de dividendes pour 349 Mdh.
- Le remboursement du principal de la dette obligataire émise en 2004 est in fine (2009).

Passif circulant

La baisse des dettes du passif circulant de 591,7 Mdh s'explique principalement par l'acquisition de titres pour 463,7 Mdh, des agios pour 9,7 Mdh et une provision pour autres risques de 12,9 Mdh.

Revue analytique 2005-2006

Actif immobilisé

Les titres de participations et les autres titres immobilisés ont essentiellement évolué comme suit durant l'exercice 2006 :

Solde au 31 décembre 2005	7 825,5
Acquisitions	+1 173
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	+903,6
Wana	+220,5
ONA	+48,9
Cessions	-289,4
Sonasid	-284,1
Berliet Maroc	-5,3
Solde au 31 décembre 2006	8 709,1

Mdh - NB : non exhaustivité du détail des mouvements entre le solde d'ouverture et de clôture.

Actif circulant

En millions de dirhams	2005	2006	Var.06/05
Actif circulant	1 083,3	548,8	-49,3%
Stocks	-	-	NA
Créances de l'actif circulant	1 082,5	548,0	-49,4%
<i>Fournisseurs débiteurs avances et acomptes</i>	-	-	-
<i>Clients et comptes rattachés</i>	15,3	25,6	67,3%
<i>Personnel</i>	-	-	-
<i>Etat débiteur</i>	9,5	12,6	32,6%
<i>CCA</i>	630,2	497,8	-21,0%
<i>Autres débiteurs</i>	427,6	11,8	NS
<i>Comptes de régularisation Actif</i>	-	0,2	NS
Titres et valeurs de placement	0,8	0,8	0,0%

- En 2006, l'actif circulant enregistre un recul de l'ordre de 49,3%, passant de 1083 Mdh en 2005 à 549 Mdh en 2006. Cette baisse est due principalement à une diminution de l'ordre de 49,3% des créances de l'actif circulant pour 535 Mdh et des comptes courants d'associés sur la même période de 21,0% soit 132,4 Mdh.

Financement permanent

- Les **primes et réserves** ont évoluées de 3 706,8 Mdh en 2005 à 4 935,8 Mdh en 2006, suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2005 pour 1 534,2 Mdh décidée par l'AGO du 24 mai 2006, ayant donné lieu à une distribution de dividendes de 305,2 Mdh et à l'inscription au report à nouveau pour un montant de 1 267,7 Mdh.
- Les **dettes de financement** totalisent 1 600,0 Mdh à fin 2006 et concernent d'une part l'emprunt obligataire lancé au cours de l'exercice 2004 pour 1 200,00 Mdh, et d'autre part les billets de trésorerie émis pour un montant de 400,0 Mdh en octobre 2006.
- Les **provisions pour risques et charges** de 82,40 Mdh, concernent le risque lié à la participation de SNI S.A. dans Longométal Afrique.

Passif circulant

Les dettes du passif circulant enregistrent une baisse de 32,2%, passant de 1 248,6 Mdh en 2005 à 813,3 Mdh en 2006, suite à la diminution de l'ordre de 58,5% des comptes courants d'associés sur la même période, soit 89,3 Mdh.

VI. ANALYSE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

VI.1. Groupe SNI (comptes consolidés)

En millions de dirhams	2004	2005	2006
EMPLOIS			
Dividendes versés	442	349	384
Acquisitions et augmentation d'immobilisations	1 053	893	637
Remboursement des dettes	9	6	5
Impact des écarts de change sur la variation du fonds de roulement	-	-	-
TOTAL I	1 504	1 248	1 026
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement	786	906	758
Cessions ou réductions d'immobilisations	193	31	309
Remboursements des créances immobilisées	-	-	-
Augmentation des capitaux propres	-	-	-
Augmentation des dettes financières	1 200	1	400
TOTAL II	2 179	938	1 467
Variation du fonds de roulement (emploi net)	675	-309	441
Variation du besoin en fonds de roulement (ressource nette) (1)	-530	-226	56
Reclassement de trésorerie et variation de périmètre (ressource nette)	-9	-	-
Variation de trésorerie (2)	136	-535	497

Mdh

(1) Après neutralisation des comptes courants de trésorerie retraités du BFR de 963 Mdh au 31/12/2004

(2) Il s'agit principalement des reclassements liés aux changements de méthodes de consolidation et aux variations de périmètre.

Revue analytique 2004

Emplois

- Les emplois totalisent 1 504 Mdh en 2004 et incluent notamment :
 - les dividendes versés en 2004 pour 442 Mdh en hausse par rapport à 2003 ;
 - les investissements pour 1 053 Mdh dont :
 - ✓ des investissements physiques pour 227 Mdh, réalisés essentiellement au niveau du groupe Lafarge Maroc pour le démarrage du projet d'extension de la capacité de Bouskoura et maintenance ;
 - ✓ des investissements financiers pour 826 Mdh, liés essentiellement au renforcement des participations dans le groupe ONA et Attijariwafa bank.

Ressources

- Les ressources s'établissent à 2 179 Mdh en 2004 et sont constituées principalement par :
 - les fonds levés à travers l'opération d'émission obligataire pour un montant de 1 200 Mdh ;
 - la capacité d'autofinancement de 786 Mdh, en hausse de 18,9% par rapport à l'exercice 2003 en raison de l'augmentation des dividendes reçus des filiales mises en équivalence (notamment groupe ONA).

Revue analytique 2005

Emplois

- Les emplois s'établissent à 1 248 Mdh en 2005 et comprennent principalement :
 - les dividendes versés pour 349 Mdh ;
 - les investissements pour 893 Mdh dont :

- ✓ des investissements physiques de 448 Mdh essentiellement pour Lafarge ciment, relativement au projet d'extension de la capacité de production à Bouskoura ;
- ✓ des investissements financiers de 443 Mdh liés essentiellement à l'acquisition par SNI S.A. de titres Centrale Laitière et ONA et de la participation au tour de table de AM Invest Morocco.

Ressources

- Les ressources s'établissent à 939 Mdh et sont majoritairement relatives à l'amélioration de la capacité d'autofinancement qui passe à 906 Mdh en 2005 (vs 786 Mdh en 2004), en raison de :
 - l'amélioration de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées qui passent de 501 Mdh en 2004 à 566 Mdh en 2005, due à l'amélioration du résultat net des sociétés intégrées (251 Mdh en 2004 vs 304 Mdh en 2005) ;
 - la hausse des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence qui passent de 285 Mdh en 2004 à 340 Mdh en 2005.

Revue analytique 2006

Emplois

- Les emplois totalisent 1 026 Mdh en 2006 et incluent notamment :
 - les dividendes versés en 2006 pour 384 Mdh en hausse par rapport à 2005 ;
 - les investissements pour 637 Mdh dont :
 - ✓ des investissements physiques, réalisés essentiellement au niveau du groupe Lafarge Maroc ;
 - ✓ des investissements financiers, liés essentiellement au renforcement des participations dans le groupe ONA, l'acquisition de 49% de Wana.

Ressources

- Les ressources s'établissent à 1 467 Mdh en 2006 et sont constituées principalement par :
 - les fonds levés à travers l'opération d'émission de billets de trésorerie pour un montant de 400 Mdh ;
 - la capacité d'autofinancement de 758 Mdh.

VI.2. SNI S.A. (comptes sociaux)

En millions de dirhams	2004	2005	2006
EMPLOIS			
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	865,0	1 671,3	1 173,2
. Incorporelles	-	-	-
. Corporelles	-	25,0	0
. Financières	864,9	1 646,3	1 173,1
. Augmentation des créances immobilisées	0,1	-	0,1
. Reclassement de titres	-	-	-
Remboursement des capitaux propres	-	-	-
Remboursement des dettes de financement	-	-	-
Emplois en non-valeur	4,8	-	-
TOTAL I	869,8	1 671,3	1 173,2
RESSOURCES			
Autofinancement	41,6	470,7	-132,9
Capacité d'autofinancement	325,0	754,1	172,31
Distribution	283,4	283,4	305,2
Cessions ou réductions d'immobilisations	157,7	1 485,9	1 136,8
. Cessions des immobilisations corporelles	-	-	-
. Réduction de capital	-	434,8	-
. Récupération sur créances immobilisées	0,1	-	0,3
. Cessions des immobilisations financières	157,6	1 051,1	1 136,5
Augmentation des dettes de financement	1 200,0	-	400,0
TOTAL II	1 399,3	1 956,6	1 403,9
Variation du besoin en fond de roulement	525,9	694,4	-168,7
Variation de la trésorerie	3,6	-409,1	399,4

Mdh

Revue analytique 2004

Emplois

- Les emplois totalisent 869,8 Mdh et incluent notamment :
 - l'acquisition de titres ONA pour un montant de 366,7 Mdh ;
 - l'acquisition de titres Centrale Laitière pour 59,3 Mdh ;
 - l'acquisition de titres Cosumar pour 30,3 Mdh ;
 - l'acquisition de titres Lesieur Cristal pour 19,3 Mdh ;
 - l'augmentation de capital au niveau de Leader Food pour 43,2 Mdh ;
 - l'acquisition de titres BCM et Wafabank pour 345,8 Mdh.

Ressources

- Les ressources s'établissent à 1 399,3 Mdh et sont relatives principalement à :
 - la souscription d'un emprunt obligataire pour un montant de 1 200 Mdh ;
 - la cession de titres Sonasid, Berliet Maroc, Wafabank, Attijariwafa bank et Managem pour 117,3 Mdh.
 - la variation du besoin en fonds de roulement, essentiellement due à la baisse des autres débiteurs.

Revue analytique 2005

Emplois

Les emplois s'établissent à 1 671,3 Mdh et comprennent principalement :

- des réévaluations de titres pour 919 Mdh concernant Renault Maroc, Lafarge Maroc, Cosumar et Lesieur Cristal ;
- des augmentations de capital pour 115,4 Mdh au titre de Longométal Afrique et 40,2 Mdh au titre de Leader Food ;
- des acquisitions de titres pour 199 Mdh concernant Centrale laitière et 162 Mdh concernant ONA .
- de nouvelles acquisitions de participations relatives à AM Invest Morocco pour 60 Mdh.

Ressources

- Les ressources s'établissent à 1 956,6 Mdh et sont majoritairement relatives à :
 - l'autofinancement pour 470,7 Mdh qui se décompose comme suit :
 - ✓ capacité d'autofinancement pour 754,1 Mdh ;
 - ✓ distribution de dividendes pour 283,4 Mdh.
 - les cessions ou réductions d'immobilisations pour 1 485,9 Mdh qui incluent principalement :
 - ✓ la réduction de capital concernant la Financière d'emballages pour 434,8 Mdh ;
 - ✓ les cessions d'immobilisations financières pour 1 051,1 Mdh qui s'expliquent essentiellement par la réévaluation de titres pour 918 Mdh.

Revue analytique 2006

Emplois

- Les emplois totalisent 1 173,2 Mdh et incluent notamment :
 - l'acquisition de titres NSI pour 903,6 Mdh ;
 - l'acquisition de titres Wana pour 220,5 Mdh ;
 - l'acquisition de titres ONA pour un montant de 48,9 Mdh ;

Ressources

- Les ressources s'établissent à 1 403,9 Mdh et sont relatives principalement à :
 - l'émission de billets de trésorerie pour un montant de 400 Mdh ;
 - la cession de titres Sonasid pour 281,1 Mdh ;
 - la cession de titres Berliet Maroc pour 5,3 Mdh ;
 - la cession de titres Managem pour 29,7 Mdh.

PARTIE VI : PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.

Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. ORIENTATIONS A MOYEN TERME

L'année 2007 sera marquée par les orientations stratégiques suivantes :

GROUPE ONA

■ **Secteur Mines :**

- Amélioration des tonnages traités et teneurs extraites ;
- Sécurisation des ressources et réserves, notamment à CMG avec le lancement des travaux de développement des gisements : Koudiat Aicha, Tighardine, Assif Lmal ;
- Développement de l'activité hydrométallurgie avec la production d'oxyde de Cobalt à partir du deuxième semestre 2007 et la production de dérivés de Nickel ;
- Recherche des relais de croissance, tant au niveau national qu'international (Cobalt en République Démocratique du Congo, Or au Congo Brazzaville, en Arabie Saoudite et au Mali).

■ **Secteur Agroalimentaire :** ce secteur évolue dans un contexte peu favorable qui nécessite notamment les actions suivantes :

- Poursuite de la défense des parts de marchés et de la fidélisation des consommateurs, à travers l'innovation, l'amélioration continue de la qualité et l'optimisation des circuits de distribution ;
- Amélioration des marges d'exploitation en optimisant les performances industrielles ;
- Mise à niveau des sucreries acquises et l'optimisation du schéma de production et de la sous-traitance ;
- Mise en œuvre du plan de synergies de revenus et de coûts.

■ **Secteur Distribution :**

- Poursuite du développement des enseignes Marjane et Acima ;
- Amélioration du service client et de l'accessibilité dans la distribution automobile ;
- Développement des activités automobiles, mines et pétrole pour Optorg.

■ **Secteur Activités financières :**

- Optimisation des synergies ;
- Consolidation du développement à l'international ;
- Développement des activités d'Attijariwafa bank.

■ **Relais de croissance :** le développement de ce secteur (Télécoms, Utilities, Immobilier) se fera en cohérence avec les capacités financières du Groupe.

- Développement des projets d'aménagements avec le partenaire EMAAR dans l'immobilier ;
- Développement de l'activité de Wana et lancement de nouveaux services liés à la 3G ;
- Poursuite du développement des activités de Mercure.com.

■ **Holding :** Poursuite des chantiers de mise à niveau du Groupe sur les standards internationaux (projets Synergies, Risk Management et Normes IFRS).

CO INVESTISSEMENT ONA

- **Lesieur Cristal, Centrale Laitière, Cosumar** sont des sociétés appartenant au Domaines d'Activité Stratégique Agroalimentaire du Groupe ONA dont les orientations stratégiques sont les suivantes :
 - Poursuite de la défense des parts de marchés et de la fidélisation des consommateurs, à travers l'innovation, l'amélioration continue de la qualité et l'optimisation des circuits de distribution ;
 - Amélioration des marges d'exploitation en optimisant les performances industrielles ;
 - Mise à niveau des sucreries acquises et l'optimisation du schéma de production et de la sous-traitance ;
 - Mise en œuvre du plan de synergies de revenus et de coûts.
- Les orientations stratégiques de **Wana** sont établies en cohérence avec les capacités financières du Groupe SNI-ONA avec le développement de l'activité de Wana et le lancement de nouveaux services liés à la 3G.
- Les orientations stratégiques liées à **Attijariwafa bank** sont marquées par la poursuite du développement des activités bancaires et à une stratégie de croissance à l'international.

MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS

L'économie marocaine connaît une nouvelle dynamique, dont le BTP est une illustration, et qui profite d'un regain de confiance des investisseurs tant étrangers que nationaux.

Les projets engagés, l'afflux massif des capitaux auront un effet durable sur la demande en matériaux de construction.

- **Lafarge** : l'extension de capacité de Bouskoura (portée à 3 MT) permettra de faire face à la croissance de la demande et de consolider les parts de marchés dans le ciment.

A cet effet, le calendrier d'investissement a été accéléré avec la modernisation et le doublement de l'usine de broyage de Tanger, le doublement de la clinkererie de Tétouan et la construction d'une nouvelle station de broyage à proximité de Tanger-Méditerranée.

Pour assurer le développement de Lafarge Bétons, il est prévu l'implantation de nouvelles centrales dans le Nord, à Casablanca, Rabat et Kénitra.

Le développement de l'activité plâtres passera par le doublement du four de l'usine de Safi.

- **Sonasid** : la société leader national dans la production d'aciers longs mène aujourd'hui une ambitieuse politique de développement et de mise à niveau technologique, industrielle et commerciale.

Sonasid entend poursuivre la dynamique de création de valeur et de développement durable, intégrer et diversifier l'activité de production d'acier longs (approvisionnement ferraille, aciérie, laminoir, distribution).

Les principaux axes stratégiques de développement sont les suivants :

- poursuivre l'optimisation de la production de l'aciérie (billette) ;
- poursuivre le revamping du site de Nador et tirer profit des investissements antérieurs tout en améliorant la productivité des laminoirs ;
- sécuriser les approvisionnements ;
- développer les synergies avec le groupe Arcelor-Mital ;
- déploiement d'une nouvelle politique de distribution.

Longométal : la société leader national dans le négoce et la distribution de produits métallurgiques est spécialisée dans la distribution de produits professionnels destinés aux secteurs du bâtiment et de l'industrie.

Les principaux axes stratégiques de développement sont les suivants :

- stratégie de développement du chiffre d'affaires pour le Rond à Béton avec la multiplication des chantiers de construction ;
- stratégie d'opportunité pour les aciers et veille sur le marché international de l'acier.

II. ETATS PREVISIONNELS

II.1. Le compte de produits et charges prévisionnel simplifié

Le compte de résultats prévisionnel (2007p-2009) de SNI S.A. se présente de la manière suivante :

En millions de dirhams	2006R	2007P	2008P	2009P	TCAM 2006-2009
Chiffres d'affaires	81	98	101	104	8,7%
Excédent Brut d'exploitation	30	49	46	46	15,3%
Résultat d'exploitation	29	47	44	44	14,9%
Dividendes perçus	425	475	504	541	8,4%
Charges financières	(109)	(93)	(118)	(125)	4,7%
Autres	-	-	-	-	
Résultat financier	424	382	386	416	-0,6%
Résultat non courant	748	-	-	-	
Résultat net	1072	429	430	460	-24,6%

Source : SNI S.A.

Eléments remarquables du compte de produits et charges prévisionnel

- Les produits d'exploitation augmentent sur la période 2006-2009, liée à la hausse des rémunérations de gestion (Lafarge Maroc notamment).
- Le résultat d'exploitation est en hausse sur la période en raison de l'augmentation des rémunérations de gestion et la baisse des charges liées à la non récurrence des dépenses d'honoraires en 2006.
- Les dividendes perçus par SNI S.A. augmentent de 11,8% en 2007 en raison de la hausse des dividendes versés par ONA S.A. (+20%), par Lafarge Maroc (+19%) et par Attijariwafa bank (+25%). Le TCAM des dividendes sur la période 2006r-2009p s'élève à 8,4% en raison (i) du maintien d'une politique de distribution stable de la part des filiales, (ii) de la hausse prévue des performances de l'activité Matériaux de Construction (notamment Lafarge Maroc).
- Les charges financières sont en hausse sur la période 2007-2009 en raison de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire de 1 200 millions de dirhams objet de la présente note.
- Le résultat net sur la période est en baisse par rapport à 2006 en raison de la non récurrence des plus values de cession en 2006.

II.2. Analyse bilantielle prévisionnelle

En millions de dirhams	2006R	2007P	2008P	2009P	TCAM 2007-2009
Actif Immobilisé	9 049	10 325	10 521	10 892	6,4%
Besoin de fonds de Roulement	(347)	(189)	(189)	(189)	-18,3%
Capitaux employés	8 702	10 137	10 332	10 703	7,1%
Capitaux Propres	7 098	7 200	7 303	7 435	1,6%
Provisions pour Risques & Charges	-	-	-	-	
Endettement net	1 604	2 937	3 029	3 268	26,8%
Actif économique	8 702	10 137	10 332	10 703	7,1%

Source : SNI S.A.

Eléments remarquables du bilan prévisionnel

- Les Capitaux Propres augmentent de 1,6% en moyenne sur la période 2006r-2009p suite à l'augmentation du report à nouveau et à la stabilité des dividendes distribués.

II.3. Le tableau de flux de trésorerie prévisionnel simplifié

En millions de dirhams	2006R	2007P	2008P	2009P	TCAM 2006-2009
Capacité d'autofinancement	172	430	432	462	39,0%
Variation du BFR	169	158	-	-	
Flux généré par l'exploitation	341	588	432	462	10,7%
Investissement	(1 173)	(1 278)	(197)	(373)	
Cessions	1 137	-	-	-	
Flux généré par les investissements	(36)	(1 278)	(197)	(373)	NA
Augmentation de capital					
Augmentation des dettes de financement	400	1 200	100	1 400	51,8%
Remboursement des dettes de financement				(1 200)	
Distribution de dividendes	(305)	(327)	(327)	(327)	2,3%
Flux générés par les financements	95	873	(227)	(127)	NA
Variation de la trésorerie (hors comptes courants)	400	183	7	38	-54,4%

Source : SNI S.A

Eléments remarquables du tableau de flux simplifié

- La Capacité d'autofinancement de SNI S.A. est en nette progression en 2007 suite à la non récurrence des plus values de cession d'actif en 2006 qui incluent un paiement d'IS.
- Les investissements sur la période 2007p-2009p correspondent essentiellement au financement du développement de Wana.
- Les augmentations de dettes de financement entre 2007 et 2009 correspondent à la nouvelle émission obligataire de 1 200 Mdh en juillet 2007 (objet de la présente note d'information).
- Les remboursements des dettes de financement en 2009 correspondent aux remboursements de l'emprunt obligataire de décembre 2004 pour un montant de 1 200 Mdh.
- Les dividendes distribués augmentent en 2007 puis restent stables la période 2007-2009.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUES

I. LE RISQUE DE MARCHÉ

Le Groupe SNI peut être confronté à une dépendance à l'égard des facteurs suivants :

- Evolution du marché national, ainsi que problématique de croissance faible du PIB et du pouvoir d'achat ;
- Effets liés aux parités MAD/USD pour les activités importatrices et exportatrices ;
- Risques liés à la cyclicité des cours de matières premières importées (acier, ...).

Néanmoins, le groupe atténue son exposition à de tels risques grâce à un portefeuille d'activité diversifié présentant notamment les caractéristiques suivantes :

- Positionnement sur les marchés local et export ;
- Equilibre entre pôles d'activité pourvoyeurs de croissance et d'autres, davantage pourvoyeurs de cash flows ;
- Mise en œuvre de stratégies de couverture des risques liés aux devises et aux cours internationaux de matières (achats et ventes à terme).

II. LE RISQUE DE CONCURRENCE

Le Groupe SNI détient des positions de marché significatives dans l'ensemble de ses métiers. Néanmoins, certains risques ayant trait à l'environnement concurrentiel peuvent être identifiés de manière absolue, à savoir :

- Problématique de démantèlement douanier affectant « à périmètre constant » certaines activités du Groupe : sidérurgie, branche alimentaire ;
- Libéralisation de secteurs de l'économie pouvant susciter l'arrivée de nouveaux entrants d'envergure internationale, notamment dans le secteur financier ;
- Gestion de la croissance et maîtrise technique de l'ensemble des métiers du Groupe tendant à constituer un enjeu significatif.

Ces risques peuvent toutefois être relativisés eu égard à la qualité du portefeuille détenu par SNI S.A., et à la connaissance du marché local.

En outre, le Groupe SNI s'inscrit dans la recherche d'une compétitivité à l'échelle internationale. Dans cette optique, la stratégie de partenariats (exercée à travers ONA) avec des leaders mondiaux d'ores et déjà mise en œuvre dans les principaux métiers, permet d'optimiser les courbes d'expérience et de déployer avec efficacité la politique de développement à l'échelle du Groupe.

Ces alliances constituent un levier de croissance pour le Groupe et permettent de mieux positionner les différentes activités de SNI S.A. dans une économie globalisée.

Secteur des matériaux de construction : Lafarge, Arcelor-Mittal ;

Secteur financier : SCH (Attijariwafa bank) ;

Secteur agroalimentaire : Danone (Centrale laitière, Bimo, leader Food) ;

Secteur de la distribution : Auchan (Cofarma, Acima).

III. LE RISQUE ORGANISATIONNEL

La stratégie de développement initiée par SNI S.A. peut faire apparaître un certain nombre de risques organisationnels, liés notamment à :

- L'intégration des systèmes d'information ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La réalisation des synergies.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date d'établissement du présent dossier d'informations, SNI S.A. ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation financière

PARTIE IX : DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

I. COMPTES CONSOLIDES

I.1. Règles et méthodes comptables

I.1.1. Principes et méthodes de consolidation

Règles générales de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40 %, lorsque aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre groupe sont consolidées en intégration proportionnelle. Cette situation concerne Lafarge Maroc.

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées et sont comptabilisées selon la méthode du coût historique.

Les cessions ayant eu lieu au cours de l'exercice ont été réalisées à des dates rétroactives (1er janvier 2006). Ainsi, la contribution jusqu'à la date de cession n'est pas constatée dans les comptes consolidés.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et à hauteur du pourcentage d'intérêt dans les entreprises intégrées proportionnellement (Groupe Lafarge Maroc).

Information pro forma sur le bilan et sur le compte de résultat

Le bilan et le compte de résultat consolidés pro forma de 2005, présentés ci-après, ont pour objet de présenter les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice 2005 comme si les changements de périmètre intervenus en 2006 avaient eu lieu en 2005.

Le bilan et le compte de résultat consolidés pro forma de 2004, présentés ci-après, ont pour objet de présenter les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice 2004 comme si les changements de périmètre intervenus en 2005 avaient eu lieu en 2004.

Le bilan et le compte de résultat consolidés pro forma de 2003, présentés ci-après, ont pour objet de présenter les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice 2003 comme si les changements de périmètre intervenus en 2004 avaient eu lieu en 2003.

Déconsolidation de filiales

Trois critères ont été retenus pour la détermination du périmètre de consolidation : chiffre d'affaires, total bilan, et capacité d'autofinancement consolidés par filiale.

Ainsi, si pendant deux exercices successifs, ces trois critères sont inférieurs à 0,5% de ces mêmes indicateurs consolidés (rapportés au Groupe), la société est déconsolidée et figure au bilan consolidé pour la quote-part des capitaux propres qu'elle représente à la date de déconsolidation.

Il est à souligner que la déconsolidation de ces filiales ne présente aucune incidence significative sur le résultat consolidé, sur le chiffre d'affaires consolidé ainsi que sur les capitaux propres consolidés.

A l'exception de la Financière d'Emballages qui clôture ses comptes en septembre, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2004, 2005 et 2006 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés 2004, 2005 et 2006.

Outre les filiales étrangères du Groupe ONA pour lesquelles la méthode de conversion retenue est le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour les comptes de bilan et du taux de change

moyen pour les comptes de produits et de charges ; les différences de conversion étant inscrites directement en capitaux propres ; le périmètre de consolidation du Groupe SNI n'inclut aucune filiale étrangère.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur les actifs ou passifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «Ecart d'acquisition» et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Lorsque les écarts d'acquisition sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan consolidé sous la rubrique "Provision pour écarts d'acquisition" et repris sur une durée ne dépassant pas 10 ans, soit sur les exercices au cours desquels les risques afférents se réalisent ou disparaissent.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

I.1.2. Méthodes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des frais de recherche et développement de projet ayant aboutis, des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices. Elles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans, à l'exception des frais préliminaires représentant des non valeurs qui sont amortis intégralement dès la première année.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. La charge d'amortissements dépassant celle découlant du mode linéaire est annulée en consolidation et donne lieu également à la constatation d'un impôt différé passif. Lorsque des filiales utilisent l'amortissement dégressif, la charge d'amortissement dépassant celle découlant du mode linéaire est annulée en consolidation et donne lieu également à la constatation d'un impôt différé passif.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail ou de location de longue durée ne sont pas retraitées comme des acquisitions d'immobilisations.

Les plus-values de cessions intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés consolidées.

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO). Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les créances sont enregistrées à leur valeur d'entrée. Une provision pour dépréciation est constatée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif et n'impactent pas le résultat consolidé.

La rubrique titres et valeurs de placement comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

L'annulation des provisions pour acquisition de logement, pour investissement et pour reconstitution de gisements ne donne pas lieu à constatation d'impôts différés car elles sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

I.2. Bilans consolidés 2004-2006

En millions de dirhams	2004	2004 pro forma	2005	2005 pro forma	2006
ACTIF					
. Immobilisations incorporelles et en non valeurs	31	32	17	17	16
. Écarts d'acquisition	1 286	1 344	1 273	1 304	1 230
. Immobilisations corporelles	1 249	1 279	1 556	1 556	1 669
. Immobilisations financières	775	664	927	932	911
. Titres mis en équivalence	4 379	4 705	4 641	4 773	4 991
. Écart de conversion	-	-	-	-	-
Actif immobilisé	7 720	8 024	8 414	8 583	8 818
. Stocks et en-cours	193	198	191	191	230
. Créances d'exploitation	351	364	440	1 069	610
. Créances diverses	988	989	1 072	802	536
. Titres et valeurs de placement	882	882	757	757	862
. Trésorerie actif	53	191	53	338	57
Actif circulant	2 467	2 624	2 513	3 158	2 293
TOTAL ACTIF	10 187	10 648	10 927	11 741	11 111
PASSIF					
. Capital	1 090	1 090	1 090	1 090	1 090
. Primes d'émission, de fusion et d'apport	375	375	375	375	375
. Réserves consolidées	4 481	4 502	4 615	4 456	4 899
. Écart de conversion	-	-	-	-	-
. Résultat net Part du Groupe	345	464	552	626	619
. Capitaux propres Part du Groupe	6 291	6 430	6 632	6 548	6 983
. Intérêts minoritaires	554	558	620	620	689
Capitaux propres consolidés	6 845	6 988	7 252	7 167	7 672
. Provisions pour risques et charges	131	131	111	111	151
. Dettes de financement	1 264	1 264	1 263	1 263	1 658
	1 395	1 395	1 374	1 374	1 808
. Dettes d'exploitation	388	401	518	512	812
. Autres dettes	1 462	1 468	1 276	2 180	702
	1 850	1 869	1 794	2 693	1 513
Trésorerie passif	97	396	508	508	117
Passif circulant	1 947	2 265	2 302	3 200	1 631
TOTAL PASSIF	10 187	10 649	10 927	11 741	11 111

Source : SNI S.A

I.3. Comptes de Produits et Charges consolidés 2004-2006

En millions de dirhams	2004	2004 pro forma	2005	2005 pro forma	2006
Produits					
Chiffre d'affaires net	1 737	1 776	1 924	1 924	2 420
Autres produits d'exploitation	34	34	35	35	24
	1 771	1 810	1 959	1 959	2 444
Charges					
Achats et autres charges externes	821	847	994	995	1 310
Impôts et taxes	21	22	26	26	27
Charges de personnel	169	174	167	167	171
Dotations aux amortissements et provisions	196	199	197	196	204
	1 207	1 242	1 384	1 383	1 712
Résultat d'exploitation	564	568	575	573	732
Résultat financier	(30)	(30)	3	3	(9)
Résultat courant	534	538	578	578	724
Résultat non courant	(40)	(34)	14	140	19
Résultat avant impôts	494	504	592	717	743
Impôts sur les bénéfices	(169)	(170)	(168)	(168)	(306)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	215	379	377	330	406
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	(73)	(122)	(119)	(121)	(76)
Résultat net consolidé	467	590	682	756	766
Résultat net Part du Groupe	345	464	552	626	619
Intérêts minoritaires	122	126	130	130	147
	467	590	682	756	766

Source : SNI S.A

I.4. Tableaux de Financement 2004-2006

En millions de dirhams	2004	2005	2006
EMPLOIS			
Dividendes versés	442	349	384
Acquisitions d'immobilisations	1 053	893	637
Remboursement des dettes	9	6	5
Impact de la variation de change sur la variation du Fonds de Roulement	-	-	-
TOTAL I	1 504	1 248	1 026
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement	786	906	756
Cessions ou réductions d'immobilisations	193	31	309
Augmentation des capitaux propres	-	-	-
Augmentation des dettes financières - Impact de la variation de change sur variation du BFR	1 200	1	400
TOTAL II	2 179	938	1 467
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (ressource nette)	675	(309)	441
VARIATION DU BFR (1)	530	(225)	56
RECLASSEMENTS DE TRÉSORERIE ET VARIATION DE PÉRIMÈTRE (2)	(9)	(1)	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	136	(535)	497

Source : SNI S.A

(1) Comprend des comptes courants de trésorerie d'un montant de 78 Mdh en 2004

(2) Retraité de la variation des comptes courants de trésorerie d'un montant de 78 Mdh, la variation nette de trésorerie s'élève à 58 Mdh

I.5. Etat des informations complémentaires – comptes consolidés 2004

I.5.1. Informations sur les immobilisations

En millions de dirhams	31 décembre 2004			31 décembre 2003		
	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette
Immobilisations incorporelles et en non valeurs	132,9	101,7	31,2	119,2	80,8	38,4
Immobilisations corporelles	2 980,9	1 732,0	1 248,9	2 681,5	1 545,0	1 136,5
Total	3 113,8	1 833,7	1 280,1	2 800,7	1 625,8	1 174,9

En millions de dirhams	31 déc. 2003	Acquisitions (1)	Cessions	Autres Variations (2)	31 déc. 2004
Immobilisations incorporelles et en non valeurs	119,2	10,8	(0,3)	3,2	132,9
Immobilisations corporelles	2 681,5	220,6	(28,7)	107,5	2 980,9
Total	2 800,7	231,4	(29,0)	110,7	3 113,8

(1) dont 4,4 Mdh de charges à répartir de Lafarge Cementos amorties sur l'année 2004.

(2) Les autres variations concernent principalement les variations de périmètre et les impacts de changements de méthode de consolidation.

En millions de dirhams	31 déc. 2003	Dotations	Reprises	Autres Variations	31 déc. 2004
Immobilisations incorporelles et en non valeurs	80,8	20,9	(0,1)	0,1	101,7
Immobilisations corporelles	1 545,0	155,3	(22,7)	54,4	1 732,0
Total	1 625,8	176,2	(22,8)	54,5	1 833,7

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Prêts immobilisés	29,3	30,3
Titres de participation	124,5	43,2
Autres immobilisations financières	621,5	400,0
Total	775,3	473,5

I.5.2. Ecarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2004			31 décembre 2003		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Matériaux de construction	36,7	8,3	28,4	36,6	6,4	30,2
Groupe ONA	1 358,8	130,2	1 228,6	1 244,9	62,2	1 182,7
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	31,7	3,2	28,5	37,9	37,9	-
Total	1 427,2	141,7	1 285,5	1 319,4	106,5	1 212,9

Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Matériaux de construction	1,8	2,2
Groupe ONA	67,9	62,2
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	3,2	(12,2)
Total	72,9	52,2

I.5.3. Titres mis en équivalence

En millions de dirhams	31 décembre 2004		31 décembre 2003	
	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾
Lesieur Cristal	338,5	44,3	373,4	32,1
Sapino	21,0	0,2	20,6	-
TFZ	20,8	-	31,1	-
Berliet Maroc	20,8	-	69,1	-
Sonasid	494,4	112,5	444,6	108,6
Renault Maroc	34,1	3,8	29,4	-
Somacovam	-	-	4,5	-
Groupe ONA	3 441,9	54,8	3 324,0	119,4
Leader Food	-	-	(12,0)	-
Lafarge Plâtres	7,5	-	7,5	-
Total	4 379,0	215,6	4 292,2	260,1

(1) Avant amortissement des écarts d'acquisition.

I.5.4. Tableau des variations des capitaux propres consolidés (part du Groupe)

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	6 272,6	5 216,4
Dividendes versés	(283,4)	(261,6)
Autres variations *	(42,9)	47,0
Résultat net consolidé (Part du Groupe) de l'exercice	345,1	1 270,8
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	6 291,4	6 272,6

* il s'agit principalement des variations de périmètre de l'exercice.

I.5.5. Intérêts minoritaires

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Intérêts minoritaires en début d'exercice	589,0	3 336,5
Dividendes versés	(158,2)	(44,0)
Autres variations	1,5	(2 831,3)
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	122,1	127,8
Intérêts minoritaires	554,4	589,0

I.5.6. Provisions pour risques et charges

	Décembre 2003	Dotations ou Augmentations	Reprises	Autres Variations (1)	Décembre 2004
Provisions pour risques	3,7	0,1	(0,2)	-	3,6
Provisions pour charges	101,0	5,3	(27,8)	(11,8)	66,7
Provisions pour impôts différés	29,2	30,2	-	0,9	60,3
Total	133,9	35,6	(28,0)	(10,9)	130,6

I.5.7. Dettes de financement

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Dettes à moins d'un an (concours bancaires)	96,6	115,7
Dettes de financement à plus d'un an	1 264,4	5,7

I.5.8. Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Matériaux de construction	1 476,3	1 486,6
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	260,8	182,5
Total	1 737,1	1 669,1

I.5.9. Charges de personnel consolidées par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Matériaux de construction	141,1	142,0
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	27,4	22,0
Total	168,5	164,0

I.5.10. Résultat non courant

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Plus-values nettes sur cession d'actifs	4,9	812,0
Provision pour risque (dotation nette)	6,7	16,9
Diverses charges non courants	(51,3)	(49,5)
Total	(39,7)	779,4

I.5.11. Impôts sur les résultats

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Impôts courants	134,8	141,0
Impôts différés	34,5	9,8
Total	169,3	150,8

I.5.12. Engagements hors bilan

En millions de dirhams	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Engagements donnés	561,2	60,0
Avals et cautions	26,5	21,0
Total	587,7	81,0

I.5.13. Périmètre de consolidation

Filiales	Décembre 2004			Décembre 2003		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Lafarge Maroc	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Lafarge Ciments	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
Lafarge Cementos	34,1	50,0	Proportionnelle	34,1	50,0	Proportionnelle
Lafarge Béton	34,4	50,0	Proportionnelle	34,4	50,0	Proportionnelle
LaFarge Plâtres	50,0	50,0	Déconsolidation	50,0	50,0	Déconsolidation
GROUPE LAFARGE						
Sonacid	20,6	20,6	Equivalence	21,1	21,1	Equivalence
MATERIAUX DE CONSTRUCTION						
Leader Food	100,0	100,0	Globale	50,0	50,0	Déconsolidation
Lesieur Cristal	20,7	20,7	Equivalence	20,0	20,0	Equivalence
Sapino	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Déconsolidation
TFZ	17,1	17,1	Déconsolidation	25,7	25,7	Déconsolidation
Berliet Maroc	10,8	10,8	Déconsolidation	35,8	35,8	Déconsolidation
Renault Maroc	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Déconsolidation
Sni S.A.	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Longométal Afrique	97,8	97,8	Globale	96,4	96,4	Globale
Ona Palier	32,4	32,4	Equivalence	30,0	30,0	Equivalence
Ohio	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Financière d'Emballages	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
TOTAL SNI S.A, PORTEFEUILLE ET AUTRES METIERS						

I.6. Etat des informations complémentaires – comptes consolidés 2005

I.6.1. Informations sur les immobilisations

En millions de dirhams	31 décembre 2005			31 décembre 2004		
	Valeur brute	Amort. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amort. Prov.	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	134,2	116,6	17,6	132,9	101,7	31,2
Immobilisations corporelles	3 451,2	1 895,4	1 555,8	2 980,9	1 732,0	1 248,9
Total	3 585,4	2 012,0	1 573,4	3 113,8	1 833,7	1 280,1

En millions de dirhams	31 déc. 2004	Acquisitions	Cessions	Autres Variations*	31 déc. 2005
Immobilisations incorporelles	132,9	2,5	1,5	0,3	134,2
Immobilisations corporelles	2 980,9	447,9	10,2	32,6	3 451,2
Total	3 113,8	450,4	11,7	32,9	3 585,4

* Les autres variations correspondent principalement aux variations de périmètre et changements de méthode.

En millions de dirhams	31 déc. 2004	Dotations	Reprises	Autres Variations	31 déc. 2005
Immobilisations incorporelles	101,7	15,5	1,5	0,9	116,6
Immobilisations corporelles	1 732,0	162,4	8,1	9,1	1 895,4
Total	1 833,7	177,9	9,6	10,0	2 012,0

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Prêts immobilisés	28,1	29,3
Titres de participation	327,0	124,5
Autres immobilisations financières	571,7	621,4
Total	926,8	775,2

I.6.2. Ecarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2005			31 décembre 2004		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Matériaux de construction	52,1	16,3	35,8	36,7	8,3	28,4
Groupe ONA	1 421,9	201,3	1 220,6	1 358,8	130,2	1 228,6
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	63,5	47,1	16,4	31,7	3,2	28,5
Total	1 537,5	264,7	1 272,8	1 427,2	141,7	1 285,5

Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Matériaux de construction	2,6	1,8
Groupe ONA	71,1	67,9
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	45,6	3,2
Total	119,3	72,9

I.6.3. Titres mis en équivalence

En millions de dirhams	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾
Lesieur	269,2	22,1	338,5	44,3
Sapino	21,0	-	21,0	0,2
TFZ	-	-	20,8	-
Berliet Maroc	19,4	-	20,8	-
Sonasid	545,2	115,0	494,4	112,5
Renault Maroc	36,2	3,7	34,1	3,8
Groupe ONA	3 607,1	199,2	3 441,9	54,8
Lafarge Plâtres	-	-	7,5	-
Cosumar (2)	142,7	37,1	-	-
Total	4 640,8	377,1	4 379,0	215,6

(1) Avant amortissement des écarts d'acquisition.

(2) Comprend Cosumar S.A., Sucrafor, Sunabel, Surac et Suta.

I.6.4. Tableau des variations des capitaux propres consolidés (part du Groupe)

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	6 291,4	6 272,6
Dividendes versés	(283,4)	(283,4)
Autres variations *	(52,8)	(42,9)
Entrée palier Cosumar	125,2	-
Résultat net consolidé (Part du Groupe) de l'exercice	551,9	345,1
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	6 632,3	6 291,4

* Dont 36,8 Mdh correspondant à la quote-part du groupe SNI dans l'impact de consolidation du sous groupe Attijariwafa bank, (impact palier ONA de 110,5 Mdh).

I.6.5. Intérêts minoritaires

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Intérêts minoritaires en début d'exercice	554,4	589,0
Dividendes versés	(65,5)	(158,2)
Autres variations	1,0	1,5
Augmentation de capital	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	129,6	122,1
Intérêts minoritaires	619,5	554,4

I.6.6. Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques encourus par les filiales et connus à la fin de la période.

	Décembre 2004	Dotations ou Augmentations	Reprises	Autres Variations (1)	Décembre 2005
Provisions pour risques	3,6	3,0	0,2	0,1	6,5
Provisions pour charges	66,7	2,4	44,9	-	24,2
Provisions pour impôts différés	60,3	19,9	-	-	80,2
Total	130,6	25,3	45,1	0,1	110,9

I.6.7. Dettes de financement

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Dettes à moins d'un an (concours bancaires)	507,6	96,6
Dettes de financement à plus d'un an	1 262,8	1 264,4

I.6.8. Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Matériaux de construction	1 607,9	1 476,3
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	315,8	260,8
Total	1 923,7	1 737,1

I.6.9. Charges de personnel consolidées par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Matériaux de construction	141,2	141,1
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	26,0	27,4
Total	167,2	168,5

I.6.10. Résultat non courant

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Plus-values nettes sur cession d'actifs	(1,6)	4,9
Provision pour risque (dotation nette)	24,2	6,7
Diverses charges non courantes	(8,2)	(51,3)
Total	14,4	(39,7)

I.6.11. Impôts sur les résultats

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Impôts courants	143,0	134,8
Impôts différés	25,5	34,5
Total	168,5	169,3

I.6.12. Engagements hors bilan

En millions de dirhams	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Engagements donnés	525,3	603,5
Avals et cautions	60,3	0,5
Total	585,6	604,0

I.6.13. Périmètre de consolidation

Filiales	Décembre 2005			Décembre 2004		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Lafarge Maroc	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Lafarge Ciments	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
Lafarge Cementos	34,1	50,0	Proportionnelle	34,1	50,0	Proportionnelle
Lafarge Béton	34,4	50,0	Proportionnelle	34,4	50,0	Proportionnelle
Lafarge Plâtres	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Déconsolidation
Gravel Maroc	34,7	50,0	Proportionnelle	-	-	-
GROUPE LAFARGE						
Sonasid	20,6	20,6	Equivalence	20,6	20,6	Equivalence
MATERIAUX DE CONSTRUCTION						
Groupe Ona	33,3	33,3	Équivalence	32,4	32,4	Équivalence
GROUPE ONA						
Leader Food	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Lesieur Cristal	20,7	20,7	Equivalence	20,7	20,7	Equivalence
Sapino	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Equivalence
TFZ	-	-	Sortie	17,1	17,1	Déconsolidation
Berliet Maroc	10,0	10,0	Déconsolidation	10,8	10,8	Déconsolidation
Renault Maroc	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Equivalence
SNI S.A.	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère
Longométal Afrique	99,0	99,0	Globale	97,8	97,8	Globale
Ohio	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Financière d'Emballages	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Cosumar	10,0	10,0	Équivalence	-	-	-
TOTAL SNI S.A, PORTEFEUILLE ET AUTRES METIERS						

I.7. Etat des informations complémentaires – comptes consolidés 2006

I.7.1. Informations sur les immobilisations

En millions de dirhams	31 décembre 2006			31 décembre 2005		
	Valeur brute	Amort. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amort. Prov.	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	88,8	(72,4)	16,4	134,2	(116,6)	17,6
Immobilisations corporelles	3 691,4	(2 022,0)	1 669,4	3 451,2	(1 895,4)	1 555,8
Total	3 780,2	(2 094,4)	1 685,8	3 585,4	(2 012,0)	1 573,4

En millions de dirhams	31 déc. 2005	Acquisitions	Cessions	Autres Variations*	31 déc. 2006
Immobilisations incorporelles	134,2	1,4	-	(46,8)	88,8
Immobilisations corporelles	3 451,2	308,4	(66,5)	(1,7)	3 691,4
Total	3 585,4	309,8	(66,5)	(48,5)	3 780,2

* Les autres variations correspondent principalement aux variations de périmètre et changements de méthode.

En millions de dirhams	31 déc. 2005	Dotations	Reprises	Autres Variations	31 déc. 2006
Immobilisations incorporelles	116,6	4,6	-	(48,8)	72,4
Immobilisations corporelles	1 895,4	182,7	(56,4)	0,3	2 022,0
Total	2 012,0	187,3	(56,4)	(48,5)	2 094,4

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Prêts immobilisés	27,9	28,1
Titres de participation	326,8	327,0
Autres immobilisations financières	556,4	571,7
Total	911,1	926,8

I.7.2. Ecarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2006			31 décembre 2005		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Matériaux de construction	54,6	(21,4)	33,2	52,1	16,3	35,8
Groupe ONA	1 444,3	(273,5)	1 170,8	1 421,9	201,3	1 220,6
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	71,7	(46,1)	25,6	63,5	47,1	16,4
Total	1 570,6	(341,0)	1 229,6	1 537,5	264,7	1 272,8

Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition

Synthèse par métier	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Matériaux de construction	2,6	2,6
Groupe ONA	72,2	71,1
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	1,4	45,6
Total	76,2	119,3

I.7.3. Titres mis en équivalence

En millions de dirhams	31 décembre 2006		31 décembre 2005	
	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾	Valeur Des titres	Quote-part dans le résultat ⁽¹⁾
Lesieur	264,2	12,1	269,2	22,1
Sapino	39,2	18,3	21,0	-
TFZ	-	-	-	-
Berliet Maroc	480,1	107,1	19,4	-
Sonasid	37,2	2,9	545,2	115,0
Renault Maroc	3 862,4	341,9	36,2	3,7
Groupe ONA	53,1	(1,5)	3 607,1	199,2
Lafarge Plâtres	137,3	11,4	-	-
Cosumar (2)	118,0	(86,4)	142,7	37,1
Total	4 991,5	405,8	4 640,8	377,1

(3) Avant amortissement des écarts d'acquisition.

(4) Comprend Cosumar S.A., Sucrafor, Sunabel, Surac et Suta.

I.7.4. Tableau des variations des capitaux propres consolidés (part du Groupe)

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	6 632,3	6 291,4
Dividendes versés	(305,2)	(283,4)
Autres variations *	36,4	(52,8)
Entrée palier Cosumar		125,2
Résultat net consolidé (Part du Groupe) de l'exercice	619,3	551,9
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	6 982,8	6 632,3

* Dont 33,5 Mdh correspondant au variation de palier ONA

I.7.5. Intérêts minoritaires

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Intérêts minoritaires en début d'exercice	619,5	554,4
Dividendes versés	(78,7)	(65,5)
Autres variations	1,4	1,0
Augmentation de capital	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	146,6	129,6
Intérêts minoritaires	688,8	619,5

I.7.6. Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques encourus par les filiales et connus à la fin de la période.

	Décembre 2005	Dotations ou Augmentations	Reprises	Autres Variations (1)	Décembre 2006
Provisions pour risques	6,5	13,4	(1,3)	8,2	26,8
Provisions pour charges	24,2	0,1	(0,3)	(4,9)	19,1
Provisions pour impôts différés	80,2	24,4			104,6
Total	110,9	37,9	(1,6)	3,3	150,5

I.7.7. Dettes de financement

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Dettes à moins d'un an (concours bancaires)	117,5	507,6
Dettes de financement à plus d'un an	1 657,6	1 262,8

I.7.8. Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Matériaux de construction	2 298,5	1 607,9
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	121,6	315,8
Total	2 420,1	1 923,7

I.7.9. Charges de personnel consolidées par métier

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Matériaux de construction	152,6	141,2
SNI S.A, portefeuille et autres métiers	18,8	26,0
Total	171,3	167,2

I.7.10. Résultat non courant

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Plus-values nettes sur cession d'actifs	119,3	(1,6)
Provision pour risque (dotation nette)	(79,4)	21,7
Diverses charges non courantes	(20,9)	(5,7)
Total	19,0	14,4

I.7.11. Impôts sur les résultats

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Impôts courants	281,7	143,0
Impôts différés	24,5	25,5
Total	306,2	168,5

I.7.12. Engagements hors bilan

En millions de dirhams	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<u>Engagements donnés</u>	1 625,6	707,5
-Avals	-	-
-Cautions et garanties	423,1	95,5
-Credocs/Remdocs	36,6	20,6
-Lettres de confort	62,6	-
-Sûretés réelles	-	-
-Effets escomptés non échus	9,3	16,7
Autres engagements donnés	1 094,0	574,7
<u>Engagements reçus</u>	399,5	122,3
-Avals	26,5	-
-Cautions et garanties	198,0	35,2
-Credocs/Remdocs	93,9	87,1
-Sûretés réelles	12,4	-
-Effets escomptés non échus	-	-
-Autres engagements donnés	68,7	-
<u>Autres Engagements reçus</u>	0,4	0,4
-Leasinf	-	-
Valeur initiale	0,6	-
Redevances cumulées	0,2	-
Amortissements cumulés	-	-
Encours	0,4	-
- Pensions	-	0,4
Total (D-R)	1 226,5	585,6

I.7.13. Périmètre de consolidation

Filiales	Décembre 2006			Décembre 2005		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Lafarge Maroc	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Lafarge Ciments	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
Lafarge Cementos	34,1	50,0	Proportionnelle	34,1	50,0	Proportionnelle
Lafarge Béton	34,4	50,0	Proportionnelle	34,4	50,0	Proportionnelle
Lafarge Plâtres	50,0	50,0	Proportionnelle	50,0	50,0	Proportionnelle
Gravel Maroc	34,7	50,0	Proportionnelle	34,7	50,0	Proportionnelle
GROUPE LAFARGE						
Longométal Afrique	99,0	99,0	Globale	99,0	99,0	Globale
NSI	25,0	25,0	Equivalence	-	-	-
Sonasid	16,2	16,2	Equivalence	20,6	20,6	Equivalence
MATERIAUX DE CONSTRUCTION						
Groupe Ona	33,5	33,5	Equivalence	33,3	33,3	Équivalence
GROUPE ONA						
Leader Food	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Lesieur Cristal	20,7	20,7	Equivalence	20,7	20,7	Equivalence
Sapino	34,0	34,0	Equivalence	34,0	34,0	Equivalence
Berliet Maroc	-	-	Sortie	10,0	10,0	Déconsolidation
Renault Maroc	20,0	20,0	Equivalence	20,0	20,0	Equivalence
SNI S.A.	100,0	100,0	Mère	100,0	100,0	Mère
Ohio	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Financière d'Emballages	100,0	100,0	Globale	100,0	100,0	Globale
Cosumar	10,0	10,0	Équivalence	10,0	10,0	Équivalence
Wana	49,0	49,0	Equivalence	-	-	-
TOTAL SNI S.A, PORTEFEUILLE ET AUTRES METIERS						

II. COMPTES SOCIAUX

II.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément au Plan Comptable Général Marocain.

II.1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, prévue comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Constructions | 20 ans |
| ▪ Mobilier, Matériel de bureau et Aménagement | 10 ans |
| ▪ Matériel informatique | 3 à 5 ans |

II.1.2. Immobilisations financières

Les prêts immobilisés sont exclusivement constitués de prêt au personnel pour l'acquisition de logement d'habitation principale.

Les participations et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

Pour les participations non stratégiques, les provisions pour dépréciation sont calculées par rapport à la valeur d'inventaire. Cette dernière est déterminée, selon les cas, par référence à :

- la quote-part du Groupe dans l'actif net ;
- la valeur boursière.

S'agissant des participations stratégiques, la valeur d'usage est déterminée par rapport à la valeur économique estimée de la société en considération, de ses perspectives de résultat, et/ou des motifs sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les titres de placement sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des titres non cotés est enregistrée lorsque la quote-part d'actif net détenue est inférieure au coût d'achat.

Pour les titres cotés, la dépréciation est constatée quand leur valeur d'inventaire est supérieure au cours de la bourse.

II.2. Bilans sociaux 2004–2006

ACTIF	2004	2005	2006
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	3,9	2,9	1,9
Frais préliminaires	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3,9	2,9	1,9
Primes de remboursement des obligations	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-
Projets informatiques	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,6	30,6	29,9
Terrains	0,2	25,2	25,2
Constructions	4,1	3,8	3,5
Matériel et outillage	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau et aménagement divers	2,3	1,6	1,2
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 176,3	8 078,8	9 016,9
Prêts immobilisés	0,5	0,5	0,3
Autres créances financières	-	-	0,0
Titres de participation	6 545,1	7 440,0	8397,5
Autres titres immobilisés	630,7	638,3	619,0
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF	-	-	-
Diminution des créances immobilisés	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I	7 186,8	8 112,3	9 048,6
STOCKS	-	-	-
Matières et fournitures consommables	-	-	-
Produits en cours	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	979,9	1082,5	548,0
Fournisseurs, avances et acomptes	-	-	-
Clients et comptes rattachés	14,7	15,3	25,6
Personnel	-	-	0,0
État débiteur	12,8	9,5	12,6
Associés et groupes	951,0	630,1	497,8
Autres débiteurs	0,3	427,6	11,8
Comptes de régularisations Actif	1,1	-	0,2
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	0,8	0,8	0,8
ÉCARTS DE CONVERSION- ACTIF	-	-	-
TOTAL II	980,7	1 083,3	548,8
TRÉSORERIE -ACTIF	-	-	-
Banques et C.C.P	7,7	5,7	0,6
Caisses	-	-	0,0
TOTAL III	7,7	5,7	0,6
TOTAL GÉNÉRAL	8 175,2	9 201,3	9 598,0

En Mdh

PASSIF	2004	2005	2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 090,0	1 090,0	1 090,0
Primes d'émission, de fusion et d'apport	375,0	375,0	375,0
Réserve légale	109,0	109,0	109,0
Autres réserves	3 184,1	3 184,1	3 184,1
Report à nouveau	2,0	38,7	1267,7
Résultat net	320,1	1 534,2	1072,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 080,2	6 331,0	7098,0
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
DETTES DE FINANCEMENT	1 200,0	1 200,0	1 600,0
Emprunts obligataires	1 200,0	1 200,0	1 200,0
Autres dettes de financement	-	-	400-
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES	40,0	-	-
Provisions pour risques et charges	40,0	-	-
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	-	-	-
Augmentation des créances immobilisés	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I	6 320,2	7 531,0	8 698,3
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	1 840,3	1 248,6	813,3
Fournisseurs et comptes rattachés	1,7	8,1	2,7
Personnel	0,8	2,1	2,6
Organismes sociaux	0,2	0,2	0,3
État – créiteur	10,6	9,9	141,6
Comptes courants d'associés	1 795,8	745,9	656,6
Autres créanciers	22,8	472,7	2,6
Comptes de régularisation - Passif	8,4	9,7	6,9
PROVISIONS MOMENTANÉES POUR RISQUES	13,0	12,9	82,4
ÉCARTS DE CONVERSIONS PASSIF	-	-	-
TOTAL II	1 853,3	1 261,5	895,7
TRÉSORERIE PASSIF	1,7	408,8	4,3
Banques (soldes créditeurs)	-	-	-
Crédits de trésorerie	1,7	408,8	4,3
TOTAL III	1,7	408,8	4,3
TOTAL GÉNÉRAL	8 175,2	9 201,3	9 598,0

En Mdh

II.3. Comptes de Produits et Charges sociaux 2004–2006

	2004	2005	2006
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Vente de biens et services	37,0	36,9	81,4
Chiffres d'affaires	37,0	36,9	81,4
Autres produits d'exploitation	0,7	1,2	1,1
Reprises d'exploitation transferts de charges	-	-	-
TOTAL	37,7	38,1	82,5
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés de matières	0,2	0,3	0,2
Autres charges externes	19,8	34,7	41,5
Impôts et taxes	0,7	2,2	0,8
Charges de personnel	4,1	7,3	8,4
Autres charges d'exploitation	1,2	1,2	1,2
Dotations d'exploitation	1,9	1,9	1,8
TOTAL	27,9	47,5	53,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9,8	(9,3)	28,6
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des titres de participation	425,5	713,2	425,3
Gains de change	-	-	-
Intérêts et autres produits financiers	48,8	27,7	23,6
Reprises financières	46,3	134,6	84,4
TOTAL	520,6	875,4	533,3
CHARGES FINANCIÈRES			
Charges d'intérêts	128,5	103,3	108,9
Pertes de change	-	-	-
Dotations financières	108,9	184,5	0,1
TOTAL	237,4	287,8	109,0
RÉSULTAT FINANCIER	283,2	587,7	424,3
RÉSULTAT COURANT	293,0	578,3	452,9
PRODUITS NON COURANTS			
Produits de cession d'immobilisations	157,7	1 051,1	1 136,5
Autres produits non courants	0,1	0,9	-
Reprises non courantes	0,3	40,2	-
TOTAL	158,1	1 092,2	1 136,5
CHARGES NON COURANTES			
V.N.A des immobilisations cédées	117,2	132,3	319,0
Autres charges non courantes	0,4	1,3	0,2
Dotations non courantes	13,0	-	69,5
TOTAL	130,6	133,6	76,0
RÉSULTAT NON COURANT	27,5	958,6	747,7
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	320,5	1 537,0	1 200,6
Impôt sur les sociétés	0,4	2,8	128,4
RÉSULTAT NET	320,1	1 534,2	1 072,2

En Mdh

II.4. Tableaux de Financement sociaux 2004–2006

En millions de dirhams	EXERCICE 2004		EXERCICE 2005		EXERCICE 2006	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Autofinancement		41,6		470,7		(132,9)
Capacité d'autofinancement		325,0		754,1		172,3
Distributions		283,4		283,4		305,2
Cessions et réductions d'immobilisations		157,7		1 485,9		1 136,8
Réduction de capital de filiales		-		434,7		-
Produits de cessions d'immobilisations financières		157,6		1 051,1		1 136,5
Récupération sur créances immobilisées		0,1		0,1		0,3
Augmentation des capitaux propres		-		-		-
Augmentation des dettes de financement		1 200,0		-		400,0
TOTAL DES RESSOURCES STABLES		1 399,3		1 956,6		1 403,9
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	865,0		1 671,3		1 173,2	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-		-		-	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-		25,0		0,2	
Acquisitions d'immobilisations financières	864,9		1 646,3		1 173,0	
Augmentations des créances immobilisées	-		-		0,0	
Remboursement des capitaux propres	-		-		-	
Remboursement des dettes de financement	-		-		-	
Emplois en non valeurs	4,8		-		-	
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	869,8		1 671,3		1 173,2	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT	525,9		694,4			168,7
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	3,6			409,1	399,4	

En Mdh

II.5. Etat des Soldes de Gestion sociaux 2004–2006

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		2004	2005	2006
+	Ventes de marchandises	-	-	-
-	Achats revendus de marchandises	-	-	-
=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-	-
+	PRODUCTION DE L'EXERCICE	37,0	36,9	81,4
	Ventes de biens et services	37,0	36,9	81,4
	Variation de stocks de produits	-	-	-
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-	-
-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE	20,0	35,0	41,8
	Achats consommés de matières et de fournitures	0,2	0,3	0,2
	Autres charges externes	19,8	34,7	41,6
=	VALEUR AJOUTÉE	17,0	1,9	39,7
+	Subventions d'exploitation	-	-	-
-	Impôts et taxes	0,7	2,2	0,8
-	Charges de personnel	4,1	7,3	8,4
=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	12,2	(7,5)	30,5
+	Autres produits d'exploitation	0,7	1,2	1,1
-	Autres charges d'exploitation	1,2	1,2	1,2
+	Reprises d'exploitation ;transferts de charges	-	-	0,0
-	Dotations d'exploitation	1,9	1,9	1,7
=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9,8	(9,3)	28,6
+	RÉSULTAT FINANCIER	283,2	587,7	424,3
=	RÉSULTAT COURANT	293,0	578,0	452,9
+	RÉSULTAT NON COURANT	27,5	958,7	747,7
-	IMPOTS SUR LES RÉSULTATS	0,4	2,8	128,4
=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	320,1	1 534,2	1 072,2

En Mdh

II.6. Etat des informations complémentaires – comptes sociaux 2004

II.6.1. Actif immobilisé

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2003	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Brut au 31/12/2004
Immobilisations en non valeur	-	4,8	-	4,8
Immobilisations autres que financières	14,0	-	-	14,0
Immobilisations financières	0,5	0,1	0,1	0,5
Titres de participations	6 246,5	519,1	19,5	6 746,1
Autres titres immobilisés	400,6	345,8	97,7	648,7
Total de l'actif immobilisé	6 661,6	869,8	117,3	7 414,1

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2004	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Prêts immobilisés	0,5	0,3	0,2	-
Créances immobilisés	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	0,5	0,3	0,2	-

II.6.2. Titres de participation

En millions de dirhams		
Solde au début de l'année 2004		6 246,5
Acquisitions		475,9
ONA	366,7	
Centrale Laitière	59,3	
Cosumar	30,3	
Lesieur Cristal	19,3	
LMA	0,3	
Augmentation de capital		43,2
Leader Food	43,2	
Cessions		19,5
Sonasid	6,7	
Berliet Maroc	12,7	
Solde au 31 décembre 2004		6 746,1

II.6.3. Autres titres immobilisés

En millions de dirhams		
Solde au début de l'année 2004		400,6
Acquisitions		345,8
BCM	303,6	
Wafabank	42,2	
Cessions		97,7
Wafabank	58,6	
Attijariwafa bank	32,0	
Managem	7,1	
Solde au 31 décembre 2004		648,7

II.6.4. Amortissements et provisions de l'actif immobilisé

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2003	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2004
Immobilisations en non valeur	-	0,9	-	0,9
Immobilisations autres que financières	6,4	1,0	-	7,4
Immobilisations financières	-	-	-	-
Titres de participations	162,7	(1) 43,5	(1) 5,2	201,0
Autres titres immobilisés	12,9	(1) 5,1	-	18,0
Total de l'actif immobilisé	182,0	50,5	5,2	227,3

(1) Ces dotations mesurent la dépréciation des titres Leader Food (43,2 Mdh), Longométal Afrique (0,3 Mdh), Financière d'emballages (-5,2 Mdh), logés en titres de participations, et Managem (5,1 Mdh) inscrits en autres titres immobilisés.

II.6.5. Actif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2004	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Clients et comptes rattachés	14,7	14,7	-	14,7
Etat débiteur	12,8	12,8	-	-
Comptes d'associés débiteurs	1 082,5	1 082,5	-	1 082,5
Autres débiteurs	1,4	1,4	-	-
Titres et valeurs de placement	4,5	-	4,5	0,6
Total Actif Circulant	1 115,9	1 111,4	4,5	1 097,8

Situation des provisions de l'actif circulant

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2003	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2004
Comptes d'associés débiteurs	112,3	(1) 60,3	(1) 41,1	131,5
Titres et valeurs de placement	3,7	-	-	3,7
Total	116,0	60,3	41,1	135,2

(1) la dotation de 60,3 Mdh concerne un complément de mesure de dépréciation du compte courant Longométal Afrique. La reprise des 41,1 Mdh est relative au compte courant Leader Food.

II.6.6. Passif

Capital social

Le capital social au 31/12/2004 se compose de 10 900 000 actions de valeur nominale de 100 Dh chacune, entièrement libérée.

Primes et réserves

Les primes et réserves sont passées de 3 111,8 Mdh au 31/12/2003 à 3 668,1 Mdh suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2003 pour 841,7 Mdh décidée à l'AGO du 21 mai 2004, ayant donné lieu à la distribution de dividendes pour 283,4 Mdh et à l'inscription au report à nouveau pour un montant de 2 Mdh.

II.6.7. Dettes de financement

Les dettes de financement concernent exclusivement l'emprunt obligataire pour lever des fonds de 1 200 Mdh lancé au cours de l'exercice.

II.6.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges de 40 Mdh concernent le risque lié à la participation de SNI S.A dans Longométal Afrique.

II.6.9. Dettes du passif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2004	Dont à 1 an au plus	Dont sociétés apparentées
Fournisseurs et comptes rattachés	1,7	1,7	-
Dettes sociales et fiscales	11,6	11,6	-
Comptes d'associés créditeurs	1 795,8	1 795,8	1 795,8
Autres dettes	44,2	44,2	-
Total	1 853,3	1 853,3	1 795,8

Les autres dettes représentent essentiellement la dette pour l'acquisition de titres pour 22,2 Mdh, des agios pour 8,4 Mdh et la provision pour autres risques de 13,0 Mdh.

II.6.10. Résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux rémunérations des prestations fournies par SNI S.A à ses filiales, qui s'élèvent à un montant de 37 Mdh contre 45 Mdh au 31/12/2003. Cette baisse est consécutive à la cession de sociétés facturées en 2003 à raison de cette rémunération.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont passées de 53,6 Mdh à 27,9 Mdh, par rapport à l'année 2003, soit une baisse de 25,7 Mdh qui a concerné notamment les postes :

- Rémunération de gestion (-8,7 Mdh)
- Frais sur achats titres (-4,7 Mdh)
- Frais sur ventes titres (-3,5 Mdh)
- Voyages et déplacements (-2,2 Mdh)
- Dons (-1,8 Mdh)

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation enregistre un solde positif de 9,8 Mdh contre -6,8 Mdh au 31/12/2003.

II.6.11. Résultat financier

Produits de participation

Les produits de participation sont passés de 604,6 Mdh à 425,5 Mdh, soit une baisse de 179,1 Mdh.

Cette baisse est consécutive à la cession en 2003 de sociétés qui avaient généré des dividendes pour un montant de 255,9 Mdh.

En millions de dirhams	2003	2004
Groupe Brasseries du Maroc	133,3	-
Sopriam	57,7	-
BIMO	35,0	-
Société Chérifienne d'Engrais	21,7	-
SOMACOVAM	8,2	-

Ce mouvement de baisse a été, néanmoins, pondéré sous l'effet conjugué de la poursuite de l'investissement financier, dont ONA et Attijariwafa bank, améliorant le dividende de 111,8 Mdh, et du relèvement du dividende servi par les filiales.

Charges d'intérêt

Les charges d'intérêt totalisent 128,5 Mdh contre 60,1 Mdh en 2003.

Cet accroissement reflète le coût des investissements nets durant les exercices 2003 et 2004. En effet, SNI S.A. a acquis en 2004 des titres pour un montant de 864,9 Mdh.

Dotations financières

Poursuivant l'effort de provisionnement initié en 2000 sur les filiales en difficulté, les dotations financières intéressant les sociétés Longométal Afrique, Leader Food et Managem, totalisent 108,9 Mdh contre 96,1 Mdh en 2003.

II.6.12. Résultat non courant

En millions de dirhams	
Plus values nettes sur cession de :	+41,7
- Berliet Maroc	18,6
- Attijariwafa bank	11,1
- Sonasid	10,9
- Cosumar	1,1
Moins values nettes sur cessions de :	-1,2
- Managem	-1,2
Reprises non courantes	+0,3
Autres produits non courants	+0,1
Autres charges non courantes	-0,4
Dotations non courantes	-13,0
Résultat non courant	+27,5

II.6.13. Engagements financiers

Au 31/12/2004, l'encours des avals et cautions donnés exclusivement par SNI S.A pour les sociétés filiales se présente comme suit :

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Il s'agit des hypothèques reçues en garantie des prêts au logement accordés au personnel pour un montant de 0,5 Mdh.

II.6.14. Titres de participation

Raison sociale de la société émettrice	Valeur	Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Taux de participation	Prix d'acquisition	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable
Sonasid	390 000 000	3 900 000	802 229	20,57	284,1	-	284,1
TOTAL MATERIAUX DE CONSTRUCTION					284,1		284,1
Leader Food	93 200 000	932 000	932 000	100,0	133,2	133,2	-
Centrale Laitière	94 200 000	942 000	14 148	1,50	64,2	-	64,2
Cosumar	419 105 700	4 191 057	419 068	10,00	39,1	-	39,1
Lesieur Cristal	276 315 100	2 763 151	571 279	20,67	82,4	-	82,4
TOTAL AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS					318,9	133,2	185,7
Berliet	125 000 000	1 250 000	134 514	10,76	5,7	-	5,7
Renault	50 000 000	312 500	62 500	20,0	2,9	-	2,9
Longometal Afrique	94 608 000	946 080	924 479	97,72	53,0	53,0	-
TOTAL DISTRIBUTION					61,6	53,0	8,6
Ona	1 746 245 000	17 462 450	5 649 850	32,35	4 844,0	-	4 844,0
Lafarge Maroc	1 537 726 200	15 377 262	7 688 631	50,0	768,8	-	768,8
Ohio	9 000 000	18 000	17 998	99,99	9,0	-	9,0
Financière d'emballages	435 000 000	435 000	434 997	99,99	459,7	14,8	444,9
TOTAL HOLDINGS ET PORTEFEUILLE					6 081,5	14,8	6 066,7
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION					6 746,1	201,0	6 545,1

II.6.15. Autres titres immobilisés

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement				
Attijariwafa bank	673 203	619,0	-	619,0
Managem	52 279	29,7	18,0	11,7
Total des titres et valeurs de placement		648,7	18,0	630,7

II.6.16. Titres et valeurs de placement

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement				
LAFARGE CEMENTS	480	0,6	-	0,6
RAM	10 000	0,2	-	0,2
BNDE	35 901	3,7	3,7	-
Total des titres et valeurs de placement		4,5	3,7	0,8

II.7. VIII.2.8 Etat des informations complémentaires – comptes sociaux 2005

II.7.1. Actif immobilisé

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2004	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Brut au 31/12/2005
Immobilisations en non valeur	4,8	-	-	4,8
Immobilisations autres que financières	14,0	25,0	-	39,0
Immobilisations financières	0,5	-	0,1	0,4
Titres de participations	6 746,1	1 646,3	566,9	7 825,5
Autres titres immobilisés	648,7	-	-	648,7
Total de l'actif immobilisé	7 414,1	1 671,3	567,0	8 518,4

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2005	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Prêts immobilisés	0,4	0,2	0,2	-
Créances immobilisés	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	0,4	0,2	0,2	-

II.7.2. Titres de participation

En millions de dirhams		
Solde au 31 décembre 2004		6 746,1
Réévaluation de titres		918,3
Renault	24,8	
Lafarge Maroc	489,0	
Cosumar	257,6	
Lesieur Cristal	146,9	
Augmentation de capital		155,5
Leader Food	40,1	
Longométal Afrique	115,4	
Réduction de capital		434,7
Financière d'emballages	434,7	
Acquisition de titres		360,8
Centrale Laitière	199,0	
ONA	161,8	
Acquisition de participations		79,7
AM Invest Morocco	60	
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	0,3	
Régularisation des titres FDE	19,4	
Solde au 31 décembre 2005		7 825,5

II.7.3. Autres titres immobilisés

En millions de dirhams	
Solde au 31 décembre 2004	648,7
Solde au 31 décembre 2005	648,7

Les autres titres immobilisés n'ont subi aucun changement par rapport à l'exercice 2004.

II.7.4. Amortissements et provisions de l'actif immobilisé

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2004	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2005
Immobilisations en non valeur	0,9	1,0	-	1,9
Immobilisations autres que financières	7,4	0,9	-	8,3
Immobilisations financières	-	-	-	-
Titres de participations	201,0 (1)	184,5	-	385,5
Autres titres immobilisés	18,0	-	7,6 (2)	10,4
Total de l'actif immobilisé	227,3	186,4	7,6	406,1

(1) ces dotations concernent les titres Leader Food pour 40,1 Mdh, Longométal Afrique pour 115,4 Mdh et Financière d'Emballages pour 29,0 Mdh

(2) la reprise de 7,6 Mdh concerne les titres Managem.

II.7.5. Actif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2005	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Clients et comptes rattachés	15,3	15,3	-	15,3
Etat débiteur	9,5	9,5	-	-
Comptes d'associés débiteurs	634,6	634,6	-	634,6
Autres débiteurs	427,6	427,6	-	9,8
Titres et valeurs de placement	4,5	-	4,5	0,6
Total Actif Circulant	1 091,5	1 087,0	4,5	660,3

Situation des provisions de l'actif circulant

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2004	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2005
Comptes d'associés débiteurs	131,5	-	127,0 (1)	4,5
Titres et valeurs de placement	3,7	-	-	3,7
Total	135,2	-	127,0	8,2

(1) la reprise de 127,0 Mdh correspond à la provision sur compte courant Longométal Afrique.

II.7.6. Passif

Capital social

Le capital social au 31/12/2005 se compose de 10 900 000 actions de valeur nominale de 100 Dh chacune, entièrement libérée.

Primes et réserves

Les primes et réserves sont passées de 3 670,1 Mdh au 31/12/2004 à 3 706,8 Mdh au 31/12/2005 suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2004 pour 320,1 Mdh décidée par l'AGO du 25 mai 2005, ayant donné lieu à la distribution de dividendes pour 283,4 Mdh et à l'inscription au report à nouveau pour un montant de 38,7 Mdh.

Capitaux propres

Les capitaux propres, sous l'effet généré de la gestion 2005, s'élèvent à 6 331,0 Mdh.

II.7.7. Dettes de financement

Les dettes de financement concernent exclusivement l'emprunt obligataire pour lever des fonds de 1 200 Mdh lancé au cours de l'exercice 2004.

II.7.8. Dettes du passif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2005	Dont à 1 an au plus	Dont sociétés apparentées
Fournisseurs et comptes rattachés	8.1	8.1	
Dettes sociales et fiscales	12.2	12.2	
Comptes d'associés créditeurs	745.9	745.9	745.9
Autres dettes	495.3	495.3	
Total	1 261.5	1 261.5	745.9

Les autres dettes comprennent principalement l'acquisition de titres pour 463,7 Mdh, des agios pour 9,7 Mdh et une provision pour autres risques de 12,9 Mdh.

II.7.9. Résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux rémunérations des prestations fournies par SNI S.A à ses filiales. Son montant s'établit à 36,9 Mdh contre 37,0 Mdh au 31/12/2004.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'établissent à 47,5 Mdh au 31/12/2005 contre 27,9 Mdh au 31/12/2004. Cette variation de 19,6 s'explique principalement comme suit :

- Rémunération de gestion (+ 2,8 Mdh)
- Honoraires (+ 14,4 Mdh)
- Impôts et taxes (+1,4 Mdh)

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation enregistre un solde négatif de -9,3 Mdh contre +9,8 Mdh au 31/12/2004, sous l'effet de l'augmentation des charges d'exploitation.

II.7.10. Résultat financier

Produits de participation

Le montant des produits de participation est passé de 425,5 Mdh à 713,1 Mdh, soit une augmentation de 287,6 Mdh.

Cette augmentation est consécutive d'une part, au relèvement du dividende ordinaire et à la distribution de dividendes exceptionnels et d'autre part par le dividende rattaché aux acquisitions de titres en 2004.

Charges d'intérêt

Les charges d'intérêt totalisent 103,3 Mdh contre 128,5 Mdh en 2004.

Le recul des charges d'intérêt est la conséquence du remboursement des avances en comptes courants aux filiales suite à la mobilisation des ressources de dividendes servis par ces dernières.

Dotations financières

Poursuivant l'effort de provisionnement du portefeuille, les dotations financières totalisent 184,5 Mdh contre 108,9 Mdh au 31/12/2004. Ces dotations concernent essentiellement la participation de SNI S.A. dans Leader Food et Longométal Afrique pour un montant de 40,1 Mdh et 115,4 Mdh respectivement.

II.7.11. Résultat non courant

En millions de dirhams	
Plus values nettes sur cession de :	+918,9
- Lafarge Maroc	488,9
- Cosumar	257,6
- Lesieur Cristal	146,9
- Renault Maroc	24,8
- Berliet Maroc	0,7
Reprises non courantes	+40,2
Autres produits non courants	+0,9
Autres charges non courantes	-1,3
Résultat non courant	+958,7

II.7.12. Engagements financiers

Au 31/12/2005, l'encours des avals et cautions donnés exclusivement par SNI S.A pour les sociétés filiales se présente comme suit :

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Il s'agit des hypothèques reçues en garantie des prêts au logement accordés au personnel pour un montant de 0,6 Mdh.

II.7.13. Titres de participation

Raison sociale de la société émettrice	Valeur	Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Taux de participation	Prix d'acquisition	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable
Sonasid	390 000 000	3 900 000	802 229	20,57	284,1	-	284,1
Nlles Siderurgies Industrielles	300 000	3 000	3 000	100,00	0,3	-	0,3
TOTAL MATERIAUX DE CONSTRUCTION					284,4		284,4
Leader Food	37 300 000	373 000	373 000	100,0	173,3	173,3	-
Centrale Laitiere	94 200 000	942 000	46 767	4,96	263,1	-	263,1
Cosumar	419 105 700	4 191 057	419 068	10,00	296,8	-	296,8
Lesieur Cristal	276 315 100	2 763 151	571 279	20,67	229,4	-	229,4
TOTAL AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS					962,6	173,3	789,3
Berliet	125 000 000	1 250 000	125 534	10,04	5,3	-	5,3
Renault	50 000 000	312 500	62 500	20,0	27,8	-	27,8
Longometal Afrique	13 600 000	136 000	134 640	99,0	168,4	168,4	-
TOTAL DISTRIBUTION					201,5	168,4	33,1
ONA	1 746 245 000	17 462 450	5 814 996	33,3	5 005,7	-	5 005,7
Lafarge Maroc	1 537 726 200	15 377 262	7 688 631	50,0	1 257,6	-	1 257,6
OHIO	9 000 000	18 000	17 998	99,99	9,0	-	9,0
Financière d'Emballages	300 000	300	297	99,00	44,7	43,8	0,9
AM Invest Morocco	215 000 000	2 150 000	600 000	27,91	60,0	-	60,0
TOTAL HOLDINGS ET PORTEFEUILLE					6 377,0	43,8	6 333,2
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION					7 825,5	385,5	7 440,0

II.7.14. Autres titres immobilisés

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement				
Attijariwafa bank	673 203	619,0	-	619,0
Managem	52 279	29,7	10,4	19,3
Total des titres et valeurs de placement		648,7	10,4	638,3

II.7.15. Titres et valeurs de placement

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement				
Lafarge Ciments	480	0,6	-	0,6
RAM	10 000	0,2	-	0,2
BNDE	35 901	3,7	3,7	-
Total des titres et valeurs de placement		4,5	3,7	0,8

II.8. VIII.2.8 Etat des informations complémentaires – comptes sociaux 2006

II.8.1. Actif immobilisé

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2005	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Brut au 31/12/2006
Immobilisations en non valeur	4,8	-	-	4,8
Immobilisations autres que financières	39,0			39,0
Immobilisations financières	0,4	0,1	0,2	0,3
Titres de participations	7 825,5	1 173,0	289,4	8 709,1
Autres titres immobilisés	648,7		29,7	619,0
Total de l'actif immobilisé	8 518,4	1 173,1	319,3	9 372,2

En millions de dirhams	Brut au 31/12/2005	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Prêts immobilisés	0,3	0,1	0,2	-
Créances immobilisés	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	0,3	0,1	0,2	-

II.8.2. Titres de participation

En millions de dirhams		
Solde au 31 décembre 2005		7 825,5
Acquisition de titres		1 173,0
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	903,6	
Wana	220,5	
ONA	48,9	
Cessions		289,4
Sonassid	284,1	
Berliet Maroc	5,3	
Solde au 31 décembre 2006		8 709,1

II.8.3. Autres titres immobilisés

En millions de dirhams	
Solde au 31 décembre 2004	648,7
Cessions :	
Managem	29,7
Solde au 31 décembre 2005	619,0

Les autres titres immobilisés n'ont subi aucun changement par rapport à l'exercice 200.

II.8.4. Amortissements et provisions de l'actif immobilisé

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2005	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2006
Immobilisations en non valeur	1,9	1,0		2,9
Immobilisations autres que financières	8,3	0,8		9,1
Immobilisations financières	-	-	-	-
Titres de participations	385,5	0,1 (3)	74,0	311,6
Autres titres immobilisés	10,4	(4)	10,4	-
Total de l'actif immobilisé	406,1	1,9	84,4	323,6

(3) Cette dotation mesure la dépréciation des titres de la Financière de prises de Participations (nouvelle raison sociale de la Financière d'Emballage).

(4) Les reprises concernent les titres Longométal Afrique (-67,9 Mdh), Leader Food (-6,1 Mdh), logés en titres de participations, et Managem inscrits en autres titres immobilisés.

II.8.5. Actif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2006	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an	Dont sociétés apparentées
Clients et comptes rattachés	25,6	25,6		25,6
Etat débiteur	12,6	12,6		
Comptes d'associés débiteurs	502,3	502,3		502,3
Autres débiteurs	12,0	12,0		9,3
Titres et valeurs de placement	4,5		4,5	0,6
Total Actif Circulant	557,0	552,5	4,5	537,8

Situation des provisions de l'actif circulant

En millions de dirhams	Montant au 31/12/2005	Dotations	Reprises Reclassement	Montant au 31/12/2006
Comptes d'associés débiteurs	4,5			4,5
Titres et valeurs de placement	3,7			3,7
Total	8,2			8,2

II.8.6. Passif

Capital social

Le capital social au 31/12/2006 se compose de 10 900 000 actions de valeur nominale de 100 Dh chacune, entièrement libérée.

Primes et réserves

Les primes et réserves sont passées de 3 706,8 au 31/12/2005 à 4 935,8 Mdh au 31/12/2006 suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2005 pour 1 534,2 Mdh décidée par l'AGO du 24 mai 2006, ayant donné lieu à la distribution de dividendes pour 305,2 Mdh et à l'inscription au report à nouveau pour un montant de 1 267,7 Mdh.

Capitaux propres

Les capitaux propres, sous l'effet généré de la gestion 2006, s'élèvent à 7 098,0 Mdh.

II.8.7. Dettes de financement

Les dettes de financement totalisent 1 600,0 Mdh au 31/12/2006 et concernent d'une part l'emprunt obligataire lancé au cours de l'exercice 2004 pour 1 200,0 Mdh, et d'autre part les billets de trésorerie pour un montant de 400,0 Mdh émis en octobre 2006.

II.8.8. Dettes du passif circulant

En millions de dirhams	Montant brut au 31/12/2006	Dont à 1 an au plus	Dont sociétés apparentées
Fournisseurs et comptes rattachés	2,7	2,7	
Dettes sociales et fiscales	144,5	144,5	
Comptes d'associés créditeurs	656,6	656,6	656,6
Autres dettes	91,9	91,9	1,9
Total	895,7	895,7	658,5

Les autres dettes comprennent principalement les agios pour 8,1 Mdh et la provision pour autres risques de 82,3 Mdh.

II.8.9. Résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux rémunérations des prestations fournies par SNI S.A à ses filiales. Son montant s'établit à 81,4 Mdh contre 36,9 Mdh au 31/12/2005.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'établissent à 53,9 Mdh au 31/12/2006 contre 47,4 Mdh au 31/12/2005, soit une augmentation au 6,5 Mdh qui a concerné notamment les postes :

- Rémunération de gestion (- 2,6 Mdh)
- Honoraires (+ 9,5 Mdh)
- Locations et charges locatives (-1,1 Mdh)

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation enregistre un solde positif de 28,6 Mdh contre -9,3 Mdh au 31/12/2005, en raison de la progression des produits d'exploitation (rémunération de gestion essentiellement) atténuant la hausse des honoraires de SNI S.A..

II.8.10. Résultat financier

Produits de participation

Le montant des produits de participation est passé de 713,1 Mdh à 425,3 Mdh, soit une baisse de 287,8 Mdh. Cette baisse s'explique essentiellement par la non distribution des dividendes exceptionnels servis en 2005 (essentiellement Lafarge Maroc).

Charges d'intérêt

Les charges d'intérêt totalisent 108,9 Mdh en 2006 contre 103,3 Mdh en 2005.

Cet accroissement reflète le coût de financement des investissements durant l'exercice 2005 et poursuivis en 2006.

Dotations financières

Les dotations financières totalisent 0,1 Mdh contre 184,5 Mdh au 31/12/2005. La dotation de 0,1 Mdh concerne la participation de Sni dans la financière de Prises de Participations. Les dotations de 2005 comprenaient des provisions complémentaires sur titres Longométal Afrique pour 115,4 Mdh, Leader Food pour 40,1 Mdh et la Financière d'Emballage pour 29,0 Mdh.

II.8.11. Résultat non courant

En millions de dirhams	
Plus values nettes sur cession de :	+823,7
- Sonasid	798,9
- Berliet Maroc	24,8
Moins-values sur cessions titres	-6,3
- Managem	6,3
Autres charges non courantes	-0,2
Dotations non courantes (1)	-69,5
Résultat non courant	+747,7

(1) dont 65,8 Mdh complément garantie du passif SBM.

II.8.12. Engagements financiers

Au 31/12/2006, l'encours des avals et cautions donnés exclusivement par SNI S.A. pour les sociétés filiales se présente comme suit :

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Il s'agit des hypothèques reçues en garantie des prêts au logement accordés au personnel pour un montant de 0,4 Mdh.

II.8.13. Titres de participation

Raison sociale de la société émettrice	Valeur	Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Taux de participation	Prix d'acquisition	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable
Nlles Siderurgies Industrielles	3 615 000 000	36 150 000	9 039 720	25,0	903,9	-	903,9
TOTAL MATERIAUX DE CONSTRUCTION					903,9		903,9
Leader Food	37 300 000	373 000	373 000	100,0	173,3	173,3	6,1
Centrale Laitiere	94 200 000	942 000	46 767	4,96	263,1	-	263,1
Cosumar	419 105 700	4 191 057	419 068	10,00	296,8	-	296,8
Lesieur Cristal	276 315 100	2 763 151	571 279	20,67	229,4	-	229,4
TOTAL AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS					962,6	167,2	795,4
Renault	50 000 000	312 500	62 500	20,0	27,8	-	27,8
Longometal Afrique	13 600 000	136 000	134 640	99,0	168,4	100,5	67,9
TOTAL DISTRIBUTION					196,2	100,5	95,7
ONA	1 746 245 000	17 462 450	5 857 496	33,54	5 054,6	-	5 054,6
Lafarge Maroc	1 537 726 200	15 377 262	7 688 631	50,0	1 257,6	-	1 257,6
OHIO	9 000 000	18 000	17 998	99,99	9,0	-	9,0
Financière d'Emballages	300 000	300	297	99,00	44,7	43,98	0,8
AM Invest Morocco	245 000 000	2 450 000	600 000	24,49	60,0	-	60,0
TOTAL HOLDINGS ET PORTEFEUILLE					6 425,9	43,9	6 382,0
Wana	441 539 000	4 415 390	2 163 541	49,00	220,5	-	220,5
TOTAL TELECOM					220,5		220,5
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION					8 709,1	311,6	8 397,5

II.8.14. Autres titres immobilisés

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Autres titres immobilisés				
Attijariwafa bank	673 203	619,0	-	619,0
Total des titres et valeurs de placement		619,0	-	619,0

II.8.15. Titres et valeurs de placement

Raison sociale de la société émettrice	Nombre de titres détenus	Prix d'acquisition	Provision pr dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement				
Lafarge Ciments	480	0,6	-	0,6
RAM	10 000	0,2	-	0,2
BNDE	35 901	3,7	3,7	-
Total des titres et valeurs de placement		4,5	3,7	0,8

Annexe 1

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION OBLIGATAIRE SNI S.A.

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :	Nom du teneur de compte :
N° de compte :	Dépositaire :
Téléphone :	Fax :
Code d'identité¹ :	Qualité souscripteur² :
Nationalité du souscripteur :	Nom et Prénom signataire :
Siège social :	Fonction :
Adresse (si différente du siège social) :	Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	SNI S.A.
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre d'obligations émises	12 000 titres, dont 6 000 cotés (Tranche A) et 6 000 non cotés (Tranche B)
Jouissance	20 juillet 2007
Echéance	20 juillet 2007
Maturité	10 ans
Taux facial	Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence : - soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ; - soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugé en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007. Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.
Mode d'adjudication	Adjudication à la Française*
Prix de souscription	Exprimé en pourcentage de la valeur nominale, avec deux décimales. Les bornes inférieures et supérieures de prix sont calculées sur la base (i) du taux facial et (ii) de la fourchette des primes d'émission citées plus haut.

Taux de rendement actuariel

Le taux de rendement actuariel est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Ce taux n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses obligations jusqu'à leur remboursement final.

Dans le cas de la présente opération et compte tenu de la méthode d'allocation retenue, à savoir « l'adjudication à la Française », ce taux sera déterminé en fonction du prix d'achat proposé par chaque souscripteur.

Ce taux est également compris à l'intérieur d'une fourchette dont les bornes inférieures et supérieures sont déterminées par référence :

- soit au taux interpolé de la courbe des taux des BDT 10 ans adjugés le mardi 10 juillet 2007, si les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés lors de cette séance en volume significatif ;
- soit à la valeur de marché des BDT 10 ans au 3 juillet 2007, soit 3,80% hors taxes dans le cas où les BDT correspondant à cette maturité seraient adjugés en faibles volumes ou pas du tout adjugés lors de la séance du 10 juillet 2007.

Le taux d'intérêt facial ainsi retenu sera augmenté d'une prime de risque de 90 points de base.

*La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit : L'émetteur retient les soumissions aux prix les plus élevés correspondant aux taux les moins élevés, jusqu'au total qu'il se propose de mettre en adjudication. Le prix retenu est le prix appliqué à l'ensemble des soumissions servies.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A	Tranche B
Nombre de titres demandés		
Montant global (en dirhams)		
Prix (en %)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations SNI S.A. à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire, ci dessus désigné, à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations SNI S.A. qui nous seront attribués.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05% du montant des souscriptions, plafonnée à 10 000 Dh HT.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations SNI S.A..

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse des valeurs de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et CDG)